

LE MONDE *diplomatique*

LA RUSE
DE CALCUTTA

UNE NOUVELLE
DE DEVAPRIYA ROY
Page 12.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 720 - 61^e année. Mars 2014

EXTRÊMES DROITES EUROPÉENNES

En Ukraine, les ultras du nationalisme

Les extrêmes droites gagnent du terrain en Europe, même si nombre d'entre elles cherchent à se parer d'habits neufs (lire les articles de Jean-Yves Camus, page 18, et d'Eric Dupin, page 20). De toute évidence, de tels mouvements jouent un rôle en Ukraine. Svoboda ou, plus radical encore, Praviy Sektor espèrent profiter de la révolte populaire contre le système corrompu du président Viktor Ianoukovitch.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
EMMANUEL DREYFUS *

DES barricades dressées en plein centre de Kiev, gardées par de petits groupes de volontaires qui se réchauffent auprès de braseros de fortune. Un décorum mêlant drapeaux ukrainiens et européens, portraits du poète Taras Chevtchenko (1814-1861), considéré comme l'un des pères spirituels de l'identité ukrainienne, ou de Stepan Bandera (1909-1959), perçu, selon les points de vue, comme un grand patriote ou comme un collaborateur des nazis. Ou encore de ces cinq citoyens devenus des héros, morts à la suite des affrontements de la rue Grouchevski.

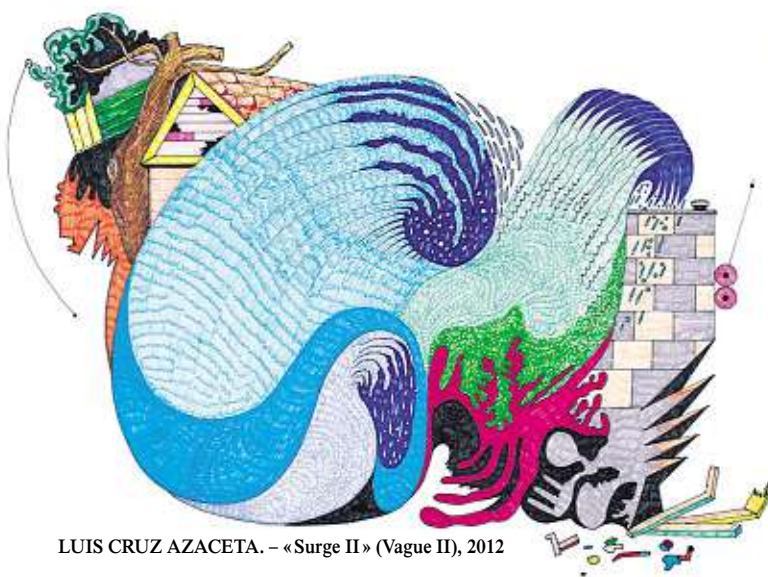
C'était début février, deux semaines avant que Maidan, la place de l'Indépendance, épicentre de la contestation, ne s'ensanglante, prise dans la spirale de la répression féroce du pouvoir et de la riposte violente d'une partie des manifestants. Une place occupée par des sympathisants venus de toute l'Ukraine : Lviv, Ternopil, Ivano-Frankivsk, places fortes du nationalisme, mais aussi Lougansk et Donetsk, ces grandes villes de l'Est industriel dont le cœur a toujours battu du côté de la Russie. Des femmes de tous âges apportant des plateaux de pain noir et de lard aux hommes montant la garde. Une odeur pénétrante de thé, de soupe aux choux et de bois brûlé. En semaine, quelques milliers de militants ; le dimanche, plusieurs dizaines de milliers de personnes, qui viennent assister aux discours des dirigeants de l'opposition, priant et chantant l'hymne national.

(Lire la suite page 18.)

* Consultant en relations internationales, spécialiste de l'espace postsoviétique.

CATASTROPHES CLIMATIQUES COTÉES EN BOURSE

Quand la finance se branche sur la nature



LUIS CRUZ AZACETA. – « Surge II » (Vague II), 2012

PAR
RAZMIG KEUCHEYAN *

EN novembre 2013, le « supertyphon » Haiyan s'abattait sur l'archipel des Philippines : plus de six mille morts, un million et demi de logements détruits ou endommagés, 13 milliards de dollars de dégâts matériels. Trois mois plus tard, deux courtiers appartenant aux compagnies d'assurances privées Munich Re et Willis Re, accompagnés de représentants du Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), présentaient aux sénateurs philippins un nouveau

* Sociologue. Ce texte s'inspire de son ouvrage *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Zones, Paris (parution le 6 mars).

produit financier destiné à pallier les déficiences supposées de l'Etat en matière de gestion des désastres climatiques : le Philippines Risk and Insurance Scheme for Municipalities (PRISM). Une sorte d'emprunt catastrophe à haut rendement que les municipalités proposeraient à des investisseurs privés (1). Ces derniers percevaient des taux d'intérêt plantureux subventionnés par l'Etat, mais, en cas de sinistre d'une force et d'une gravité prédéfinies, ils perdraient leur mise.

« Dérivés climatiques » (*weather derivatives*), « obligations catastrophe » (*catastrophe bonds* ou *cat bonds*) et autres produits d'assurance climatique connaissent un succès retentissant. En plus de pays asiatiques, le Mexique, la Turquie, le Chili ou encore l'Etat américain de l'Alabama, durement affecté par l'ouragan Katrina en 2005, y ont recouru sous une forme ou une autre. Pour les promoteurs de ces instruments, il s'agit de confier l'assurance des risques naturels et tout ce qui l'entoure – primes, évaluation des menaces, dédommagement des victimes – aux marchés financiers. Mais

Sécheresses, ouragans, inondations : aux quatre coins du monde, les catastrophes climatiques charrient leur lot de drames humains et d'images spectaculaires. Et posent une question prosaïque : qui paiera les dégâts ? Quand ils ont trop à perdre, les assureurs se défont sur les Etats. Mais ces derniers, étranglés par la dette, peinent à assumer. Ils se tournent alors vers les marchés financiers, leurs calculs glacials et leurs produits spéculatifs.

pourquoi la finance s'imbrique-t-elle à la nature précisément au moment où celle-ci manifeste des signes d'épuisement toujours plus distincts ?

Pendant plusieurs siècles, la Terre a procuré au système économique matières premières et ressources à bas prix. L'écosystème parvenait également à absorber les déchets de la production industrielle. Or ces deux fonctions ne s'opèrent plus aussi facilement. Non seulement le prix des matières premières et de la gestion des déchets augmente, mais la multiplication et l'aggravation des désastres naturels font monter le coût global de l'assurance. Laquelle exerce une pression à la baisse sur le taux de profit des acteurs industriels. Ainsi la crise écologique n'est-elle pas seulement le reflet, mais aussi le possible déclencheur d'une crise du capitalisme.

(Lire la suite page 22.)

(1) Imelda V. Abano, « Philippines mulls disaster risk insurance for local governments », Thomson Reuters Foundation, Londres, 22 janvier 2014.

Un piège transatlantique

PAR SERGE HALIMI

ON peut parier qu'il sera beaucoup moins question de ce sujet lors des prochaines élections européennes que du nombre d'expulsions d'immigrés clandestins ou de l'enseignement (prétendu) de la « théorie du genre » à l'école. De quoi s'agit-il ? De l'accord de partenariat transatlantique (APT), qui va concerner huit cents millions d'habitants à fort pouvoir d'achat et presque la moitié de la richesse mondiale (1). La Commission européenne négocie ce traité de libre-échange avec Washington au nom des vingt-huit Etats de l'Union ; le Parlement européen qui sera élu en mai devra le ratifier. Rien n'est encore joué, mais, le 11 février dernier, lors de sa visite d'Etat à Washington, le président français François Hollande a proposé de hâter le pas : « Nous avons tout à gagner à aller vite. Sinon, nous savons bien qu'il y aura une accumulation de peurs, de menaces, de crispations. »

« Tout à gagner à aller vite » ? Dans cette affaire, il importe au contraire de donner un coup d'arrêt aux machines à libéraliser et aux lobbys industriels (américains, mais aussi européens) qui les inspirent. C'est d'autant plus nécessaire que les termes du mandat de négociation confié aux commissaires de Bruxelles ont été cachés aux parlementaires du Vieux Continent, tandis que la stratégie commerciale de l'Union (s'il en existe une, en dehors de la récitation des brevétaires du laissez-faire) n'avait plus aucun secret pour les grandes oreilles américaines de la National Security Agency (NSA) (2)... Un tel souci de la dissimulation, même relative, annonce rarement de bonnes surprises. De fait, le bond en avant du libre-échange et de l'atlantisme risque d'obliger les Européens à importer de la viande aux hormones, du maïs génétiquement modifié, des poulets lavés au chlore. Et d'interdire aux Américains de favoriser leurs producteurs

locaux (Buy American Act) lorsqu'ils engagent des dépenses publiques pour lutter contre le chômage.

Pourtant, le prétexte de l'accord, c'est l'emploi. Mais, enhardis par des « études » souvent financées par les lobbys, les partisans de l'APT sont plus loquaces sur les postes de travail créés grâce aux exportations que sur ceux qui seront perdus à cause des importations (ou d'un euro surévalué...). L'économiste Jean-Luc Gréau rappelle cependant que, depuis vingt-cinq ans, chaque nouvelle percée libérale – marché unique, monnaie unique, marché transatlantique – a été défendue en prétextant qu'elle résorberait le chômage. Ainsi, un rapport de 1988, « Défi 1992 », annonçait que « nous devons gagner cinq ou six millions d'emplois grâce au marché unique. Toutefois, au moment où celui-ci a été instauré, l'Europe, victime de la récession, en a perdu entre trois et quatre millions (3)... »

En 1998, un accord multilatéral sur l'investissement (AMI), déjà conçu par et pour les multinationales, fut taillé en pièces par la mobilisation populaire (4). L'APT, qui reprend certaines de ses idées les plus nocives, doit subir le même sort.

(1) Lire Lori M. Wallach, « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(2) Patrick Le Hyaric, député européen du groupe de la Gauche unitaire européenne (GUE), a publié le texte intégral de ce mandat de négociation dans son livre *Dracula contre les peuples*, Editions de *L'Humanité*, Saint-Denis, 2013.

(3) Jean-Luc Gréau, dans « Le projet de marché transatlantique », actes du colloque de la Fondation Res Publica, Paris, septembre 2013.

(4) Lire Christian de Brie, « Comment l'AMI fut mis en pièces », *Le Monde diplomatique*, décembre 1998.

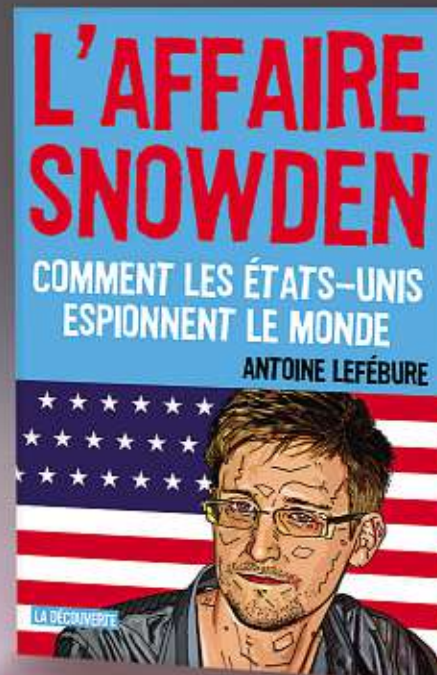
★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

M 02136 - 720 - F: 5,40 € - RD



Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 200 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$C, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

L'enjeu des secrets révélés
et les conséquences sur la marche du monde.
Un livre pour tout comprendre



276 pages, 19 €
Également disponible au format ePub

www.editionsladeouverte.fr



La « passion rouge-brune » de Bernard-Henri Lévy

BERNARD-HENRI Lévy est revenu tout ébahi de la soirée de gala donnée par l'ambassadeur de France à Copenhague début février (1). Le « *pays de Kierkegaard* », comme il nomme prosaïquement le Danemark, est aussi le « *pays du roi Christian* », qui refusa de faire porter l'étoile jaune aux Juifs pendant la seconde guerre mondiale, mais également celui « *des aviateurs de la guerre de Libye* » venus prêter main forte aux troupes de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 2011. Un Etat symbole de la « *réconciliation de la liberté et de l'égalité* ».

Hélas, un nuage assombrit le ciel de cette merveilleuse contrée : depuis le mois de novembre, les Danois s'opposent à ce que la banque américaine Goldman Sachs, l'une des principales responsables de la crise des *subprime* en 2008, entre au capital de la compagnie nationale d'énergie, Dong Energy. Malgré une pétition ayant recueilli plus de deux cent mille signatures (soit un habitant sur trente) et de multiples rassemblements, le projet a été approuvé par le Parlement le 30 janvier, entraînant la démission des six ministres socialistes qui formaient l'aile gauche de la coalition gouvernementale. L'établissement new-yorkais contrôlera donc 19 % des parts de la société d'Etat et disposera d'un droit de veto sur des décisions stratégiques.

« *On a beau dire et répéter qu'il s'agit d'une prise de participation minoritaire. On a beau rappeler, et rappeler encore, que Goldman Sachs était le mieux-disant en termes de savoir-faire autant que d'investissement. Rien n'y fait* », déplore « BHL », qui ne voit dans le mouvement de contestation qu'un « *déferlement d'antiaméricanisme* » teinté d'une « *passion rouge-brune* ». S'opposer aux desiderata de Goldman Sachs témoignerait donc d'un antisémitisme latent...

Rien à voir avec l'Ukraine, où le philosophe français séjournait quelques jours avant ses agapes danoises. « *Je n'ai pas vu de néonazis, je n'ai pas entendu d'antisémites* [parmi les protestataires de la place Maidan] », affirmait-il à un journaliste d'Euronews (9 février 2014). « *J'ai entendu au contraire un mouvement incroyablement mûr, incroyablement déterminé et très profondément libéral* ». La présence en son sein de membres du parti d'extrême droite Svoboda – dont le drapeau flottait pourtant sous ses yeux durant son allocation sur place – et de son concurrent encore plus droitier Praviy Sektor (*lire l'article d'Emmanuel Dreyfus pages 1, 18 et 19*) lui a donc totalement échappé. Une cécité qui se comprend : à Kiev, les manifestants ne luttent pas contre une grande banque d'affaires, mais pour « *revivifier le rêve européen* ».

BENOÎT BRÉVILLE.

(1) Bernard-Henri Lévy, « Crayonné à Copenhague », *Le Point*, Paris, 13 février 2014.

Identité

« *Zefiro* » pointe ce qu'il considère comme une contradiction dans l'article de Vincent Descombes « *Crises d'identités* » (février 2014) :

L'auteur déclare qu'« *il importe de défendre (...) la liberté pour chacun d'être lui-même* ». Je m'interroge : comment défendre une liberté qui n'existe pas ? Chacun est lui-même, par nécessité, par contrainte. Jouir de la liberté d'être soi-même sous-entendrait que l'on puisse être autre chose, une autre personne. Or nul n'est capable d'être un autre que lui-même. On peut juste faire semblant d'être un autre.

Manifestation

La lecture de l'article « *Malaise français, colère bretonne* » (février) a suscité chez M. Daniel Morel (Saint-Brieuc) les réserves suivantes :

Affirmer d'entrée de jeu : « Colère bretonne », c'est reprendre la simplification médiatique qui a transformé en pré-1789 deux manifestations fourre-tout dans un espace géographique nettement circonscrit, accompagnées de quelques saccages de portiques d'écotaxe et de radars, et de déclarations d'un petit maire régionaliste (...). La référence à la révolte des « Bonnets » de

COURRIER DES LECTEURS

1675, qu'on a dit « rouges » pour faire plus révolutionnaire, est une imposture. Il faut le dire ! Quant au drapeau noir et blanc, « drapeau de la Bretagne », écrivent vos collaborateurs, il vient de l'extrême droite fasciste, pronazie, de l'entre-deux-guerres. Il fut celui des milices du Parti national breton (PNB) et autres groupuscules fascistes. (...) Cette oriflamme ne figure jamais dans les manifestations citoyennes et les défilés syndicaux.

Censure

L'éditorial de février de Serge Halimi (« *Censeurs et scélérats* ») a suscité plusieurs réactions, dont celle de M^{me} Eva November :

Etudiante en Hongrie dans les années 1960, je me suis souvent gaussée des censeurs frieux. (...) Une fois le régime pseudo-socialiste renversé, la liberté d'expression est devenue l'acte de foi intangible de tous les gouvernements hongrois qui se succédaient. Ainsi, au début des années 1990 ont commencé à fleurir les propos antiroms, anti-sémites, xénophobes. Peu importe, se sont dit les démocrates hongrois : que ce qui a été balayé sous le tapis apparaisse en pleine lumière ! Notre démocratie supporte cela sans frémir ! Puis arrivèrent les manifestations, concerts et grands rassemblements antisémites, antiroms, antislovaques, anti-gays, etc., puis les intimidations, la chasse

aux Tziganes (...). En avril 2012, un député hongrois a pris la parole au Parlement pour exiger la commémoration de l'assassinat d'une jeune fille de 14 ans dont les meurtriers présumés – des religieux juifs – furent accusés de « crime rituel », avant d'être innocentés lors du procès de Tiszaeszlár [*en 1882-1883*]. Tout ça pour dire que la sainte liberté d'expression a ses limites !

Ou celle de M^{me} Catherine Balvay (Le Carrech, Ariège) :

Je comprends qu'on puisse considérer – sur le strict plan du droit – comme une régression démocratique la décision prise par le Conseil d'Etat de rendre possible l'interdiction des spectacles de Dieudonné. (...) Mais peut-on parler d'idées quand un individu éructe en public sa haine des Juifs ? Cette affaire a au moins le mérite de nous interroger sur la légitimité et les limites de la liberté d'expression. (...) Le droit de s'exprimer requiert un minimum de réflexion et de souci éthique, dût-il impliquer une certaine autocensure. Prétendre faire rire à propos de la Shoah revient à en nier la réalité, à se vautrer dans l'ordure et à inviter autrui à en faire autant. (...) En fin de compte, s'il n'y a pas lieu de crier victoire et si l'est visiblement plus facile de censurer un antisémite notoire que de mettre au pas les banquiers, le traitement de cette affaire par l'Etat français ne me semble pas saper si scandalement les fondements de la démocratie.

Muralisme

M. Michel Bancel apporte une précision au manifeste accompagnant l'article « *Que viva Mexico* », consacré aux muralistes mexicains (février) :

Le texte et la genèse de « Pour un art révolutionnaire » figurent dans le deuxième tome des œuvres complètes d'André Breton dans la collection de la Pléiade. Contrairement à ce qui est écrit dans *Le Monde diplomatique*, il n'y a aucun doute : le texte est de Breton et Trotsky, Diego Rivera n'ayant en rien participé [à sa rédaction] et n'ayant fait que signer, pour des raisons stratégiques.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

MALFAÇON

Plusieurs abonnés du *Monde diplomatique* ont reçu un exemplaire mal façonné du numéro de février, un pliage malencontreux rendant un article difficilement lisible. Nous leur présentons nos excuses. Ils peuvent télécharger gratuitement un exemplaire numérique en écrivant à l'adresse : pliage@monde-diplomatique.fr

Édité par la SA Le Monde diplomatique.

Actionnaires : Société éditrice du Monde,

Association Gunter Holzmann,

Les Amis du Monde diplomatique

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tél. : 01-53-94-96-01, Télécopieur : 01-53-94-96-26

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr

Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire : Serge HALIMI,

président, directeur de la publication

Autres membres : Vincent CARON, Bruno LOMBARD,

Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Directrice des relations et des éditions internationales :

Anne-Cécile ROBERT

Secrétaire générale :

Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI

Rédacteur en chef : Pierre RIMBERT

Rédacteurs en chef adjoints :

Benoît BRÉVILLE, Martine BULARD, Renaud LAMBERT

Chef d'édition : Mona CHOLLET

Rédaction : Alain GRESH, Evelyne PIEILLER,

Philippe REKACIEWICZ (cartographie)

Anne-Cécile ROBERT

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Alice BARZILAY,

Maria IERARDI (avec la collaboration

de Delphine LACROIX pour l'icnographie)

Rédacteur documentaliste : Olivier PIRONET

Mise en pages et photogravure :

Jérôme GRILLIÈRE, Didier ROY

Correction : Pascal BEDOS, Xavier MONTHEARD

Directeur de la gestion : Bruno LOMBARD

Directeur commercial,

chargé de la diffusion numérique : Vincent CARON

Contrôle de gestion : Zaïa SAHALI

Secrétariat : Yuliya DAROUKA (9621),

Sophie DURAND-NGÔ, attachée communication

et développement (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs :

François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET

Publicité : Anne BORROMÉE (01-57-28-39-57)

Diffusion, mercatique : Brigitte BILLIARD, Jérôme PONS,

Sophie GERBAUD, Marie-Dominique RENAUD

Relations marchands de journaux (numéros verts) :

Diffuseurs Paris : 0805 050 147

Dépôtaires banlieue/province : 0805 050 146

Service relations abonnés

● Depuis la France : 03 21 13 04 32 (non surtaxé)

www.monde-diplomatique.fr

● Depuis l'étranger : (33) 3 21 13 04 32

Reproduction interdite de tous articles,

sans accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2014,

pour les œuvres de ses adhérents.

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :

France métropolitaine : 54 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

UN RAPPORT SUR MESURE

Evoqué pour la première fois en 2005, le projet d'oléoduc Keystone XL reliant les Etats-Unis et le Canada devrait permettre de doper l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, avec un coût écologique que les pouvoirs publics tentent de dissimuler derrière des études « scientifiques » (*TheNation.com*, 4 février).

Avant que le ministère des affaires étrangères américain ne publie son étude controversée sur l'impact environnemental [*de l'oléoduc Keystone XL*], un cabinet de conseil – IHS CERA – a envoyé aux médias sa propre étude affirmant que l'oléoduc n'engendrerait aucun surplus d'émissions de gaz à effet de serre. Le rapport a été présenté comme « indépendant ». (...) Ce cabinet est pourtant financé par les contribuables canadiens à hauteur de plusieurs centaines de milliers de dollars, via un contrat qui lie le gouvernement de l'Alberta et IHS CERA pour un montant de 325 000 dollars auquel s'ajoutent 545 426 dollars que la province avait déjà versés l'année dernière.

L'Alberta est l'un des promoteurs les plus agressifs du pipeline. [*En 2013*], la province s'est ainsi payé les services de deux entreprises de lobbying installées à Washington, Mehlman Vogel Castagnetti et Rasky Baerlein Strategic Communications, qui entretiennent des liens étroits avec le ministre des affaires étrangères John Kerry, afin d'accélérer l'approbation officielle de Keystone XL.

INTÉGRISME HINDOU

Sous la pression des hindouistes, le livre de la chercheuse Wendy Doniger *The Hindus : An Alternative History* a été retiré de la vente par Penguin India. La romancière Arundhati Roy, pourtant publiée par la même maison, s'en émeut dans une lettre ouverte adressée à l'éditeur (Times of India, 13 février).

Dites-nous, s'il vous plaît, ce qui vous fait peur. Avez-vous oublié qui vous êtes ? Vous comptez parmi les plus vieilles maisons d'édition du monde. Vous existiez bien avant que les livres deviennent des marchandises comme les autres. Vous avez édité quelques-uns des plus grands écrivains de l'histoire. (...) Est-ce que, à l'avenir, nous ne devons écrire que des livres prohindouistes ? (...) Y aura-t-il une ligne politique à laquelle nous serons tenus de nous conformer ?

DES SPAMS DANS LA CUISINE

L'essor des objets « connectés » – à Internet – provoque des effets secondaires qu'il aurait été difficile d'envisager il y a seulement vingt ans. En témoigne ce billet à la « une » du *Financial Times* (18-19 janvier), dont la saveur décuplera à la lecture de notre article page 28 :

La ligne de front du piratage informatique s'est déplacée dans la cuisine. Ces dernières semaines, des centaines de milliers de spams ont été envoyés par un réfrigérateur connecté, mais aussi par des

télévisions, donnant un aperçu saisissant des problèmes de sécurité de l'Internet des objets ». Plus de sept cent cinquante mille messages électroniques malveillants ont ainsi été envoyés depuis cent mille appareils prétendument « intelligents » durant les vacances [*de Noël*], selon des chercheurs de Proofpoint, une entreprise de cybersécurité de la Silicon Valley. Les robots, autrefois programmés pour prendre le contrôle d'ordinateurs [*afin d'envoyer des spams frauduleusement*], portent désormais leur attention sur une nouvelle gamme d'appareils, mal protégés contre le piratage.

LE TOURISME DES ÉMERGENTS

Le développement économique des pays émergents a permis à un nombre croissant de leurs citoyens de partir en vacances. Analysant les destinations favorites de ces nouveaux voyageurs, le quotidien *La Repubblica* s'inquiète de les voir boudier l'Italie (16 février 2014).

[*En 2013*], 128 millions de voyageurs ont décollé du Brésil, de Russie, de Chine et d'Inde [*pour se rendre à l'étranger*] ; en 2012, leurs dépenses s'élevaient à 107 milliards de dollars (dont près de la moitié venait des Chinois). Les citoyens des Brics [*Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud*] ont connu une hausse de leurs moyens de 80 % depuis 2005, et on prévoit qu'en 2030 leur pouvoir d'achat aura encore triplé.

Informez-vous, abonnez-vous !

☐ 2 ans pour 99 € au lieu de 129,60 € *, soit 23 % de réduction

☐ 1 an pour 54 € au lieu de 64,80 € *, soit 16 % de réduction

Coordonnées :

RMDMN1401PBA003

M.	☐	M ^{me}	☐
Nom			
Prénom			
Adresse			
			
Code postal			
Localité			
Courriel			

Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Signature obligatoire

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2014. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐

Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291

* Prix de vente au numéro.

Offert : l'accès à la version numérique (Web, tablettes, liseuses)

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements,
A 2300 - 62066 Arras Cedex 9 - France
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

Plus simple et plus rapide :
retrouvez cette offre sur
www.monde-diplomatique.fr/abojournal

INANITÉ DU « PACTE DE RESPONSABILITÉ »

Les entreprises ne créent pas l'emploi

Il ne se passe plus une semaine sans que le gouvernement socialiste français affiche son ralliement aux stratégies économiques les plus libérales : « politique de l'offre », amputation des dépenses publiques, stigmatisation du « gâchis » et des « abus » de la Sécurité sociale. Au point que le patronat hésite sur le cap à tenir. Et que la droite avoue son embarras devant tant de plagiats...

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

IL FAUT avoir sérieusement forcé sur les boissons fermentées, et se trouver victime de leur propension à faire paraître toutes les routes sinueuses, pour voir, comme s'y emploie le commentariat quasi unanime, un *tournant* néolibéral dans le « pacte de responsabilité » de M. François Hollande (1). Sans porter trop haut les standards de la sobriété, la vérité appelle plutôt une de ces formulations dont M. Jean-Pierre Raffarin nous avait enchantés en son temps (2) : la route est droite et la pente est forte – mais très descendante (et les freins viennent de lâcher).

En réalité, le tournant rectiligne ne fait qu'approfondir la logique du quinquennat telle qu'elle a été posée dès ses tout premiers mois.

Pauvre logique, qui transpire les stratégies du désespoir et de la renonciation. Car les tendances longues de la trahison idéologique se mêlent ici aux calculs égarés de la panique quand, ayant abandonné toute idée de réorienter les désastreuses politiques européennes, et par conséquent privé de toute possibilité de relance, on ne voit plus pour se sauver du naufrage complet que le radeau de *La Méduse* : « l'entreprise » comme ultime providence, c'est-

à-dire... le Mouvement des entreprises de France (Medef) comme planche de salut. Géniale trouvaille au bord de l'engloutissement : « *La seule chose qu'on n'a pas essayée, c'est de faire confiance aux entreprises* » (3). Ah ! la riche idée : faire confiance aux « entreprises »... Faire confiance au preneur d'otages en se jetant dans ses bras, persuadé sans doute que l'amour appelle invinciblement l'amour – et désarme les demandes de rançon.

Contrairement à ce que clamerait dans un unisson d'horloges synchronisées la cohorte éditorialiste, scandalisée qu'on puisse parler de « prise d'otages », il n'y a pas une once d'outrance dans le mot, dont il faut même soutenir qu'il est analytiquement dosé au plus juste. Il est vrai que l'altération perceptive qui fait voir les lignes droites sous l'espèce de « tournants » est en accord avec cette autre distorsion qui conduit à voir des « prises d'otages » partout – chez les cheminots, les postiers, les éboueurs et plus généralement tous ceux qui se défendent comme ils le peuvent des agressions répétées dont ils sont l'objet – sauf où il y en a vraiment. Car le capital a pour lui tous les privilèges de la lettre volée d'Edgar Poe (4), et sa prise d'otages, évidente, énorme, est devenue invisible à force d'évidence et d'énormité.

Agir sur la capacité de dépense des clients

COMME Karl Marx l'avait remarqué, le capitalisme, c'est-à-dire le salariat, est une prise d'otage de la vie même ! Dans une économie monétaire à travail divisé, nulle autre possibilité de reproduire la vie que d'en passer par l'argent du salaire... c'est-à-dire l'obéissance à l'employeur. Et, s'il n'y avait eu la conquête de haute lutte des institutions de la protection sociale, on ne voit pas bien ce qui séparerait la logique profonde de la mise au travail capitaliste d'un pur et simple « marche ou crève ».

Le capital ne prend pas en otage que la vie des individus séparément, mais également (en fait, d'un seul et même tenant) leur vie collective, celle-là même dont la politique fait normalement son objet. Cette captation a pour principe majeur que toute la reproduction matérielle, individuelle et collective, est désormais entrée sous la logique de l'accumulation du capital – la production des biens et des services qui reproduisent la vie n'est plus effectuée que par des entités économiques déclarées capitalistes et bien décidées à n'opérer que sous la logique de la marchandisation profitable. Et pour principe mineur la capacité d'initiative dont jouit le capital : le capital financier a l'initiative des avances monétaires qui financent les initiatives de dépense du capital industriel, dépenses d'investissement ou dépenses de recrutement.

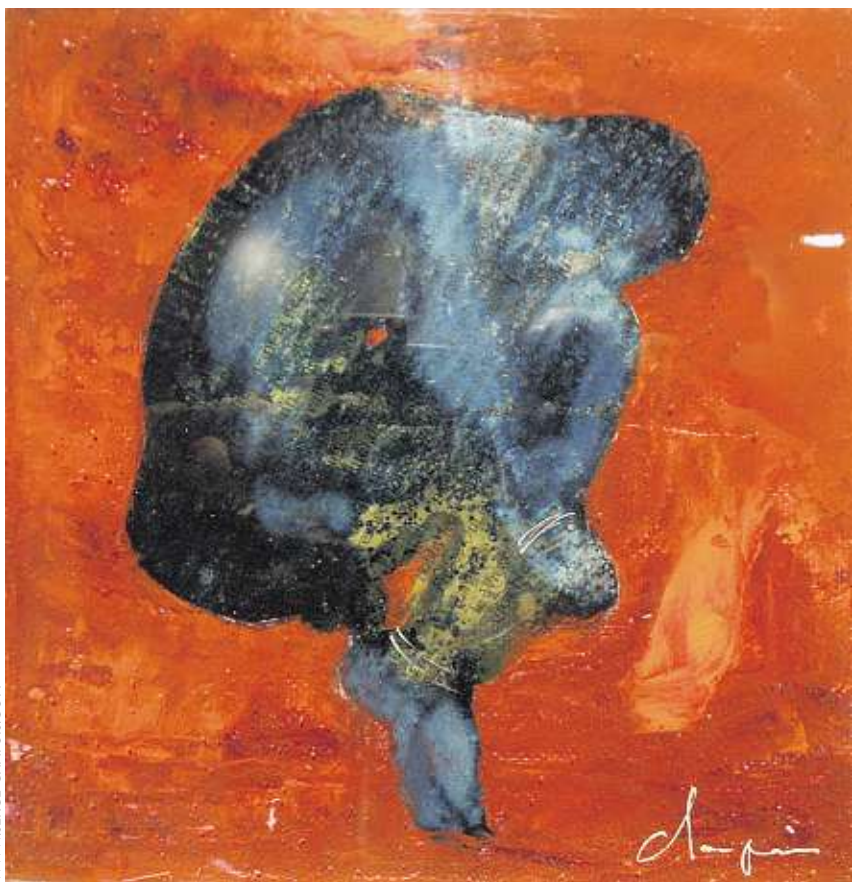
Aussi les décisions globales du capital déterminent-elles les conditions dans lesquelles les individus trouvent les moyens – salariaux – de leur reproduction. C'est ce pouvoir de l'initiative, pouvoir d'impulsion du cycle de la production, qui confère au capital une place stratégique dans la structure sociale d'ensemble ; la place du preneur d'otages, puisque tout le reste de la société n'en finit pas d'être suspendu à ses décrets et à son bon vouloir.

S'il n'est pas déferé à toutes ses demandes, le capital pratiquera la grève de l'investissement – « grève » : n'est-ce pas là le mot qui dans la boîte à deux

neurones de l'éditorialiste quelconque déclenche habituellement l'association avec « prise d'otages » ? Il suffit alors de prendre un peu de recul pour mieux mesurer l'efficacité du rançonnement, depuis la suppression de l'autorisation administrative de licenciement au milieu des années 1980 jusqu'aux dispositions scélérates de l'Accord national interprofessionnel (ANI), en passant par la baisse de l'impôt sur les sociétés, la défiscalisation des stock-options, les atteintes multiples au contrat à durée indéterminée (CDI), le travail le dimanche (5), etc. Liste gigantesque des butins de guerre dont il faut pourtant comprendre qu'elle est vouée à s'allonger indéfiniment tant qu'il ne se trouvera pas en face de la puissance du capital une puissance de même échelle, mais de sens opposé, pour le ramener autoritairement à la modération, car, une telle énumération l'atteste suffisamment, le capital n'a aucun sens de l'abus.

Mais le pire, dans toute cette affaire, c'est peut-être l'irréductible inanité de la stratégie de M. Hollande et de ses conseillers, esprits entièrement colonisés par la vue Medef du monde et qui n'ont d'autre point de départ de toutes leurs réflexions que la prémisse, l'énoncé princeps du néolibéralisme, il est vrai répété partout, entré dans toutes les têtes sur le mode de l'évidence indubitable : « Ce sont les entreprises qui créent l'emploi. » Cet énoncé, le point névralgique du néolibéralisme, est la chose dont la destruction nous fait faire un premier pas vers la sortie de la prise d'otages du capital.

En tout cas, dans « les entreprises ne créent pas d'emploi », il ne faut certainement pas voir un énoncé à caractère empirique – que les vingt dernières années confirmeraient pourtant haut la main en tant que tel. Il s'agit d'un énoncé conceptuel, dont la lecture correcte n'est d'ailleurs pas « les entreprises ne créent pas d'emploi », mais « les entreprises ne créent pas l'emploi ». Les entreprises n'ont aucun moyen de créer par elles-mêmes les emplois qu'elles offrent : ces emplois ne résultent que de l'observation du mouvement de leurs commandes, dont,



SERGE CHAPIRO. – « L'Otage », 2013

évidemment, elles ne sauraient décider elles-mêmes, puisqu'elles leur viennent du dehors – c'est-à-dire du bon vouloir dépensier de leurs clients, ménages ou autres entreprises.

Dans un éclair de vérité fulgurant autant qu'inintentionnel, c'est M. Jean-François Roubaud, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et saint Jean Bouche d'or, qui a vendu la mèche, à un moment, il est vrai, voué à être puissamment révélateur : celui de la discussion des « contreparties ». Comme on sait, à l'instant T moins epsilon qui précède la conclusion du « pacte », le patronat jure sur la tête du marché qu'il s'ensuivra des créations d'emplois par centaines de mille et, comme de juste, à l'instant T plus epsilon, on n'est tout d'un coup plus sûr de rien... Ne nous emballons pas, en tout cas il faut nous faire confiance.

Et voilà ce gros nigaud de Roubaud qui déballe tout sans malice ni crier gare : « *Encore faut-il que les carnets de commandes se remplissent...* », répond-il en toute candeur à la question de savoir si « *les entreprises sont prêtes à embaucher en échange* » (6). C'est pas faux, Roubaud ! Si les entreprises produisaient elles-mêmes leurs propres carnets de commandes, la chose se saurait depuis un moment, et le jeu du capitalisme serait d'une déconcertante simplicité. Mais non : les entreprises enregistrent des flux de commandes sur lesquels elles n'ont que des possibilités d'induction marginale (et, à l'échelle agrégée de la macroéconomie, aucune possibilité du tout), puisque ces commandes ne dépendent que de la capacité de dépense de leurs clients, laquelle capacité ne dépend elle-même que de leurs carnets de commandes à eux (7), et ainsi de suite jusqu'à se perdre dans la grande interdépendance qui fait le charme du circuit économique.

A quelques variations près, réglées par la concurrence intersociétés, la formation des carnets de commandes, dont M. Roubaud nous rappelle – pertinemment – qu'elle décide de tout, ne relève donc pas des entreprises individuellement, mais du processus macroéconomique général. Passives face à cette formation de commandes, qu'elles ne font qu'enregistrer, les entreprises ne créent donc aucun emploi, mais ne font que convertir en emplois les demandes de biens et de services qui leur sont adressées, ou qu'elles anticipent. Là où l'idéologie patronale nous invite à voir un acte démiurgique devant tout à la puissance souveraine (et bénéfique) de l'entrepreneur, il y a donc lieu de voir, à moins grand spectacle, la mécanique totalement hétéronome de l'offre répondant simplement à la demande externe.

On dira cependant que les entreprises se différencient, que certaines réduisent mieux leurs prix que d'autres, innover davantage, etc. Ce qui est vrai. Mais qui n'a d'effet, in

fine, que sur la répartition entre elles toutes de la demande globale... laquelle demeure irrémédiablement bornée par le revenu disponible macroéconomique. Ne peut-on pas aller chercher au-dehors un surplus de demande au-delà de la limite du revenu interne ? Oui, on le peut. Mais le cœur de l'argument n'en est pas altéré pour autant : les entreprises enregistrent, à l'export comme à domicile, des demandes que, par construction, elles ne peuvent pas, individuellement, contribuer à former, et elles se borneront (éventuellement) à convertir ces commandes en emplois. Aucun geste « créateur » du type de celui que revendique l'idéologie patronale là-dedans. Les entrepreneurs et les entreprises ne créent rien, en tout cas en matière d'emploi – ce qui ne veut pas dire qu'elles ne font rien : elles se font concurrence pour capter comme elles peuvent des flux de revenu-demande et font leur boulot avec ça.

Tout cela signifie que nous n'avons pas à déférer à toutes leurs extravagantes demandes au motif qu'elles détiendraient le secret de la « création des emplois ». Elles ne détiennent rien du tout. Mais si l'emploi n'est pas créé par les entreprises, par qui l'est-il donc, et à qui devraient aller nos soins ? La réponse est que le « sujet » de la création des emplois n'est pas à chercher parmi les hommes ; en vérité, le sujet est un non-sujet, ou, pour mieux dire, la création des emplois est l'effet d'un processus sans sujet, un processus dont le nom le mieux connu est la conjoncture économique – terrible déception de ceux qui attendaient l'entrée en scène d'un héros. La conjoncture économique est en effet ce mécanisme social d'ensemble par quoi se forment simultanément revenus, dépenses globales et production. Elle est un effet de composition, la synthèse inassignable de myriades de décisions individuelles, celles des ménages qui vont consommer plutôt qu'épargner, celles des entreprises qui lanceront ou non des investissements.

Drame pour la pensée libérale héroïsante : il faut avoir la sagesse intellectuelle de s'intéresser à un processus impersonnel.

Mais s'y intéresser, on le peut, et très concrètement, même ! Car la conjoncture est un processus qui, dans une certaine mesure, se laisse piloter. C'est précisément l'objet de cette action qu'on appelle la politique macroéconomique. Mais, de cela, le gouvernement « socialiste », ligoté consentant aux contraintes européennes, a manifestement abdiqué toute velléité. Il ne lui est alors plus resté qu'à dévaler avec tout le monde la pente de l'idéologie libérale entrepreneuriale pour former le puissant raisonnement selon lequel « si ce sont les entreprises qui créent les emplois, alors il faut être très gentil avec les entreprises ».

Reconnaissons qu'à la profondeur où cette ânerie est désormais enkystée, mesurable à la vitesse éclair à laquelle elle vient à la bouche de l'éditorialiste quelconque, le travail d'éradication va demander du temps. Mais la politique se portera mieux, c'est-à-dire un peu plus rationnellement, quand ses discours commenceront à être à peu près purgés de toutes les contrevérités manifestes, et manifestement attachées à un point de vue très particulier sur l'économie, et quand les schèmes de pensée automatique que ces contrevérités commandent auront été désactivés.

Les entreprises ne créent pas l'emploi : elles « opèrent » l'emploi déterminé par la conjoncture. Si on veut de l'emploi, c'est à la conjoncture qu'il faut s'intéresser, pas aux entreprises. Mais faire entrer ça dans une tête « socialiste »... Il est vrai que, parmi le programme chargé des conversions symboliques à opérer, il y a à défaire l'habitude irréflective qui consiste à donner le Parti socialiste pour la gauche et à donner (très inconsiderment) de la gauche au Parti socialiste. Alors que, rappelons-le, et il met d'ailleurs assez d'effort comme ça pour qu'on n'en doute plus et qu'on puisse l'en « créditer », le Parti socialiste, c'est la droite, mais une droite complexée. A propos de laquelle, d'ailleurs, du train où vont les choses, il va bientôt falloir se demander ce qu'il lui reste exactement de complexes...

(1) Proposé en janvier par M. Hollande, le « pacte de responsabilité » offre aux entreprises un allègement de cotisations sociales de 30 milliards d'euros... dans l'espoir que celles-ci voudront bien, en contrepartie, créer des emplois.

(2) Lorsqu'il était premier ministre de M. Jacques Chirac, entre 2002 et 2005.

(3) M. Matthias Fekl, député proche de M. Pierre Moscovici, cité par Léniaig Bredoux et Stéphane Alliès, « L'accord sur l'emploi fracture la gauche », Mediapart, 6 mars 2013.

(4) Dans la nouvelle d'Edgar Allan Poe *La Lettre volée* (1844), tous les protagonistes recherchent fébrilement un billet d'importance décisive qu'ils supposent caché, mais qui est en fait posé en évidence sur un bureau.

(5) Lire Gilles Balbastre, « Eternel refrain du travail le dimanche », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(6) « Jean-François Roubaud : "Il faut passer au plus vite aux actes, avec des mesures immédiates" », *Les Echos*, Paris, 3 janvier 2014.

(7) Commandes de travail pour les ménages salariés, commandes de biens et de services pour les entreprises clientes.

Une version longue de cet article est en ligne sur le blog de l'auteur, La pompe à phynance, <http://blog.mondediplo.net>

ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU « MONDE DIPLOMATIQUE » DEPUIS SA CRÉATION



- 60 années d'archives
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

A l'écart des circuits officiels, des parents

Redoutant l'enseignement dans les écoles d'une « théorie du genre », quelques parents d'élèves, abondamment relayés par la presse, ont préféré soustraire leurs enfants à leur obligation scolaire. Même si la chose est moins médiatisée, il arrive que parents et enseignants œuvrent au contraire à la défense commune des principes fondamentaux de l'école républicaine. Comme en Seine-Saint-Denis, depuis quelques années.

UNE ENQUÊTE D'ALLAN POPELARD *

UNE nébuleuse de SMS et d'articles, de tweets et de posts aura suffi à plonger la France dans l'émotion. Depuis fin janvier, les « journées de retrait de l'école » (JRE) ont affecté quelques dizaines d'établissements dans le pays. Orchestrée par M^{me} Farida Belghoul et par des réseaux de droite plus ou moins extrême, cette mobilisation – dont les effets sont restés somme toute assez limités – entend protester contre l'introduction supposée de la « théorie du genre » à l'école.

Bornés ou bernés, des parents ont retiré leurs enfants des classes. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre en branle la grosse caisse médiatique et déclencher les rodomontades républicaines du ministre de l'éducation nationale. Face aux micros et aux caméras qui l'attendaient à la sortie du conseil des ministres, M. Vincent Peillon exigea des fonctionnaires qu'ils « convoquent les parents qui ne mettent pas leurs enfants à l'école (...) pour leur rappeler que, dans notre pays, il y a une obligation scolaire » (Le Figaro, 29 janvier 2014).

« Obligation scolaire » ? Depuis les lois Ferry de 1881-1882, ce principe constitue en effet l'un des fondements de l'école républicaine. En vertu de celui-ci, l'Etat peut exiger des familles qu'elles scolarisent leurs enfants. En retour, les familles peuvent exiger de l'Etat qu'il offre des conditions d'apprentissage égales à tous sur le territoire... C'est ce droit-là qu'en région parisienne un groupe de parents

d'élèves du département de la Seine-Saint-Denis, fort différent des organisateurs des JRE, entend rappeler actuellement aux pouvoirs publics. Loin du charivari réactionnaire, ce mouvement ne jouit pas de la même attention politique et médiatique.

Sous le préau de l'école Paul-Langevin de Saint-Ouen, la Nuit des écoles s'achève. La gardienne de l'école attend. Les enfants fatiguent et s'impatientent pendant que les parents rangent les bancs, débarrassent les tables, échangent leurs coordonnées. Avant de se quitter, ils s'accordent sur les termes de la motion qu'ils présenteront la semaine prochaine dans les conseils d'école du département.

« Cette fois, on n'a pas réussi à faire descendre les parents des tours, regrette Loïc (1), la quarantaine. Il faut dire qu'hier, il y a eu du grabuge dans le quartier, et la police a conseillé aux habitants de rester chez eux ce soir. » Accoudé sur ses béquilles, il s'interroge : « On était combien ? Une soixantaine, non ? »

A l'initiative du Collectif des parents de la Seine-Saint-Denis, une organisation autogérée, des parents, des enseignants et des élus sont venus débattre de la réforme des rythmes scolaires. Son application, prévue pour l'année prochaine à Saint-Ouen, suscite des résistances. Si les avis divergent sur l'adaptation du temps scolaire de l'enfant, tous contestent la légitimité d'une telle politique en période d'austérité budgétaire.

La rhétorique du libre choix

ALORS que l'Assemblée nationale vient de voter une baisse des dotations aux collectivités territoriales de 1,5 milliard d'euros pour 2014, cette réforme accentue les inégalités entre communes riches et pauvres. La qualité du périscolaire – les activités organisées avant ou après la classe –, dont le financement est à la charge des communes, dépendra des moyens disponibles. La gratuité, elle, cesse d'être une obligation. Pour les habitants d'un département pauvre – ici, le taux de chômage dépasse 12 % – et jeune – 21 % de la population a entre 3 et 17 ans –, la rupture de l'égalité territoriale de l'école n'augure rien de bon.

Déjà, il y a dix-huit mois, les parents du département s'étaient unis pour protester contre le non-remplacement des enseignants. « Le 17 octobre 2012, explique Dominique, de Pantin, nous avons organisé une réunion avec une soixantaine de personnes. Il y avait des parents de Saint-Ouen, Saint-Denis, Pantin, Epinay, Aubervilliers, Bobigny... Nous nous sommes constitués en collectif et avons rédigé une charte en dix points. » Défendant le principe d'une « école publique de qualité pour tous », le document exige le recrutement d'enseignants formés et de médecins scolaires, le rétablissement des réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased) ou encore la généralisation de la scolarisation des enfants à partir de 2 ans et demi (2).

Pour l'un des instigateurs du mouvement, Mathieu, qui vit à Epinay-sur-Seine, la Seine-Saint-Denis pâtirait d'une forme de ségrégation. Lorsqu'il a décidé de saisir la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) pour « discrimination territoriale », en 2011, celle-ci l'a débouté. Les chiffres n'en demeurent pas moins accusateurs : « En

temps cumulé, un enfant de Seine-Saint-Denis perd en moyenne un an de cours sur toute la durée de sa scolarité en raison du non-remplacement des enseignants. » Une situation qu'il corrèle au taux de réussite, « inférieur de 10 % par rapport au reste de l'académie ».

Apparu dans les communes de la petite couronne francilienne, le Collectif des parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis ne doit pas son essor à un hasard géographique. La hausse des prix de l'immobilier dans la capitale a renforcé la présence des classes moyennes dans ces villes populaires situées au-delà du périphérique. Autour d'un noyau de parents vivant depuis longtemps en banlieue, celles-ci ont mobilisé leur capital culturel, social et parfois militant pour dénoncer des situations qui préexistaient à leur installation. L'enjeu ? Qu'au déclassement résidentiel ne s'ajoute pas le déclassement scolaire.



COLLECTIF FAUX AMIS/HANS LUCAS

Les caractéristiques locales du « marché scolaire » ont fait le reste. Une offre dans le public relativement homogène en termes de niveau et un nombre restreint d'établissements privés expliquent que la coopération entre les parents ait pu émerger dans ce département. En effet, l'évitement – ce symptôme de la compétition scolaire – n'est pas apparu comme une solution aux problèmes qui se posaient. Inscrire son enfant dans un autre établissement que celui supposé l'accueillir s'avérait particulièrement compliqué, ne serait-ce qu'en raison des distances à parcourir quotidiennement entre le domicile et l'école.

La politique du ministère, qui consiste à administrer la pénurie en semant la division, n'a pas encore réussi à miner la solidarité des coalisés. « On n'est pas dupes. En général, quand des parents se mobilisent contre le non-remplacement d'un enseignant, le rectorat n'a pas d'autre choix que de trouver quelqu'un, reprend Dominique. Deux cents gosses assis dans un couloir faute d'instituteur, c'est indéfendable. Le problème, c'est qu'on sait très bien qu'ils prennent cet enseignant dans une autre école. Du coup, plutôt que d'entrer dans leur jeu, on a décidé de se fédérer à l'échelle du département. »

Gageure dans d'autres secteurs de la société, l'organisation de parents qui, pourtant, ne se connaissent pas semble fonctionner : « Un mois après la création de notre association, poursuit-il, nous avons commencé à occuper des écoles. Nous nous sommes mobilisés le même jour dans vingt des quarante villes que compte le département. Et les actions se sont enchaînées. Je n'avais jamais vu une telle solidarité entre communes. »

Si le constat vaut dans le primaire, la situation apparaît fort différente dans le secondaire, où les mobilisations de parents restent rares. La raison ? « Dans le primaire, explique Loïc, on amène son enfant à l'école et on vient le chercher,

on organise des kermesses... Cela permet des rencontres entre parents qui, sinon, n'auraient pas lieu. On fait connaissance, on parle de la scolarité et des problèmes auxquels on est confronté. Cela permet d'amorcer un mouvement si la situation l'exige. »

Le géographe Jean-Christophe François avance une seconde hypothèse : « En

« Démissionnaires » ? Un mythe

TANDIS que se généralise la figure du « parent stratège », apparaît en miroir celle du « parent démissionnaire ». Dans le procès permanent fait au système scolaire et à ses dysfonctionnements, cette autre figure, à laquelle s'attachent exclusivement les discours politiques et médiatiques, permet de reporter la charge de la culpabilité sur les familles – et en particulier les familles populaires. Loin de trouver son origine dans l'organisation de l'école ou dans la structure inégalitaire de la société, l'échec scolaire et l'absentéisme s'expliqueraient par l'irresponsabilité de certains parents.

« Tout a commencé avec la loi de sécurité intérieure proposée par Nicolas Sarkozy en décembre 2002 », analyse M. Christophe Daadouch, juriste et formateur en travail social. Ce texte emblématique prévoyait des sanctions pénales (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende) en cas de carence éducative des familles : « La circulaire d'application précisait bien que le texte pouvait s'appliquer aux parents dont les enfants étaient souvent absents. »

Quatre ans plus tard, les contrats de responsabilité parentale (CRP) institués par M. Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, venaient compléter le dispositif. Ne reculant devant aucune surenchère, le député et président du conseil

Seine-Saint-Denis, les dérogations à la carte scolaire demeurent marginales. Mais leur nombre augmente entre l'école élémentaire et le collège. Or, dans ce département, le moindre départ peut affecter la vie de tout un établissement. Dans les collèges et les lycées, il arrive que les parents les plus susceptibles d'organiser une mobilisation soient partis... »

Les chiffres indiquent une détérioration de la situation : en 1992, moins de 5 % des élèves demandaient une dérogation à l'entrée en sixième (qui leur était accordée dans 56 % des cas), contre 12 % en 2009 (44 % de vœux exaucés). Orchestrée par les pouvoirs publics, la déréglementation, avec son cortège d'établissements autonomes (3), accentue la concurrence entre établissements et entre parents. De la même façon, les politiques d'austérité fortifient le privé en affaiblissant le public. Bien qu'il soit nettement moins élevé qu'à Paris (13 % contre 34 %), le taux d'élèves scolarisés dans un collège privé augmente lui aussi, en raison d'un effet de rattrapage.

Les stratégies d'évitement gagnent du terrain, tandis que l'attachement au service public faiblit. Depuis le retrait de la loi Savary sur la suppression du financement public des écoles privées, en 1984, les parents d'élèves se convertissent en nombre à la rhétorique du « libre choix ». En assouplissant la carte scolaire et en dotant inégalement les établissements, l'Etat légitime ces conduites. La peur du déclassement social fait le reste en donnant libre cours à l'« optimisation scolaire » de parents soucieux d'offrir à leur enfant un diplôme convertible sur le marché du travail (4).

général des Alpes-Maritimes Eric Ciotti rendit obligatoire ce dispositif à l'origine facultatif, à travers la loi sur l'absentéisme scolaire, dite loi Ciotti, de septembre 2010. Cette dernière a suscité « une vive opposition des éducateurs et un grand désintérêt des conseils généraux », observe M. Daadouch.

Il en est allé différemment des conseils pour les droits et les devoirs des familles (CDDF), dont M. Ciotti souhaitait également généraliser l'institution. Ces tribunaux pour parents, créés par M. Sarkozy en 2007, devaient permettre aux familles d'enfants absents ou violents de plaider leur cause devant les représentants des communes. A droite comme à gauche, cette mesure a rencontré un succès certain. « Avant même que Ciotti ne la rende obligatoire dans les communes de plus de cinquante mille habitants, Manuel Valls l'avait instituée à Evry (5)... »

Loi de sécurité intérieure (2002), CRP (2006), CDDF (2007), loi Ciotti (2010) : la droite a accrédité dans l'opinion l'idée que les parents – et en particulier les parents des banlieues – devaient être rappelés à leurs devoirs. L'abrogation de la loi Ciotti, en 2013, suffirait-elle à déconstruire cette représentation ? Peut-être pas. D'autant que, « si la suspension des prestations familiales a été effectivement remplacée par un travail éducatif, les CDDF et les sanctions pénales, eux, figurent toujours dans les textes. La réécriture s'est faite à la marge », regrette M. Daadouch. Il en conclut carrément : « Sur ces questions-là, il y a une convergence idéologique entre l'UMP [Union pour un mouvement populaire] et le Parti socialiste. »

(1) Certains des parents rencontrés n'ayant pas souhaité voir apparaître leur nom de famille, nous avons décidé, pour plus de cohérence, de ne donner que les prénoms.

(2) « Charte du collectif des parents d'élèves de Seine-Saint-Denis », www.collectifparentsseinesd93.com

(3) Cf. notamment le réseau Ecoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Eclair), dont on trouvera une cartographie dans « Feu sur l'école », *Manière de voir*, n° 131, octobre-novembre 2013, en vente sur notre site.

(4) Lire Jean-Christophe François et Franck Poupeau, « Tout commence par le code postal », dans « Feu sur l'école », *op. cit.*

(5) Le ministre de l'intérieur a été maire d'Evry entre 2001 et 2012.



COLLECTIF FAUX AMIS/HANS LUCAS

ET DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

d’élèves défendent l’école pour tous

Aux antipodes de l’image d’enfants livrés à eux-mêmes et de familles aux abonnés absents, les actions des parents de Seine-Saint-Denis traduisent une implication qui, si elle est souvent coordonnée par une minorité, ne lui est pas spécifique. « *Les parents démissionnaires ? C’est un mythe !*, s’exclame le sociologue Tristan Poullaouec, qui a analysé le rapport des familles ouvrières à l’école (6). *Toutes les enquêtes montrent que la mobilisation des familles populaires est tout aussi importante que celle des autres. Pour elles, l’école est désormais au centre de la vie.* »

Leur conversion aux études longues en atteste. Jusqu’aux années 1960, la part des parents ouvriers qui envisageaient une suite à la scolarité de leurs enfants après le certificat d’études était minoritaire. En 1962, seuls 15 % des élèves allaient jusqu’au baccalauréat, contre 90 % actuellement. Selon Poullaouec, l’explication de cette révolution culturelle est double : « *D’un côté, l’instauration de l’école unique élargit l’horizon des familles populaires en mettant fin à des décennies de privation. De l’autre, l’apparition du chômage de masse – le taux de chômage des jeunes a été multiplié par cinq entre 1975 et 1985 – achève de les convaincre que, sans diplôme, on ne peut pas s’en sortir dans une société salariale.* »

L’investissement scolaire des familles populaires s’est intensifié à mesure que l’école se transformait en instance de socialisation hégémonique (7). « *Si on s’intéresse, par exemple, à un indicateur comme l’aide aux devoirs à la maison, poursuit le sociologue, des recherches ont montré qu’entre 1992 et 2003 le temps qui y était consacré ne variait pas en fonction du milieu social. On tourne toujours autour d’une heure par jour et par enfant en moyenne. C’est une bonne donnée, même si cela ne dit évidemment rien de la qualité de cette aide.* »

Si elles s’impliquent davantage, les classes populaires acceptent néanmoins

la division du travail éducatif. L’école reste en partie pour elles « *un milieu hostile pourvoyeur de frustrations et d’échecs* », souligne Poullaouec. « *Elles ne défendent pas la “coéducation”.* » Au contraire des classes moyennes, en effet, elles doutent de l’idée qu’il faille associer parents et enseignants au nom d’une continuité entre éducation scolaire et éducation familiale (*lire l’article ci-dessous*). Mais, en accaparant l’exercice de la représentation dans les conseils d’école et les conseils d’administration, les classes moyennes ont imposé la particularité de leurs attentes sociales.

De plus en plus étroitement associés, enseignants et parents ont noué des rapports ambivalents. Pour M. César Landron, secrétaire départemental du Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs et des

professeurs des écoles - Force ouvrière (Snudi-FO), deuxième syndicat enseignant dans le primaire, « *cela fait une dizaine d’années que toutes les luttes se font dans l’unité avec les parents* ». Efficace, notamment sur les rythmes scolaires, cette alliance enfonce un coin dans l’antagonisme favori du pouvoir et des médias : celui qui opposerait salariés et usagers.

Elle n’en est pas pour autant indéfectible. Lorsqu’il arrive que les parents soient plus formés que les enseignants, l’arène de la communauté scolaire peut conduire à une surveillance par les premiers du travail des seconds plutôt qu’à une solidarité visant à défendre l’institution. L’attachement des fédérations de parents d’élèves à une école de proximité peut en outre altérer les conditions de travail des professeurs.

Pas de voile pour les mères ?

formation et à des compensations financières pour les représentants élus. Quant aux devoirs, c’est le problème de la laïcité qui se pose avec acuité.

Au centre social des Tilleuls, au Blanc-Mesnil, Rachida, Mouna, Khadija, Feirouz et Mylène, assises autour d’une table, ne décolèrent pas. Fondatrices du collectif Sorties scolaires : avec nous !, ces femmes voilées bataillent contre la circulaire Chatel du 27 mars 2012. Soumettant les

Dans le cadre du dispositif « Artiste rencontre territoire scolaire » (ARTS), le collectif Faux Amis est intervenu auprès de plusieurs établissements scolaires de la ville de Cambrai, amenant les élèves à réfléchir sur leur environnement quotidien et à l’investir par des gestes artistiques.



COLLECTIF FAUX AMIS HANS LUCAS

Limites de la coéducation

ÉTAT, collectivités territoriales, associations de parents d’élèves et syndicats enseignants manifestent un rare unisson lorsqu’il s’agit de la coéducation, ce nouveau « *partenariat* » visant, selon le site du ministère, à « *donner toute leur place aux parents dans l’école* » en construisant « *une école accueillante et bienveillante* ».

Une rupture, selon le sociologue Philippe Gombert : « *Longtemps les familles ont été tenues à distance de l’école. De la Révolution française aux années 1960, l’Etat les considérait comme un obstacle au projet éducatif qu’il entendait mener.* » En 1792, Louis-Michel Lepeletier, marquis de Saint-Fargeau, s’adressait à la Convention nationale pour présenter son projet de décret concernant l’éducation, qu’il résumait ainsi : « *A 5 ans, la patrie recevra donc l’enfant des mains de la nature; à 12 ans, elle le rendra à la société* (1). » Plus tard, ayant consolidé son monopole sur l’éducation, la République, soucieuse de substituer le mérite à l’héritage et d’instaurer la laïcité, s’est évertuée à distinguer ce qui appartenait à la sphère privée de ce qui relevait de la sphère publique.

« *Avec la gratuité de l’enseignement, la bourgeoisie catholique s’est sentie menacée parce que les logiques de clientèle sur lesquelles reposait son pouvoir n’existaient plus*, explique Gombert. *C’est alors qu’elle a cherché à s’organiser.* » Les premières associations, la Fédération des parents d’élèves de l’enseignement public (PEEP), en 1910, et l’Union nationale des associations de parents d’élèves des écoles libres (Unapel), en 1933, se sont ainsi formées pour contester à l’Etat sa prétention à dispenser une éducation laïque à l’abri du contrôle parental.

Dans un premier temps, la Fédération des conseils de parents d’élèves (FCPE), créée en 1947

à l’instigation du Syndicat national des instituteurs (SNI), défendait les prérogatives de l’Etat. Mais, dès les années 1960, elle prend ses distances avec le monde enseignant en se prononçant pour une participation plus grande des parents au système scolaire. Les associations obtiennent gain de cause : les lois Faure (1968) et Haby (1975) instituent la représentation des parents au sein des conseils d’école et des conseils d’administration. La loi d’orientation sur l’éducation proposée par M. Lionel Jospin en 1989 parachève la mutation en reconnaissant l’existence d’une « *communauté éducative* » rassemblant le personnel d’établissement, les élèves, les collectivités territoriales et les parents.

Mais son pouvoir, limité, n’est guère de nature à bouleverser l’ordre des choses. Dans ces instances, l’antagonisme est feutré, la cogestion, de rigueur, et les décisions sont bien souvent cantonnées au champ administratif. L’école s’y donne toujours à voir séparée de la société dont elle procède, comme un monde de jeux de pouvoir clos et d’enjeux sociaux locaux. Pourtant, en légitimant la territorialisation de l’école, la gouvernance transforme en profondeur le système scolaire.

EN incorporant à sa dynamique l’aspiration démocratique des parents, le capitalisme a trouvé son cheval de Troie. Depuis 1980, les comparaisons internationales permettent de conclure à l’anachronisme et au conservatisme d’un système éducatif qui marginalise les familles. Prise dans la spirale de la décentralisation, la participation parentale s’est muée en prétexte pour poser les fondations d’un marché scolaire organisé autour d’établissements autonomes et de projets éducatifs territorialisés. « *Autonomie* », « *réseaux* », « *projets* », « *partenariats* », « *concertation* », « *horizontalité* » sont les nouveaux maîtres mots à l’abri desquels

le libéralisme avance. A l’aune de cette situation, comment penser une relation entre parents et enseignants susceptible de déjouer les tentatives d’instrumentalisation, de faire émerger un bloc social conscient de ses intérêts communs et prêt à lutter pour les défendre ?

ANCIENNE directrice de l’école du Plateau à Champigny-sur-Marne, M^{me} Jeanne Dion est maintenant responsable du Groupe français d’éducation nouvelle (GFEN) d’Ile-de-France. Dans les années 1980, elle a lancé dans son établissement un ensemble d’expériences pédagogiques : « *Notre objectif était de légitimer les enseignants dans leur rôle et les parents dans le leur.* » Pour cela, il fallait « *dépasser l’idée que la pédagogie serait une chasse gardée* », tout en garantissant à l’enseignant, sinon un monopole, du moins une expertise en la matière. « *Lors des réunions, on posait aux parents deux questions : “Qu’avez-vous appris à vos enfants depuis qu’ils sont nés ?” et “Qu’est-ce qui vous a paru essentiel pour réussir ces apprentissages ?”. S’ensuivait une discussion pédagogique afin de définir un ensemble de pratiques communes que nous nous engagions à mettre en œuvre dans la classe et à la maison.* »

Seconde originalité : le samedi matin, des parents dirigeaient des ateliers. « *Je me souviens d’un atelier menuiserie. Nous avions défini avec le père la meilleure situation d’apprentissage. Mais, concrètement, nous aurions été incapables de faire ce qu’il faisait. On n’avait pas sa compétence technique.* » Pour M^{me} Dion, cette expérience a transformé les rapports sociaux. Les enseignants ont commencé à porter un regard neuf sur les parents,

tration de ne plus pouvoir accompagner nos enfants, mais, au moins, il n’y aurait pas de discrimination entre les parents. Sans compter que ça donnerait du travail à des jeunes ! »

Parents laïques contre parents prosélytes ; parents stratèges contre parents démissionnaires ; enseignants contre parents : érigée en pivot de la société, l’école est devenue l’objet de toutes les instrumentalisations. Consacrée au moment même où la démocratie recule dans la cité et dans l’entreprise, la fonction de « *parent d’élève* » agit comme un exutoire. L’école apparaît comme le lieu des délibérations participatives, où tout reste possible à condition d’abattre la bonne carte.

A l’heure, cependant, où l’Etat social se saborde, où la misère grandit, où les inégalités ne cessent de croître, doit-on continuer à vouloir la transformer en ses murs, en l’investissant d’une espérance qu’elle ne peut satisfaire ? En universalisant leur condition particulière, une partie des pères et des mères de Seine-Saint-Denis ont compris qu’ils étaient citoyens avant d’être parents.

ALLAN POPELARD.

(6) Tristan Poullaouec, *Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l’école*, La Dispute, coll. « L’enjeu scolaire », Paris, 2010.

(7) Jean-Pierre Terrail (sous la dir. de), *L’Ecole en France. Crise, pratiques, perspectives*, La Dispute, coll. « Etat des lieux », 2005.

tandis que « *les parents ont peu à peu animé des stages sur la pédagogie dans toute la région* ».

Emanciper les parents compterait-il au nombre des missions de l’école ? « *Ce qui nous importait*, répond M^{me} Dion, *c’était la réussite des enfants. Nous voulions éviter que les élèves des milieux populaires se sentent obligés de faire le grand écart entre l’école et leur famille, et qu’ils intériorisent un sentiment de honte ou de trahise à l’égard de leur milieu d’origine.* » Comme l’a analysé Pierre Bourdieu, et comme l’ont décrit Annie Ernaux ou Didier Eribon, l’incorporation de la culture scolaire se fait souvent au prix d’une violence symbolique qui revêt tous les aspects d’un exil intérieur. « *Ne pourrait-on pas faire l’économie de cette souffrance ?* », interroge M^{me} Dion.

PASSIONNANTE, cette expérience se heurte à des limites évidentes. Dans le contexte politique actuel, comment ne pas craindre la récupération dont elle pourrait faire l’objet ? Entre l’accentuation de la territorialisation – et donc de la déréglementation libérale du cadre national de l’éducation – et le recours aux parents pour compenser les sous-effectifs dus aux politiques d’austérité, les dangers ne sont pas minces. Sans compter que, dès l’instant où des parents entrent à l’école pour assurer une mission éducative, la question de la laïcité reste entière.

A. P.

(1) Lire Louis-Michel Lepeletier, « Eduquer le peuple, armer la Révolution », dans « Feu sur l’école », *Manière de voir*, n° 131, octobre-novembre 2013.

« L'ÉCOLE AVANT LA MOSQUÉE »

Le mouvement Gülen, une énigme turque

Mis en cause dans diverses affaires de corruption, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a encore aggravé son impopularité par sa volonté de censure des médias et d'Internet. Il se retrouve d'autant plus en état de faiblesse qu'il a définitivement perdu un allié de poids : M. Fethullah Gülen, fondateur d'un mouvement d'inspiration soufie dont l'influence dépasse les frontières du pays.

PAR ALI KAZANCIGIL *

SES MEMBRES l'appellent *Hizmet* (« le Service ») ; les médias turcs, *Cemaat* (« la Communauté »). Vaste et puissant groupe social à base religieuse, le mouvement Gülen a été fondé dans les années 1970 par M. Fethullah Gülen, un important penseur mystique de tradition soufie (1) qui réside aux États-Unis, où il est connu et apprécié. En 2008, il figurait parmi les « intellectuels les plus influents du monde » désignés par la revue américaine *Foreign Policy*.

En Turquie, l'opinion est divisée sur la nature et les objectifs du mouvement. Ses partisans le glorifient autant que ses adversaires le diabolisent. Il est vrai qu'il reste très discret sur son fonctionnement, ce qui peut résulter d'une stratégie délibérée, mais s'explique aussi par d'autres facteurs. Dès sa création, il a été réprimé par l'État kémaliste, en particulier par l'armée, et M. Gülen a dû s'installer aux États-Unis en 1999 pour éviter la prison. Par ailleurs,

il est constitué d'un ensemble de réseaux décentralisés et transnationaux, sans structure hiérarchique. C'est la pensée de M. Gülen, exposée dans ses livres et dans ses rares déclarations publiques ou entretiens, qui lie et inspire ses membres. On a souvent comparé les gülenistes aux jésuites, avec lesquels ils entretiennent d'excellentes relations, mais aussi aux missionnaires protestants, à l'Opus Dei, voire aux francs-maçons.

Sont-ils seulement un acteur de la société ? Le mouvement Gülen relève-t-il de la « religion civile » (*civil religion*), concept utilisé par la sociologie américaine pour désigner des mouvements à base religieuse se consacrant à des activités séculières au sein de la société (2) ? Ou poursuit-il aussi un dessein caché ? Bien qu'il n'ait pas d'activités politiques directes, du fait de sa puissance et de ses moyens financiers, il exerce une influence réelle, essentiellement pour défendre ses intérêts.

Une société plus individualiste

LE premier ministre Recep Tayyip Erdogan, dont M. Gülen fut l'allié entre 2002 et 2011, s'est servi sans réserve de cette influence : il a utilisé des magistrats et des policiers gülenistes pour mettre fin à la tutelle militaire sur la vie politique – avant d'accuser le mouvement, lorsque la crise a éclaté, fin décembre 2013, de s'être infiltré dans la justice et la police. Face à ces attaques, certains réseaux gülenistes se sont jetés dans la mêlée, au risque de mettre en péril l'image spiritualiste de leur chef. Ces deux épisodes montrent bien le pouvoir de l'organisation. Après avoir efficacement contribué à expulser de la scène son adversaire historique, l'armée, elle a

fortement déstabilisé l'homme fort du pays, M. Erdogan : ce sont des magistrats proches d'elle qui ont engagé les poursuites judiciaires sur les cas de corruption au sommet du pouvoir.

Mais le mouvement est aussi intervenu dans le débat sur la démocratie en Turquie, et en particulier sur la nouvelle Constitution. Contrairement à M. Erdogan, qui veut imposer un régime avec une présidence forte dans l'espoir d'être élu à ce poste en juillet 2014, M. Gülen défend le régime parlementaire actuel, mais prône une séparation des pouvoirs plus stricte.

Selon des estimations récentes, le mouvement, qui donne la priorité à l'éducation – « *l'école avant la mosquée* »,



MUSTAFA HORASAN. – De la série « Crash », 2010 (Exposition du 5 avril au 17 mai, Pi Artworks, Londres)

aime à répéter M. Gülen –, dispose de deux mille établissements éducatifs, essentiellement des lycées de très bon niveau, dans cent quarante pays. Il organise des plates-formes, comme la « plate-forme de Paris », qui propose des rencontres et des débats consacrés au dialogue entre les religions et les cultures ou à des questions sociales (emploi, discriminations, pauvreté), et développe des activités charitables. Ses ressources sont estimées à 50 milliards de dollars. Une partie importante de ses fonds provient de la « nouvelle bourgeoisie islamique » (3), ces entrepreneurs conservateurs et pieux d'Anatolie (4). Montés en puissance depuis les années 1980, ils apprécient la modernité des idées de M. Gülen, qui propose d'allier l'éthique musulmane et l'économie de marché à un islam ouvert au temps présent et au monde (5). Sa doctrine vise à concilier l'observation stricte de la religion avec une action sociale sécularisée (6), tout en s'opposant à leur fusion, contrairement aux préconisations de l'islam politique.

Que ce soit au sein de la société turque, en Afrique, au Proche-Orient, en Asie centrale ou dans les Balkans, l'influence de cette pensée est considérable au sein des populations musulmanes qui souhaitent un islam réconcilié avec la modernité. Elle se diffuse à travers les médias du mouvement : *Zaman* (« Le Temps »), premier quotidien turc (un million d'exemplaires) ayant des éditions en anglais (*Today's Zaman*) et en français (*Zaman France*, sur Internet), mais aussi des sites dans de nombreuses langues et des chaînes de télévision, comme Samanyolu (« La voie lactée »). Les réseaux gülenistes transnationaux représentent d'ailleurs un atout pour la diplomatie et les exportations turques.

Conformément à sa pensée, qui exclut le mélange du religieux et du politique, M. Gülen n'a jamais varié dans sa défense de la démocratie, ni dans son opposition déterminée à l'islam politique

turc et à son idéologie de la « vision nationale » (*millî görüs*) : une synthèse d'un islam ritualiste, proche de l'État et du nationalisme turc, dont le fondateur fut Necmettin Erbakan, premier ministre en 1996-1997. La pensée gülenienne n'est toutefois pas dépourvue d'un certain « turquisme », probablement lié au fait que son message s'inscrit dans le soufisme turc. Ainsi, bien qu'il s'affirme favorable à la paix, le mouvement s'est montré réticent à l'annonce des négociations entamées par M. Erdogan avec le

ENTREPRISES dans les années 1980 sous la houlette de Turgut Özal, l'homme d'État le plus important depuis Mustapha Kemal Atatürk, le fondateur de la république, les réformes économiques et sociales ont dynamisé l'ensemble du pays. Désormais, cependant, le conservatisme et le rapport à l'islam des classes moyennes et des entrepreneurs anatoliens se modifient sous l'effet de la rationalité instrumentale du capitalisme. On peut penser que l'impact de cette rationalité économique et sociale fera progressivement reculer le conservatisme individuel et collectif. Et le mouvement Gülen est partie prenante de ces transformations.

Cette modernisation et les changements intervenus dans le rapport à l'islam peuvent s'appréhender à la lumière de la sociologie des religions de Max Weber (8). En effet, les travaux du sociologue allemand ont montré que ce sont les processus sociaux qui déterminent en dernière instance les directions prises par les institutions, dogmes et symboles religieux ; ce que confirment les évolutions de la société turque.

Aux plans spirituel et intellectuel, M. Gülen apparaît comme un héritier de Saïd Nursi (1876-1960), à l'origine de la confrérie soufie Nurcu. Il a interprété et réactualisé l'enseignement de Nursi sur l'importance des rapports entre l'islam et la modernité – c'est-à-dire la raison et la science. Il y a intégré la dimension démocratique, ainsi qu'une intervention plus affirmée au sein de la société, notamment en matière d'éducation (9). Dans un ouvrage précurseur (10), le sociologue Serif Mardin a analysé la profondeur et l'originalité de la pensée de Nursi, alors que ce mystique restait encore largement incompris et considéré comme un fanatique, un dangereux réactionnaire, par l'État et par les élites urbaines. Mardin a montré que sa pensée comportait une dimension relevant de ce qu'il a appelé le « personnelisme », encourageant l'individualisme chez les croyants. Il a souligné la différence entre deux conceptions de

chef historique des Kurdes de Turquie, M. Abdullah Öcalan (7).

Entre 2002 et 2011, M. Gülen a soutenu le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP) parce que ses dirigeants, bien qu'issus de l'islam politique, se présentaient comme « conservateurs-démocrates » : une définition conforme à sa vision. De plus, les statuts de l'AKP ne comportent aucune référence à l'islam. La coopération entre ces deux puissants acteurs, l'un politique, l'autre social, a joué un rôle important dans la transformation du pays et dans sa montée en puissance économique et diplomatique. Ensemble, ils ont réussi à évincer l'armée. Mais, à partir de 2010, M. Gülen a commencé à critiquer publiquement les choix de M. Erdogan, tant sur le plan intérieur que diplomatique – il a notamment contesté son discours de plus en plus virulent contre Israël. Il a pris encore davantage de distance après le tournant autoritaire et islamisant du premier ministre, en 2011. Les relations se sont ainsi tendues jusqu'à la rupture, fin 2013.

Un mouvement religieux peut-il être un acteur de la modernité ? Aux yeux des Turcs qui se font de cette dernière une conception républicaine et laïque à la française, cette simple hypothèse pouvait paraître inepte. Et pourtant c'est ce à quoi l'on assiste, car la société turque s'est transformée en profondeur. Les classes moyennes sont devenues majoritaires et, surtout, l'Anatolie, tout en restant conservatrice, a entamé sa mutation. La société devient plus individualiste – y compris dans le rapport à l'islam – et se sécularise, comme l'a montré le « Mai 68 turc », ainsi qu'on a appelé les manifestations de mai-juin 2013 à Istanbul et dans d'autres grandes villes. La modernité kémaliste autoritaire avait échoué à intégrer les populations anatoliennes, conservatrices et pieuses ; on assiste donc cette fois à l'émergence d'une modernité « par le bas » qui inclut des couches de la société longtemps méprisées.

Spiritualité humaniste

l'islam : d'un côté, le « peuple des hadiths (11) », dogmatique et légaliste ; de l'autre, les soufis mystiques, comme Nursi et M. Gülen, qui privilégient la spiritualité et incarnent le versant humaniste de la religion.

Le mouvement Gülen est-il un danger ou un atout pour la démocratie et la société turques ? Aussi longtemps que se maintiendra l'ascendant de la pensée et de la personnalité de M. Gülen, on penchera pour la seconde hypothèse. En revanche, la disparition de ce septuagénaire à la santé fragile pourrait changer la donne. Au sein de la société, il n'existe pas actuellement de mouvement social de gauche assez fort pour faire contrepoids aux gülenistes, ni d'ailleurs de parti de gauche capable de s'opposer à l'hégémonie de l'AKP ou à celle qu'un mouvement post-Gülen pourrait éventuellement tenter d'imposer dans le domaine politique.

(1) Helen Rose Ebaugh, *The Gülen Movement : A Sociological Analysis of a Civic Movement Rooted in Moderate Islam*, Springer, Dordrecht, 2010.

(2) Robert N. Bellah, « La religion civile aux États-Unis », *Le Débat*, n° 30, Paris, 1984.

(3) « Les calvinistes islamiques : changement et conservatisme en Anatolie centrale », European Stability Initiative, Berlin-Istanbul, 2005.

(4) Lire Wendy Kristiansen, « Activisme patronal », *Le Monde diplomatique*, mai 2011.

(5) Dilek Yankaya, *La Nouvelle Bourgeoisie islamique : le modèle turc*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2013.

(6) Louis-Marie Bureau, *La Pensée de Fethullah Gülen. Aux sources de l'« islamisme modéré »*, L'Harmattan, Paris, 2012.

(7) Lire Vicken Cheterian, « Chance historique pour les Kurdes », *Le Monde diplomatique*, mai 2013.

(8) Max Weber, *Sociologie des religions*, Gallimard, coll. « Tel », Paris, 2006.

(9) Erkan Toguslu (sous la dir. de), *Société civile, démocratie et islam : perspectives du mouvement Gülen*, L'Harmattan, Paris, 2012.

(10) Serif Mardin, *Religion and Social Change in Modern Turkey : The Case of Bediüzzaman Said Nursi*, State University of New York Press, coll. « SUNY Series in Near Eastern Studies », Albany, 1989.

(11) Les hadiths sont les paroles rapportées du prophète Mohamed et de ses proches compagnons.

Au coeur des Alpes.



Etudiez au sommet

Master 2

- Sécurité internationale et défense (recherche et professionnel)
- Droit international et européen (recherche)
- Carrières juridiques internationales et européennes (professionnel)

contact veronique.thiers@upmf-grenoble.fr

FACULTÉ DE DROIT GRENOBLE



Imprimerie du Monde
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

OJD
PRESSE PAYANTE
2009

IMPRI'M'VERT

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 1 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

POISSONS, PRIMEURS, PHOSPHATES EXPORTÉS VERS L'EUROPE

Si riche Sahara occidental

La question du Sahara occidental recouvre de plus en plus celle du développement économique du Maroc. Car les territoires que Rabat appelle « provinces du Sud » contribuent largement aux recettes d'exportation du royaume. Les partisans de l'indépendance contestent la légalité de cette exploitation.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
OLIVIER QUARANTE *

Sur le principal axe routier reliant la grande ville du nord du Sahara occidental, El-Ayoun (1), à Dakhla, à plus de cinq cents kilomètres au sud, on ne compte plus les camions qui transportent poulpes et poissons blancs. La région totalise mille deux cents kilomètres de côte, et ses eaux sont parmi les plus poissonneuses du monde. Selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Maroc (2), le secteur de la pêche représente soixante-quatorze mille emplois (3), auxquels il faut ajouter une importante activité non déclarée. Pesant à elle seule 17 % du produit intérieur brut (PIB) de ce territoire, 31 % des emplois locaux et 78 % des captures marocaines, la pêche des « provinces du Sud » – comme on appelle officiellement au Maroc le Sahara occidental – génère une richesse immense. Le Royaume se l'est appropriée en 1975, en même temps qu'il annexait ce territoire considéré comme « non autonome (4) » depuis le vote de la résolution 2072 à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1965.

Sur cette route unique et dangereuse, on croise d'autres camions, qui peuvent acheminer des tomates, des concombres et des melons produits près de Dakhla. Selon l'organisation non gouvernementale (ONG) Western Sahara Resource Watch, les environs de la ville comptent onze sites agricoles, parmi lesquels celui de la société Tawarta. Une serre longe la route sur au moins cinq cents mètres. Dans cette ferme agricole, on produit des tomates cerises commercialisées sous le nom « Étoile du Sud », une marque appartenant à la société française Idyl. Injustement estampillées « origine Maroc », ces cultures, qui couvraient près de six cents hectares en 2008 (5), sont ensuite exportées en Europe via Agadir, à mille deux cents kilomètres de là.

Des droits inaliénables... ou presque

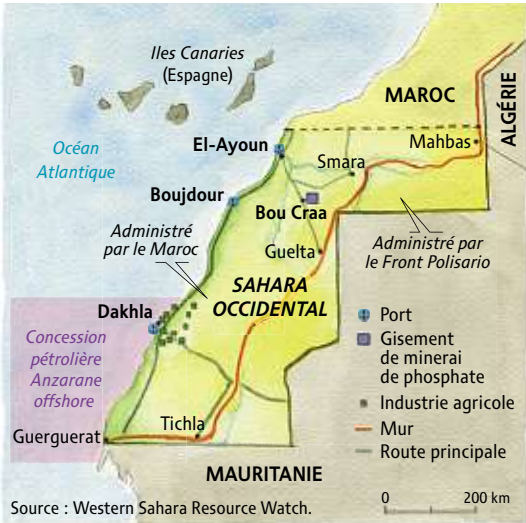
Le CESE y voit une activité à « haute valeur ajoutée ». Le plan Maroc vert prévoyait pour le Sahara occidental le passage de trente-six mille tonnes de primeurs en 2008 à quatre-vingt mille tonnes en 2013, pour atteindre cent soixante mille en 2020, sur une superficie de deux mille hectares. La totalité de ces productions est programmée pour l'export. Le nombre d'employés, actuellement autour de six mille, triplerait dans le même temps.

Plus au nord, à une dizaine de kilomètres d'El-Ayoun, on découvre le port exploité par l'Office chérifien des phosphates (OCP). Une fine poussière trouble la vision. Elle provient des phosphates transportés depuis la mine de Bou Craa grâce à un tapis roulant qui s'étend sur une centaine de kilomètres à travers le paysage désertique. On devine seulement les silos de stockage et la silhouette de vraciers (6) venus du monde entier pour embarquer le minerai. Cette ressource est primordiale pour le royaume : l'OCP est le second producteur et le premier exportateur de phosphate brut et d'acide phosphorique dans le monde, ainsi que l'un des principaux exportateurs d'engrais phosphatés. Le Maroc en retirait 6 % de son PIB en 2012 et détient les réserves mondiales les plus importantes.

Vice-président d'une association qui travaille sur la question des ressources naturelles au Sahara occidental, M. Mohamed Alisalem Bobeit, que l'on rencontre dans une maison d'El-Ayoun, parle calmement. Il a bien conscience de l'importance de PhosBoucraa pour le Maroc. Le site produit autour de 10 % des phosphates extraits par l'OCP et celui-ci prévoit de doubler sa production d'ici à



Au large des côtes sahraouies, un navire de pêche rejette des tonnes de poissons jugés non commercialisables



Source : Western Sahara Resource Watch. AGNÈS STIENNE

2020. « C'est le pillage de ressources qui appartiennent au peuple sahraoui », estime M. Bobeit. Il prend des risques à s'exprimer publiquement sur le sujet : M. Sid Ahmed Lamjayed, le président de l'association (illégale, puisque le Maroc ne reconnaît aucune association créée par des Sahraouis), a été arrêté le 25 décembre 2010, après le vaste mouvement de protestation de Gdeim Izik (7), et condamné à la prison à perpétuité par le tribunal militaire de Rabat.

Mais son analyse est de plus en plus partagée, si l'on en juge par la multiplication des manifestations. Arrêt de l'exploitation des ressources tant que le conflit n'est pas réglé par l'organisation d'un référendum d'autodétermination : depuis octobre 2010 et la manifestation de Gdeim Izik, cette revendication est au cœur du conflit qui oppose le Front Polisario (mouvement politique armé considéré par l'ONU comme le « représentant légitime du peuple sahraoui ») au Maroc. « Une résolution de l'ONU qui interdirait l'exploitation des ressources par le Maroc créerait les conditions favorables pour une avancée vers le règlement du conflit », estime M. Brahim Sabbar, secrétaire général de l'Association sahraouie des victimes de violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH).

Divisée, la « communauté internationale » a en réalité laissé le Maroc prendre possession de ce territoire de deux cent soixante-dix mille kilomètres carrés. Ainsi, il a pu contrôler PhosBoucraa, en accord avec l'occupant antérieur, l'Espagne, qui exploitait le site depuis 1962 et en est restée actionnaire jusqu'en 2002. Pourtant, la guerre avec le Front Polisario avait déjà éclaté, et le Sahara occidental était déjà inscrit sur la liste des territoires non autonomes régis par l'article 73 de la Charte des Nations unies. En 1962, l'Assemblée générale de l'ONU consacrait le droit des peuples « à user et à disposer des ressources naturelles que recèlent leurs territoires pour assurer leur développement et leur bien-être (8) ». La jurisprudence a par la suite confirmé les « droits inaliénables » des peuples des territoires non autonomes sur leurs ressources naturelles, ainsi que leur droit « d'être et de rester maîtres de la mise en valeur future de ces ressources ».

Tout le débat actuel tourne autour de la question des bénéfices que retireraient – ou pas – les Sahraouis de l'exploitation économique mise en œuvre par le Maroc. La signature pour le royaume, en octobre 2001, de contrats de prospection pétrolière avec deux compagnies, dont TotalFinaElf, a donné à l'ONU l'occasion de rendre un avis qui nuançait les grands principes énoncés précé-

demment. « La question est de savoir si la règle de la "souveraineté permanente" [sur les ressources naturelles] interdit à la puissance administrante toute activité liée aux ressources naturelles du territoire non autonome qu'elle administre, ou seulement celles qui seraient entreprises au mépris des besoins et des intérêts de la population de ce territoire, sans qu'elle en bénéficie », déclare le secrétaire général adjoint aux affaires juridiques.

Mais aucun mécanisme d'évaluation de ces intérêts n'est prévu. Les conditions qui permettraient aux « peuples coloniaux des territoires non autonomes » d'exercer leurs droits légitimes sur leurs ressources naturelles ne sont pas définies. Dès lors, la question devient un élément du rapport de forces entre les parties en conflit. Le Front Polisario dénonce le « pillage » des ressources et le mépris du « peuple du Sahara occidental ». Il a engagé en novembre 2012 une procédure judiciaire devant la Cour européenne de justice pour demander l'annulation de l'accord de libre-échange commercial et agricole entre l'Union européenne et le Maroc, qui, signé au mois de mars précédent, inclut le Sahara occidental. Premier argument avancé : l'absence de consultation du Front Polisario.

Versement d'allocations pour acheter la paix sociale

Les autorités marocaines, elles, déploient une intense activité pour convaincre que l'exploitation économique profite à la « population du territoire ». Elles multiplient les annonces de nouveaux programmes d'investissement, relayées régulièrement dans la presse française (9) et abondamment dans la presse marocaine. On y parle de « population locale », sans que l'on sache s'il s'agit des Sahraouis ou des Marocains installés par centaines de milliers dans cette zone. Le Front Polisario, lui, évoque le « peuple du Sahara occidental ». Les deux expressions sont utilisées par le conseiller juridique de l'ONU pour désigner les Sahraouis, ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion.

Le makhzen (le palais) fait tout pour accréditer l'idée que les Sahraouis profitent des richesses naturelles. L'OCP, par exemple, mènerait une politique sociale : « Tous les revenus nets de PhosBoucraa sont réinvestis dans la région et bénéficient à ses habitants », peut-on lire dans son rapport d'activité 2012. Sur le site minier, on a recruté pas moins de cinq cent trente jeunes Sahraouis après les événements de Gdeim Izik. Il s'agissait d'embaucher les enfants des retraités qui y travaillaient déjà à l'époque espagnole et qui n'étaient pas satisfaits de la retraite qu'ils touchaient. « Un accord a bien été trouvé, mais les jeunes ont été embauchés à un statut auquel plus personne n'est recruté, donc à un salaire moindre », regrette pourtant M. Eddia Sidi Ahmed Moussa, figure du syndicalisme local, secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs sahraouis (interdite).

Autre levier : l'octroi de la carte de promotion nationale, une aide sociale équivalant à environ 150 euros mensuels, qui semble largement attribuée. Plusieurs récits recueillis sur place confortent l'idée que, s'agissant des Sahraouis, cette allocation permet d'acheter la paix sociale et de réguler l'agitation politique à travers la distribution de l'argent par des chefs de tribu. Les autorités peuvent aller jusqu'à retirer l'aide à une personne vue dans une manifestation prosahraouie.

Peut-on parler de réels « bénéfices » ? En l'absence de données fiables sur le territoire, que

le Maroc n'est pas contraint de fournir puisqu'il n'est pas considéré par l'ONU comme la « puissance administrante » (10), impossible de répondre de façon certaine. L'instrumentalisation de cette question pour servir la politique royale, en revanche, ne fait aucun doute. La définition en novembre 2013 d'un « nouveau modèle de développement des provinces du Sud » élaboré par le CESE avait pour but d'apporter la contribution de la « société civile » à la « réussite de l'initiative marocaine d'autonomie » (11). Depuis 2007, Mohammed VI présente celle-ci comme le contre-projet au référendum d'autodétermination demandé chaque année par l'ONU depuis 1991.

Le Parlement européen renouvelle l'accord de pêche

Dernier exemple en date : le 10 décembre 2013, la majorité du Parlement européen a validé le nouvel accord de pêche qui doit prolonger, entre 2014 et 2017, celui de 2007-2011. Cette fois encore, le Maroc comprend – sans même que cela soit mentionné dans le protocole – les eaux du Sahara occidental. L'accord prévoit à nouveau le versement d'une subvention annuelle (30 millions d'euros, au lieu de 36 précédemment, pour développer le secteur de l'industrie). En contrepartie le Maroc attribue des licences à des bateaux européens et des quotas de pêche espèce par espèce. La même assemblée ayant refusé en décembre 2011 de reconduire le premier accord, ce nouveau vote favorable apparaît comme un signal de soutien adressé au gouvernement marocain et à sa politique « réformatrice ».

Pour cela, le service juridique du Parlement européen évacue très vite la question des bénéfices, en considérant que le Maroc peut inclure les eaux du Sahara occidental et qu'un tel accord est légal dans la mesure où le royaume « respecte ses obligations envers le peuple du Sahara occidental ». Tant pis si les seuls parlementaires européens autorisés à se rendre dans ce territoire sont ceux du groupe d'amitié Union européenne-Maroc. Le député français Gilles Pargneaux (Parti socialiste), président de ce groupe, ne s'y trompe d'ailleurs pas : « Il était illusoire de vouloir résoudre le problème du Sahara occidental par le rejet de cet accord de pêche. Je rappelle que la proposition d'autonomie du Sahara occidental présentée par le Maroc aux Nations unies en 2007 est la seule solution possible (12). » Tant pis aussi pour l'intérêt purement économique et financier du texte : une évaluation indépendante du précédent accord de pêche avait montré un rapport coût-efficacité « très faible » et une inefficience tout à fait exceptionnelle.

Premier investisseur étranger au Maroc, la France contribue activement à ce statu quo en défaveur des Sahraouis. En novembre dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau port de pêche de Boujdour, impressionnant avec sa digue principale de sept cent vingt-quatre mètres et sa digue transversale de deux cent soixante mètres. Il a été réalisé avec le soutien financier de l'Agence française de développement, dont la contribution au Maroc est passée de 380 millions d'euros en 2011 à 831 millions en 2012. A Boujdour, M^{me} Sultana Khaya, jeune militante sahraouie des droits humains, vient de créer la Ligue pour la protection des ressources naturelles. Elle redoute une exploitation du pétrole par Total, qui menait en juillet 2013, soit douze ans après le premier contrat au Sahara occidental, une mission de prospection sismique sur une zone de plus de cent mille kilomètres carrés nommée « Anzarane offshore »...

(1) Lire Gaël Lombart et Julie Pichot, « Peur et silence à El-Ayoun », *Le Monde diplomatique*, janvier 2006.

(2) « Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud », CESE, Rabat, octobre 2013.

(3) Le chiffre inclut la région de Tan-Tan et de Guelmim, située au sud du Maroc.

(4) Pays non décolonisés ou dont les populations ne s'administrent pas encore complètement.

(5) Selon l'ONG Western Sahara Resource Watch ; chiffre repris par la Commission européenne.

(6) Navires transportant des marchandises en vrac.

(7) Lire « Résistance obstinée des Sahraouis », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(8) Résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962.

(9) Anne Cheyvalle, « Le Maroc investit massivement dans le Sahara occidental », *Le Figaro*, Paris, 11 novembre 2013.

(10) Comme le rappelait le conseiller juridique de l'ONU en février 2002, les accords de Madrid, signés en novembre 1975 entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, n'ont pas fait du Maroc la nouvelle puissance administrante du Sahara occidental.

(11) CESE, communiqué de presse, 8 novembre 2013.

(12) « Le Parlement européen adopte définitivement l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc », Groupe d'amitié UE-Maroc, 10 décembre 2013, <http://groupedamitieuemaroc.wordpress.com>

Echec et mat pour

Depuis 1938, l'industrie pétrolière mexicaine constituait un bastion national symbolique, que les bourrasques néolibérales (pourtant puissantes dans la région) n'étaient pas parvenues à mettre à terre. C'en est fini: alors que le pays « célèbre » le vingtième anniversaire de son traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, le président Enrique Peña Nieto a décidé de livrer le secteur de l'énergie aux investisseurs.

PAR JEAN-FRANÇOIS BOYER *

LA grande presse est à ses pieds. Du *Figaro* au *Wall Street Journal* en passant par le *New York Times*, elle encense le nouveau président du Mexique. M. Enrique Peña Nieto, « jeune », « séduisant », « moderne », a conclu l'année 2013 en apothéose : il a fait adopter fin décembre une réforme constitutionnelle qui livre les secteurs de l'énergie (électricité, hydrocarbures et produits dérivés) à l'investissement privé, national et étranger. Mieux : pour y parvenir, il a réussi à diviser la gauche.

Habileté tactique

CINQ mois plus tard, coup de théâtre. Au lendemain de la prise de fonctions de M. Peña Nieto, le même Zambrano apparaît aux côtés du président, des dirigeants du parti au pouvoir – le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) – et de représentants du Parti d'action nationale (PAN, droite catholique) pour annoncer la signature du pacte pour le Mexique, sorte d'accord de cohabitation censé permettre l'adoption consensuelle des « réformes structurelles » dont le pays a besoin.

La décision de signer le pacte n'est pas prise par le PRD dans son ensemble. C'est une initiative personnelle de son président et de la tendance social-démocrate qui le contrôle. M. López Obrador, dirigeant d'un mouvement populaire antilibéral et nationaliste baptisé Morena (Mouvement de régénération nationale), s'y oppose, tout comme les autres tendances minoritaires du PRD. Sentant venir la « trahison », il a démissionné du PRD au lendemain de l'élection présidentielle et a annoncé son intention de transformer son mouvement en parti politique.

Soucieux de ne pas s'aliéner l'électorat de gauche, M. Zambrano rétorque que le pacte ne prévoit pas de réforme constitutionnelle en matière énergétique, ni la privatisation de Pemex – la société qui exploite les hydrocarbures et ses dérivés depuis la nationalisation du pétrole en 1938 –, ni l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les médicaments et les aliments, mesure fiscale très impopulaire. Effectivement, le texte ne dit rien de précis sur ces sujets. Mais personne ne doute qu'il s'agisse d'objectifs prioritaires pour le nouveau président et pour la droite.

Et chacun comprend que le PRD renonce désormais à combattre le gouvernement pied à pied. Son appui facilitera l'adoption rapide des premières réformes, dont certaines sont critiquées par la gauche radicale. Il permettra au président de tenir la promesse faite durant sa campagne aux investisseurs privés : adopter une réforme énergétique avant la fin de l'année 2013. M. Martí Batres, président exécutif de Morena, nous résume la manœuvre : « *Si Peña Nieto avait pris la décision de faire adopter ses premières réformes avec le seul appui de la droite, il aurait indirectement renforcé la gauche, laquelle aurait pu profiter du mécontentement populaire et manifester massivement dans la rue. Il fallait donc en coopérer une partie afin de la diviser et de faire croire aux électeurs de gauche que l'action du gouvernement allait dans le bon sens.* »

La présence de M. Zambrano et de ses amis à la direction du PRD permet alors à M. Peña Nieto de dévoiler son habileté

Petit retour en arrière. Au cours des jours qui suivent l'élection, en juillet 2012, et la courte défaite de M. Andrés Manuel López Obrador, candidat d'une large coalition progressiste, le Parti de la révolution démocratique (PRD) – principal parti de gauche – et ses alliés manifestent leur colère. Les accusations de fraude et d'achat de votes fusent. Président du PRD, M. Jesús Zambrano exige l'annulation de l'élection. La guerre semble déclarée entre le nouveau président et ses adversaires politiques.

tactique. Courant 2013, il négocie avec eux des propositions de lois et de réformes dont la gauche modérée n'a pas toujours à rougir, et qui ne satisfont pas totalement ni la droite ni la gauche radicale. Sont adoptées – avec le soutien des députés et sénateurs fidèles à M. Zambrano et d'un nombre fluctuant de parlementaires du PAN – une réforme du système éducatif, une loi antimonopoles et une réforme fiscale. Le président peut ainsi se présenter comme le champion de l'unité nationale, distribuant les coups à gauche comme à droite quand l'intérêt suprême du pays est en jeu.

D'un côté, l'Equateur, petit pays sud-américain de quinze millions d'habitants. De l'autre, Chevron, mastodonte de l'industrie pétrolière, dont le chiffre d'affaires a dépassé les 230 milliards de dollars en 2012. Combat inégal ? Qu'importe. Quito est déterminé à faire payer la multinationale pour la pollution dont elle est responsable.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
HERNANDO CALVO OSPINA *

UNE des voitures qui nous accompagnent est tombée en panne. Nous sommes obligés de faire halte dans l'un de ces villages de l'Amazonie équatorienne dont Google Maps ignore probablement tout. La chaleur poisse. A côté du garage, une femme vend des babioles aux automobilistes en détresse. Nous lui demandons un peu d'eau fraîche. Elle s'apprête à nous servir, puis se ravise. D'un air gêné, elle indique une boutique, un peu plus loin : « *Il vaut mieux que vous l'achetiez en bouteille chez la voisine. La nôtre risque de vous faire du mal.* » C'est la deuxième fois au cours de ce voyage que nous entendons cette réflexion.

Comme bien d'autres villages des provinces de Sucumbíos et d'Orellana, ce non-lieu a été bâti par des gens venus de loin, attirés par l'exploitation pétrolière mise en œuvre par la société américaine Texaco en 1962. Sushufindi, Tarapoa, Yuca, Socha : certaines localités dépassent à peine la taille d'un hameau. D'autres ont poussé, comme Coca ou Lago Agrio, qui atteint presque trente mille habitants.

* Journaliste. Auteur de *Tais-toi et respire ! Torture, prison et bras d'honneur*, Bruno Leprince, Paris, 2013.



GERARDO YEPIZ. – « Small Margin of Error » (Petite Marge d'erreur), 2006 (www.acamonchi-art.com)

La réforme de l'éducation provoque la colère de nombreux instituteurs et professeurs, désormais soumis à un système d'évaluation qui pénalise les enseignants des provinces les plus sous-développées

du pays (1). La loi antimonopoles, promouvant la concurrence dans des secteurs-clés, fait grimacer M. Carlos Slim, l'homme le plus riche du monde, qui règne sans partage sur les télécom-

munications mexicaines (2). Elle préoccupe aussi Televisa et Televisión Azteca (ennemies jurées de la gauche) qui, depuis vingt ans, se partagent le marché des médias électroniques. La réforme fiscale entérine l'exemption de la TVA pour les aliments et médicaments et réduit les « niches » permettant aux grandes entreprises d'échapper à l'impôt. M. Zambrano exulte : « *Le projet de réforme fiscale reprend les idées de la gauche, essentiellement celles du PRD. Ce sont des propositions que nous avons introduites dans le pacte pour le Mexique* (3) », lance-t-il en octobre 2013. A trois mois de l'adoption de la réforme énergétique, cette lune de miel entre une partie de la gauche parlementaire et le pouvoir dérouté les électeurs, qui y perdent leurs repères.

En novembre 2013, nouvelle péripétie. Le PRD, qui vient de réaffirmer lors d'un congrès extraordinaire sa volonté de demeurer dans le pacte pour le Mexique, annonce moins d'une semaine plus tard, à quelques jours du débat sur la réforme énergétique, qu'il s'en retire. Il avoue que la privatisation de l'exploitation des hydrocarbures est en marche, sans la moindre concession du gouvernement, et qu'elle sera adoptée au terme d'une procédure expéditive inhabituelle. Rester dans le pacte dans ces conditions serait suicidaire. M. Zambrano appelle enfin à manifester massivement. Morena aussi.

Trop tard : la rue répond timidement. L'explication d'une telle apathie ? La crise due au ralentissement récent de l'économie américaine, ainsi qu'une inflation croissante, rendent séduisante la promesse de garantir, à travers la privatisation, de

(1) Lire Anne Vigna, « Dans les télécollèges mexicains », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(2) Lire Renaud Lambert, « Carlos Slim, tout l'or du Mexique », *Le Monde diplomatique*, avril 2008.

(3) « Propuesta de reforma hacendaria federal, retoma banderas del Prd. Zambrano », *Tu Voz*, 9 septembre 2013, <http://tuvozenelpactoxmexico.prd.org.mx>

QUITO DÉCIDÉ À OBTENIR

Chevron, pollueur mais

Josefa, une Colombienne arrivée dans les parages il y a vingt ans, alors qu'elle fuyait la violence dans son pays, nous a confié la veille que, par chance, on peut recueillir l'eau de pluie. Lorsqu'il y en a. « *Et le reste du temps ?* » « *C'est l'eau du puits* », dit-elle avec un sourire résigné. Une femme aux traits indiens raconte qu'on vient juste de débiter les travaux pour installer des canalisations d'eau potable. « *Et pourtant, ici, nous nageons dans le pétrole depuis bien longtemps.* » A quelques mètres, une poule picore avidement la rouille sur un énorme tuyau qui, transportant l'or noir, traverse le hameau de Yuca et se perd au loin.

Des puits pour récupérer l'eau, à moins de deux cents mètres de deux bassins de stockage contenant des milliers de litres de résidus pétroliers. Ce sont de larges fosses qu'on a omis de doter d'un dispositif les isolant de la terre, de façon à éviter l'infiltration de produits toxiques dans le tissu aquifère et les nappes phréatiques. Inutile : Texaco a décrété que la terre de l'Amazonie était argileuse, et donc imperméable ! Dans ces conditions, nul besoin non plus de tranchées de drainage pour recueillir les résidus qui débordent avec les pluies...

Contamination de centaines de sites

Au fil du temps, le pétrole brut interagit avec l'eau et libère ses molécules les plus lourdes, qui sédimentent. A la surface demeurent les substances légères et huileuses. Au milieu, une couche d'eau. Pour la vidanger, Texaco a imaginé des tuyaux joliment baptisés « cous d'oie ». L'entreprise prétend que l'eau est potable, mais aucun de ses ingénieurs n'ose la boire. Les feuilles et les branches qui tombent dans les bassins se mélangent au liquide. Peu à peu s'est ainsi formée une strate meuble, qui rappelle un matelas à eau. Sauf que l'aspect est celui d'une épaisse bouillie noire.

Une enquête publiée en 2003 et réalisée principalement dans la zone exploitée par Texaco rappor-

taient que 87,3 % des habitants consultés dans ces provinces vivaient à moins de cinq cents mètres des puits d'extraction, bassins et autres installations pétrolières. Elle ajoutait que « *42 % vivent dans un rayon inférieur à cinquante mètres* », avant de conclure que la population locale avait été « *exposée à une intense pollution* » (1).

Pendant vingt-huit ans, Texaco a joui d'une quasi-exclusivité sur l'exploitation pétrolière dans la région. Au cours de cette période, l'entreprise n'a jamais diffusé d'information sur les dangers encourus par les personnes, les animaux et les plantes aux alentours des puits et des bassins. La construction de logements sur d'anciens bassins recouverts de terre et de branches ne l'a pas dérangée.

Texaco a creusé trois cent cinquante-six fosses. Si on y ajoute les bassins de stockage des déchets, cela donne huit cent vingt sites contaminés, selon la cour de justice de la province de Sucumbíos. Les Indiens et les paysans continuent d'en trouver d'autres, dissimulés. Certains suintent toujours leur pétrole. Selon l'organisation non gouvernementale (ONG) Acción Ecológica, Texaco « *a extrait près d'un milliard cinq cents millions de barils de brut (...) dans une zone de quelque quatre cent mille hectares (...) et, délibérément, elle a reversé des tonnes d'éléments toxiques et de déchets d'entretien, ainsi que plus de dix-neuf milliards de gallons [environ soixante-douze milliards de litres] d'eau sale dans l'environnement* (2). »

Le gaz qui sortait des puits individuels, dont les cheminées ne sont pas très hautes, a été brûlé sans le moindre contrôle. Lorsqu'il pleuvait, la saie tombait en même temps. Les habitants recueillaient l'eau pour préparer leurs repas et pour la boire, croyant qu'elle n'était pas polluée, puisqu'elle « venait du ciel ».

(1) Adolfo Maldonado et Alberto Narváez, *Ecuador ni es, ni será ya, país amazónico. Inventario de impactos petroleros*, Acción Ecológica, Quito, 2003.

(2) « Que Texaco limpie lo que ensucio », Acción Ecológica, 11 mars 2002, www.accionecologica.org

LA PRIVATISATION DE L'ÉNERGIE

la gauche mexicaine

meilleurs tarifs de l'essence, du gaz et de l'électricité. Matraquée par les messages individualistes et consuméristes des télévisions nationales et des chaînes câblées américaines, une partie importante de la population est sensible à l'argument. Le gouvernement l'a compris, qui a lancé sur ce thème une formidable campagne publicitaire sur tous les grands médias.

Mais il y a plus grave, nous explique Sergio Aguayo, professeur à l'institut Colegio de México : *« A la différence du PT [Parti des travailleurs brésilien], institution unie et solide qui a su tirer profit*

de ses résultats dans la gestion des villes qu'il contrôlait, les partis de gauche mexicains, désunis, bureaucratiques, clientélistes et souvent corrompus, n'ont pas su gagner en légitimité. Ils n'ont pas non plus su exploiter à leur avantage le charisme de dirigeants comme MM. López Obrador et [Cuauhtémoc] Cárdenas. »

L'avenir paraît sombre pour la gauche. Si elle ne réussit pas, dans un dernier sursaut d'unité, à dynamiter cette réforme par le biais d'un référendum populaire ou d'un recours devant la Cour suprême –

perspectives peu probables –, le Mexique ne sera plus jamais le même.

En tout cas, elle n'ira pas unie à la bataille. Début janvier 2014, le divorce est consommé entre Morena et les secteurs « collaborationnistes » qui dominent le PRD. M. López Obrador martèle que ses dirigeants ont été soudoyés par le pouvoir et refuse de faire cause commune avec eux pour engager ces batailles légales incertaines.

Tout indique que Morena fera désormais cavalier seul. Il a présenté au

parquet, le 5 février, une demande de procédure pénale contre M. Peña Nieto pour *« trahison envers la patrie »*. Une équipe juridique spécialisée étudiera d'autres initiatives susceptibles d'affaiblir le gouvernement : destitution du président par le Congrès et multiplication des habeas corpus citoyens pour enrayer la mise en place des nouvelles mesures.

Mais, au-delà de cette guérilla légale, le mouvement a élaboré une stratégie à long terme. Un membre de son secrétariat, qui préfère rester anonyme, l'affirme : *« Pour abroger les réformes, une*

seule solution : la prise de pouvoir au Parlement et au gouvernement. C'est clair pour nous. » L'outil de cette hypothétique conquête sera un nouveau parti appuyé par un large mouvement social et par la rue. En espérant que le pouvoir ne recourra pas à nouveau à la fraude, comme en 2006...

Durant toute l'année 2013, Morena s'est battu pour obtenir le statut de parti politique. Non sans peine. Les conditions posées par l'Institut fédéral électoral pour l'obtenir étaient sévères. Il les a remplies fin janvier 2014, plus largement que prévu. Mais, dans la coulisse, ses responsables confessent qu'ils ont dû convoquer plusieurs fois certaines assemblées constituantes pour réunir le quorum exigé par la loi.

A court terme, la reconquête paraît improbable. Aux élections législatives de 2015, Morena ne pourra pas présenter de candidats communs avec le PRD : la loi exclut cette possibilité pour tout nouveau parti prenant part à des élections pour la première fois. La gauche divisée pourrait y perdre des plumes. Et le PRD, son statut de première force parlementaire d'opposition, car nombre de ses cadres et électeurs semblent disposés à rejoindre M. López Obrador.

La défaite aura au moins le mérite de clarifier la situation, de recomposer un paysage politique mexicain confus et peu cohérent. Il fallait la division de la gauche, annoncée depuis longtemps, pour qu'une véritable force alternative, un pôle de résistance au néolibéralisme, puisse émerger dans le pays d'Amérique latine qui en a le plus souffert.

JEAN-FRANÇOIS BOYER.

Lire également l'article inédit
« Le Mexique privatise son pétrole »,
par John Mill Ackermann
www.monde-diplomatique.fr/50153

Tourner la page de la révolution

La réforme énergétique du président Enrique Peña Nieto parachève le rêve de son prédécesseur, M. Carlos Salinas (1). Président technocrate formé à Harvard, celui-ci privatisa, entre 1989 et 1994, des pans entiers de l'économie, et signa avec les Etats-Unis et le Canada l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna). Ce traité a ouvert le pays aux produits, services et investissements de ses partenaires, portant un coup sévère au secteur agricole et à l'industrie nationale, à l'exception de la sous-traitance et de la production délocalisée des multinationales étrangères. Restait encore à « libérer » le secteur de l'énergie. Quand les lois d'application valideront la réforme énergétique de 2013, ce sera chose faite.

Oubliés, les conquêtes de la révolution mexicaine, la nationalisation des hydrocarbures en 1938 et de l'électricité en 1960, les politiques de subvention de l'essence, du gaz et de l'électricité, les grands travaux d'infrastructure impulsés par l'Etat.

En théorie, le pétrole et le gaz resteront « propriété de la nation », et Pemex – la société publique d'hydrocarbures – et la Comisión Federal de Electricidad (CFE), des compagnies nationales. Mais, désormais, une partie importante de la rente pétrolière, gazière et électrique échappera à l'Etat.

Car, pour explorer et exploiter de nouvelles réserves de pétrole et de gaz de schiste, Pemex – chargée, sous la houlette d'un organisme gouvernemental, de définir

la stratégie de développement du secteur – pourra s'associer à des compagnies privées nationales ou à des multinationales étrangères. Cette collaboration se fera selon deux modalités : les contrats de risques partagés avec le secteur privé (l'investissement privé étant rémunéré, en cas de succès, par un pourcentage de la valeur marchande du produit) ou les licences d'exploration et d'exploitation concédées à des entreprises (lesquelles verseront un pourcentage contractuel de leurs recettes à l'Etat, mais conserveront la propriété des hydrocarbures). La nation perdra donc, in fine, une partie de ses richesses. Dans le cas de la pétrochimie, du transport des fluides et de la production d'électricité, de nouvelles entreprises privées entrерont en concurrence directe avec les compagnies nationales et empocheront la totalité de la plus-value des produits, sans aucun bénéfice pour l'Etat.

Le *Wall Street Journal* jubile : *« Alors que la nécessité d'ouvrir les ressources énergétiques du Mexique à l'entreprise privée était évidente depuis de nombreuses années, aux yeux des dirigeants politiques, elle paraissait impossible. Les exigences de l'économie – et le sentiment que de nouvelles possibilités se faisaient jour – ont finalement triomphé de l'histoire et des intérêts acquis (2). »*

L'adoption de ces réformes est une victoire pour le Mexique, assure M. Peña Nieto, car elles relanceront la faible croissance (autour de 1 % en 2013, contre

2,3 % au Brésil), créeront des emplois dans la production d'électricité ainsi que dans l'exploitation du pétrole en eau profonde, du gaz de schiste et des mines, feront baisser les prix de l'énergie pour le consommateur et réduiront la pauvreté, qui touche 45 % de la population.

La presse nord-américaine, elle, y voit une victoire des Etats-Unis. Le *Los Angeles Times* l'affirme sans ambages : *« L'impact [de ces réformes] pourrait être significatif, amplifiant le boom de production du gaz de schiste aux Etats-Unis et au Canada et redessinant les schémas de production et de consommation qui définissent les réalités géopolitiques. »* Dans le même article, M. Dallas Parker, actionnaire d'un cabinet juridique texan travaillant pour les grandes compagnies pétrolières, enfonce le clou : *« La Russie et le Proche-Orient suivent la situation de très près. Leur contrôle absolu sur le marché du pétrole et du gaz est sérieusement menacé (3). »*

J.-F. B.

(1) Lire Renaud Lambert, « Un chevalier pas si blanc », *Le Monde diplomatique*, janvier 2012.

(2) Daniel Yergin, « Behind Mexico's oil revolution », *The Wall Street Journal*, New York, 18 décembre 2013.

(3) Richard Fausset et Tracy Wilkinson, « Mexican Senate OKs bill to open oil industry to foreign investors », *Los Angeles Times*, 11 décembre 2013.

RÉPARATION

pas payeur en Equateur

Les communautés indiennes ont été les plus touchées. *« Il n'y avait aucune présence de l'Etat, nous explique M. Jimmy Herrera, qui participe au dialogue du gouvernement actuel avec les Indiens d'Amazonie. Texaco avait la main sur tout. Pour compenser les inconvénients, la compagnie pétrolière offrait aux Indiens des babioles, des objets qui ne leur servaient à rien, ou elle les menaçait de faire intervenir l'armée s'ils protestaient. Et puis les évangélistes ont débarqué des Etats-Unis. »* Des avions survolaient la zone en jetant *« des casseroles en aluminium, des pantalons, des rubans de couleur, des boutons et des photos des missionnaires (3) »*. Les religieux arrivaient ensuite pour convaincre les Indiens des bienfaits de la compagnie pétrolière et de la « civilisation ». La femme du hameau de Yuca nous explique que la vie de sa communauté a totalement chaviré lorsque ses membres ont eu besoin des salaires versés par Texaco pour survivre : la pollution avait rendu toute chasse ou pêche impossible.

Des tubercules à l'aspect étrange

Pour qui vient de la ville, c'est un mélange d'appréhension et de plaisir que d'écouter, dans cette zone dégagée de la jungle, le chant d'oiseaux inconnus se mêlant aux cris d'animaux invisibles. Le feuillage s'épaissit peu à peu, au loin, jusqu'à se fondre en un majestueux lavis vert.

Mais M. Medardo Shingre nous arrache à notre rêverie. C'est un paysan qui vit à Tarapoa depuis environ quarante ans ; il fait partie des trente mille victimes de Texaco. Les terres de sa ferme sont empoisonnées. Et ce n'est pas une figure de style : sur un large périmètre, partout où il enfonce un bâton d'à peine vingt centimètres, la terre recrache du pétrole brut. Oh, la nature s'adapte : des bananes adultes de très petite taille ; des tubercules à l'aspect étrange ; des fruits et des feuilles qui restent sans couleur. A première vue, le terrain

paraît normal, compact. Mais, avec la chaleur, il ramollit, colle aux chaussures.

Dans les provinces de Sucumbíos et d'Orellana, la mortalité due au cancer atteint le triple de la moyenne nationale. 43 % des familles touchées consommaient de l'eau recueillie à une distance allant de cent à deux cent cinquante mètres de la source de contamination (4). La femme de Yuca se souvient que les responsables de la compagnie avaient expliqué à son père que le cancer, chez les Indiens, était dû à un manque d'hygiène. Elle n'oublie pas non plus cet homme blond qui leur avait assuré que l'eau souillée de pétrole les rendrait plus forts : *« Après tout, cela permet de faire avancer les camions ! »*

En 1992, Texaco a quitté le pays. Le 3 novembre 1993, des paysans et des Indiens d'Orellana et de Sucumbíos, soutenus par des ONG, principalement américaines, ont porté plainte contre la compagnie devant un tribunal de New York. Ils l'accusaient de dommages environnementaux et sanitaires. Six mois plus tard, une vingtaine d'organisations populaires et de communautés de la région s'unissaient pour soutenir la plainte de l'Union des victimes des opérations de Texaco (Updat). Le Front de défense de l'Amazonie était né.

Trois ans plus tard, soucieuse d'éviter une action judiciaire, Texaco signait avec le gouvernement équatorien de l'époque un plan d'action et de réparation : la compagnie s'engageait à nettoyer cent soixante-deux bassins. *« Elle a tout simplement fait appel à un sous-traitant pour qu'il jette de la terre dessus, se souvient M. Shingre. Mais, en recouvrant les bassins, elle a aggravé le problème, car le pétrole est resté intact, et la contamination des sols s'est accentuée. »*

En 1998, le gouvernement et Texaco signent l'acte de Finiquito, qui met l'entreprise à l'abri de toute plainte de l'Etat après la « réparation ». Peu importe les trente mille sinistrés, non indemnisés...

Mais le procès continue, et l'entreprise fait pression pour qu'il soit transféré devant la justice équatorienne,

s'engageant même à respecter la décision des tribunaux ! M. Pablo Fajardo, un jeune avocat qui a grandi dans cette région, explique la manœuvre : Texaco avait *« de l'influence sur le système politique et judiciaire. Elle était donc convaincue qu'elle pourrait contrôler le procès. Elle n'avait pas tort (5) »*. En octobre 2003, deux ans après le rachat de Texaco par Chevron, le procès débute en Equateur.

Huit agences de lobbying

M. Fajardo, qui a eu affaire à trente-neuf avocats en une décennie, raconte que Chevron a dépensé plusieurs milliards de dollars en frais de justice. Pour sa part, le Front de défense de l'Amazonie n'a disposé que de ses propres ressources et de la solidarité internationale.

Ce que Chevron n'avait pas anticipé, c'est que le pays allait changer avec l'élection de M. Rafael Correa, en 2006. Et son système judiciaire également. Le 14 février 2011, un verdict est enfin rendu : la compagnie pétrolière est reconnue coupable. Elle doit verser 9,5 milliards de dollars à l'Updat pour le nettoyage des sols, l'installation d'aqueducs et la mise en place de systèmes de santé et de développement dans la zone. De plus, le juge impose une sanction : Chevron devra présenter des excuses publiques aux sinistrés dans un délai de quinze jours après la sentence. En cas de refus, l'amende sera doublée. Chevron refuse d'obtempérer. Sa dette est d'abord doublée, avant que la Cour nationale de justice équatorienne n'annule la décision le 12 novembre 2013.

Chevron contre-attaque néanmoins, et traîne Quito devant les tribunaux internationaux en prétendant qu'il lui revient de prendre en charge la réparation des dommages. Au moins huit agences de lobbying sont engagées pour « conseiller » divers membres du Congrès et du département du commerce américains. L'objectif : discréditer le gouvernement équatorien et menacer ses intérêts économiques.

En 2009, Chevron a déposé aux Etats-Unis quatorze plaintes contre le Front et contre quiconque travaille avec les victimes. En février 2010, la Cour fédérale de New York a accepté que, dans le cadre de la loi sur les organisations influencées par le racket et la corruption, dite RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations), les défenseurs du Front fassent l'objet de poursuites : ils auraient tenté de « racketter » Chevron.

La société traîne actuellement Quito devant un tribunal de Washington pour *« violation du traité bilatéral de protection des investissements »* qui le lie aux Etats-Unis. Aucune décision n'est attendue avant 2015. Pendant ce temps, Chevron n'a toujours pas versé un centime aux victimes...

Epilogue. Cela fait dix jours que nous sommes rentrés en France. Le 17 décembre 2013, à l'aube, nous recevons un long message de M. Morgan Crinklaw, porte-parole de Chevron, sur une adresse électronique privée. Sans préambule, il déclare savoir que nous avons *« visité des sites pétroliers dans l'est de l'Equateur »*. Il expose ensuite la version de l'entreprise, *« persécutée »* par le gouvernement équatorien.

M. Crinklaw a commencé à travailler pour Chevron fin 2008. Avant cela, il a été responsable, pendant quatre ans, de la communication du Parti républicain au Congrès des Etats-Unis.

Le lendemain, nous l'interrogeons à notre tour : comment a-t-il obtenu notre adresse ? A ce jour, toujours pas de réponse...

HERNANDO CALVO OSPINA.

(3) Fabián Sandoval Moreano, *Pueblos indígenas y petróleo en la Amazonia ecuatoriana*, CEPE, Quito, 1988.

(4) Adolfo Maldonado et Alberto Narváez, *op. cit.*

(5) Pablo Ximénez de Sandoval, « El hombre que humilló a Chevron », *El País*, Madrid, 6 juin 2011.

(6) Sur le combat des victimes, cf. María Aguinda (avec la collaboration de Patrick Bèle), *Un brin d'herbe contre le goudron*, Michel Lafon, Paris, 2012.

La Bosnie enfin unie... contre les privatisations

Pauvreté, chômage, corruption, népotisme, incompétence de la classe politique... Presque vingt ans après la fin de la guerre, le désir de résoudre les difficultés communes transcende les clivages communautaires. Début février, après avoir longtemps été réduits au silence par un système clientéliste, les citoyens de Bosnie-Herzégovine ont laissé éclater leur exaspération. Ils s'essaient désormais à la démocratie directe.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS *

«**C**ELA fait vingt ans que nous dormons, il est temps de nous réveiller ! » La formule, répétée à l'envi par les manifestants qui se rassemblent chaque jour dans toutes les villes de Bosnie-Herzégovine, dit bien le caractère inédit de la mobilisation.

L'hypothèse d'une explosion sociale circulait depuis longtemps : le chômage touche officiellement plus de 40 % de la population active, les privatisations se sont soldées par un pillage des ressources publiques, et le pays reste dominé par une élite politique inamovible et corrompue. Pourtant, le mouvement semble avoir pris de court tant les classes dirigeantes que les diplomaties occidentales, qui maintiennent la Bosnie-Herzégovine dans une situation de semi-protectorat depuis les accords de paix de Dayton, en 1995.

Le 5 février, six cents chômeurs se sont réunis devant le siège de l'administration

* Rédacteur en chef du site Le Courrier des Balkans. Dernier ouvrage paru (avec Laurent Geslin) : *Yoyage au pays des Gorani (Balkans, début du XXI^e siècle)*, Cartouche, Paris, 2010.

du canton à Tuzla. Ils ont été rejoints par les salariés d'entreprises privatisées au cours de la dernière décennie et placées depuis en liquidation, ainsi que par de simples citoyens, dont beaucoup de

jeunes. Deux revendications ont immédiatement percé : la remise à plat des privatisations frauduleuses et la démission des hommes politiques responsables de cette situation.

Tuzla, bastion électoral du Parti social-démocrate (SDP), était autrefois un grand centre industriel. Cette ville de cent cinquante mille habitants a su conserver une culture « yougoslave » de cohabitation entre les différentes communautés nationales, même durant la guerre. Cependant, les entreprises publiques, qui employaient la majorité de la population, ont été bradées sous le contrôle de l'Agence cantonale pour la privatisation. Ces derniers mois, les nouveaux propriétaires de Dita, Polihem, Guming, Konjuh et Aida ont vendu leurs actifs, cessé de payer les salariés et déposé le bilan, laissant sur le carreau des milliers de personnes privées de tout droit.

Silence dans les médias officiels

tres sont en train de se former à Zenica – où les autorités cantonales ont également démissionné – et à Sarajevo.

Le SDP et les nationalistes bosniaques du Parti de l'action démocratique (SDA) tentent de botter en touche en proposant des élections anticipées ; mais, paradoxalement, celles-ci ne pourraient guère que conforter les élites actuelles. La Bosnie-Herzégovine est en effet dotée, depuis la fin de la guerre, d'institutions parmi les plus compliquées du monde. Le pays, théoriquement uni, est divisé en deux entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine (croato-bosniaque) et la République serbe de Bosnie. La Fédération se subdivise elle-même en dix cantons dont les

compétences (en matière d'éducation, d'économie, de santé, mais aussi de police ou de justice) sont plus importantes que celle de l'Etat central. Au bout du compte, cet improbable patchwork institutionnel bloque toute prise de décision, empêche tout changement et garantit les prébendes d'une classe politique aussi pléthorique qu'irresponsable.

M. Milorad Dodik, président de la République serbe, a tenté de présenter le

« Mort au nationalisme ! »

LA revendication de la suppression des cantons de la Fédération a tout pour inquiéter les dirigeants nationalistes croates, attachés à leurs fiefs. Mais à Mostar, la grande ville de l'Herzégovine, toujours divisée en quartiers croates et bosniaques, les citoyens sont descendus ensemble dans la rue, pour la première fois depuis la fin de la guerre. Pour le chercheur Vedran Džihic, « les histoires de haine ethnique font partie de la mythologie de la Bosnie de Dayton, une mythologie soignée par les médias proches du régime, qui ont tout intérêt au statu quo ». Un nouveau slogan a même fait son apparition sur les murs du pays : « Mort au nationalisme ! »

Pour leur part, les diplomaties occidentales restent étonnamment silencieuses. Il est vrai que, par le biais de son haut représentant en Bosnie-Herzégovine, M. Valentin Inzko, l'Union européenne assume un rôle de garante des accords de Dayton, justement remis en cause par les manifestants. M. Inzko a estimé que la Bosnie-Herzégovine connaissait « la pire situation depuis la fin de la guerre »,

mouvement comme une « menace » pour l'entité. Les médias officiels qualifient les protestataires de « traîtres » ou font l'impasse sur les mobilisations en cours, à peine évoquées par la télévision publique serbe de Bosnie, la RTRS. Pourtant, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de l'entité, et même les puissantes associations d'anciens combattants dénoncent « la criminalité, la corruption et le népotisme », en appelant M. Dodik à démissionner.

évoquant même le renforcement de la mission militaire Eufor. En réponse, les manifestants demandent sa démission, tandis que des personnalités de gauche de tous les Balkans et d'Europe ont lancé un appel invitant la « communauté internationale » à « rompre avec les élites politiques nationalistes de Bosnie-Herzégovine (1) ».

La révolte bosnienne est suivie avec attention dans les pays voisins, où des manifestations de solidarité ont eu lieu, notamment en Serbie, en Croatie et au Monténégro. Partout, la transition économique et son cortège de privatisations ont produit les mêmes résultats qu'en Bosnie-Herzégovine, mais celle-ci est la première à connaître une révolte explicitement sociale et antinationaliste depuis l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. Le « printemps des Balkans » n'a peut-être pas encore commencé, mais les signes avant-coureurs en sont apparus dès le début du mois de février.

(1) « An open letter to the International Community in Bosnia and Herzegovina », Criticacat, 14 février 2014, www.criticacat.ro

CAPITULATION PRÉSIDENTIELLE FACE AU LOBBY MINIER

Pour tout l'or du Pérou

Candidat de la gauche en 2011, le président péruvien Ollanta Humala n'a plus qu'une obsession : satisfaire le lobby minier. Quitte à réprimer les mobilisations populaires, comme à Cajamarca, au nord du pays.

PAR ANNA BEDNIK *

«**V**OUS a-t-on demandé votre avis ? » 2 mai 2011, place centrale de Bambamarca, sur le plateau andin péruvien. Micro à la main et poncho paysan sur le dos, M. Ollanta Humala, ancien militaire candidat à la mandature suprême, hurle au scandale : « Qu'est-ce qui est plus important : l'eau ou l'or ? Vous ne buvez pas l'or, vous ne mangez pas l'or ! (...) C'est de l'eau que vient la richesse. » Non, Minas Conga ne passera pas !

Minas Conga ? Un projet d'extraction de cuivre et d'or piloté par Yanacocha, consortium formé par le géant américain Newmont (51,35 %), le groupe péruvien Buenaventura (43,65 %) et la Société financière internationale, branche de crédit au secteur privé de la Banque mondiale (5 %). Quatre lacs vont disparaître. Pendant les dix-sept années d'exploitation prévues, près de quatre-vingt-dix mille tonnes de scories chargées de métaux lourds seront rejetées chaque jour. Or nous sommes dans une zone de recharge hydrique, source des rivières qui alimentent les champs, les villes et les villages des alentours.

Réputée pour sa production laitière et ses fromages, la région de Cajamarca a



KIARA LOZANO. – Rassemblement contre le projet minier, Cajamarca, 2013

déjà connu l'assèchement de plusieurs lacs par Yanacocha. Depuis 1993, la société exploite ici la plus grande mine d'or d'Amérique du Sud. Pour ce faire, elle est autorisée à pomper jusqu'à neuf cents litres d'eau par seconde, soit trois à quatre fois plus que la ville-capitale de Cajamarca, obligée de rationner l'eau potable de ses deux cent quatre-vingt-quatre mille habitants. Les fronts de défense de l'environnement et les rondes paysannes (comités de vigilance aux fonctions juridictionnelles) tiennent l'entreprise pour responsable du tarissement de certains cours d'eau et de multiples pollutions aux métaux lourds, cyanure et autres substances toxiques. Alors, lorsque le candidat de la coalition nationaliste Gana Perú promet de « respecter [leur] volonté par rapport à l'industrie minière », ils sont nombreux à l'applaudir.

M. Humala remporte l'élection en juin 2011, grâce à l'alliance scellée au second tour avec l'ancien président centriste Alejandro Toledo (2001-2006), qui lui fournira la plupart de ses ministres. Mais, cinq mois après, il change d'analyse : « Nous

refusons les positions extrêmes ! (...) L'eau ou l'or ? Nous proposons une position raisonnable : et l'eau et l'or (1). » Quand une grève générale paralyse la ville de Cajamarca pour exiger l'abandon du projet, M. Humala s'inscrit dans la droite ligne de ses prédécesseurs : il déclare l'état d'urgence et déploie les forces armées. En juillet 2012, lorsqu'il réitère son soutien à Yanacocha, les protestations qui s'ensuivent sont violemment réprimées : cinq morts et une trentaine de blessés.

Intitulé « La grande transformation », le programme de Gana Perú, rédigé en 2010, s'ouvrait sur un réquisitoire contre le modèle néolibéral, dénonçait la spécialisation primo-exportatrice du pays et la mainmise des entreprises étrangères sur les ressources naturelles. En septembre 2013, lors de la clôture du salon professionnel Perumín, M. Humala ne cherche plus la rupture. « L'industrie minière responsable doit devenir un levier de notre développement grâce à l'investissement privé », déclare le président du Pérou, pays qui semble condamné à l'exploitation des mines depuis l'époque coloniale.

Entre 1993 et 2012, l'investissement privé dans le secteur minier a été multiplié par quarante. Les réformes néolibérales des années 1990, conduites par M. Alberto Fujimori (droite), puis l'envolée du prix des principaux métaux dans les années 2000 (plus de 400 % d'augmentation pour l'or, le cuivre et l'étain, 150 % pour le zinc, 350 % pour le plomb, plus de 550 % pour l'argent) ont consolidé la dépendance de l'économie à ce secteur. Première destination des investissements directs étrangers, il représente 60 % des exportations, fournit au Pérou 50 % de ses devises et près de 15 % de ses recettes fiscales. Conséquences ? Une faible diversification et une

vulnérabilité à la fluctuation des cours sur les marchés internationaux.

Les économistes orthodoxes soulignent qu'au cours de la dernière décennie, caractérisée par une forte croissance économique, le taux de pauvreté a reculé de vingt-huit points. Pourtant, dans les régions rurales des Andes, principales zones d'implantation des mines, il s'élève encore à 58,8 %, contre 14,5 % à Lima. Peu intégrée à l'économie locale, l'industrie minière n'emploie directement que 1,3 % de la population active et empêche sur les ressources en terre et en eau de l'agriculture familiale, première source de revenus dans les campagnes.

Avec l'aide de la gendarmerie française

SOUS la présidence de M. Humala, la révision de la fiscalité minière pour financer les politiques sociales n'a pas fait fuir les entreprises : le surcoût correspondant aux nouvelles taxes, déductible de l'impôt sur les sociétés, est resté relativement limité, alors que le nouveau mode de calcul des prélèvements – fondé sur le résultat opérationnel, et non plus sur la valeur des ventes – correspond précisément à la proposition du lobby minier.

En revanche, ce même lobby exige du gouvernement qu'il simplifie les procédures administratives. Telle serait la condition pour gagner en compétitivité – et retenir l'investissement – alors que le prix des métaux recule depuis deux ans. Au printemps dernier, un paquet de mesures prises par décret ont déjà modifié les conditions d'octroi des permis miniers : garantie de protection du patrimoine archéologique quasiment supprimée (2), délai d'approbation des études d'impact environnemental réduit à cent jours. En parallèle, les communautés andines, à majorité quechua et aymara, ont été exclues du périmètre de la loi qui oblige les entreprises à consulter les populations indigènes.

Les permis d'exploration et d'exploitation se multiplient, s'étendent sur de nouveaux territoires (jusqu'à 69 % de certaines régions), et l'industrie minière devient la première cause de conflits sociaux : cent sept sur cent soixante-quinze en septembre 2013. Dépenser les 30 milliards de dollars d'exportations de minerais en 2016 ? Cet objectif affiché par l'exécutif se heurte à une dernière frontière : la résistance des populations locales. En novembre 2013, un an après la venue à Cajamarca de deux gradés de la gendarmerie française pour former les policiers anti-émeute au « contrôle des multitudes », deux accords de coopération en matière de sécurité et de défense ont été signés avec la France. Bientôt, Paris enverra à Lima d'autres formateurs. Le « savoir-faire français », celui que M^{me} Michèle Alliot-Marie, alors ministre des affaires étrangères et européennes, offrait à la Tunisie avant la chute de M. Zine El-Abidine Ben Ali, aurait-il trouvé un nouveau débouché ?

(1) Conférence de presse du 16 novembre 2011.

(2) Les directions régionales de la culture disposent de vingt jours pour certifier l'absence de vestiges archéologiques sur le périmètre visé. Passé ce délai, leur silence est considéré comme un feu vert.

* Journaliste.

LA CROISSANCE DES INÉGALITÉS EXPLIQUE-T-ELLE LA STAGNATION ÉCONOMIQUE ?

L'affreux doute des libéraux

L'enrichissement d'une minorité stimulerait la croissance, favorisant ainsi la réduction du chômage et l'amélioration de la condition des pauvres : ce postulat a longtemps présidé aux destinées des Etats-Unis. Tandis que les classes populaires continuent de souffrir de la crise et que le fossé social se creuse, il se trouve aujourd'hui remis en cause par le président Barack Obama, mais aussi par des économistes libéraux qui l'ont autrefois ardemment défendu.

PAR KOSTAS VERGOPOULOS *

DANS la mare des débats sur l'avenir du capitalisme, le pavé proverbial n'a pas été lancé par un contestataire patenté, mais par l'un des plus ardents défenseurs du système : Lawrence Summers. Ancien président de Harvard, celui-ci s'est illustré par sa passion de la déréglementation bancaire lorsqu'il occupait le poste de ministre des finances de la seconde administration Clinton (1999-2001). Nommé par M. Barack Obama directeur du Conseil économique national (National Economic Council, NEC), un poste qu'il a occupé jusqu'en 2010, il prodigue désormais ses conseils au monde de la finance (le fonds spéculatif D. E. Shaw lui a ainsi versé 5,2 millions de dollars entre 2008 et 2009), notamment au cours de conférences rémunérées jusqu'à 135 000 dollars l'unité. Nul n'attendait donc de lui qu'il suscite le moindre clapotis contestataire.

Le pavé a touché la surface de l'onde lors de la conférence annuelle du Fonds monétaire international (FMI) (1) à Washington les 7 et 8 novembre 2013. Et si le capitalisme s'était lui-même pris au piège d'une « stagnation séculaire » ?, a interrogé l'ami des banquiers. « *Il y a quatre ans, nous sommes parvenus à interrompre la panique financière, l'argent du plan de sauvetage a été remboursé, le marché du crédit a été assaini. (...) Pourtant le taux d'activité n'a pas varié et la croissance reste faible.* » Summers poursuit son raisonnement dans le *Financial Times* : constatant que, du fait qu'elle pratiquait déjà des taux d'intérêt voisins de zéro, la Réserve fédérale (la banque centrale américaine) n'avait guère de marge de manœuvre supplémentaire

Des entreprises qui n'investissent plus

LORSQUE les mots « stagnation séculaire » furent lâchés, les réactions se mirent à pleuvoir. Elles furent perplexes chez les progressistes, étonnés de se reconnaître dans le constat d'« irrémédialité » du capitalisme posé par un de leurs adversaires idéologiques déclarés ; et négatives chez les conservateurs, chagrinés de voir un des leurs douter ainsi. A ces derniers, le dissident rappela toutefois : « *Il ne faut pas confondre prévision et recommandation* (3). »

La crainte de Summers a d'abord été perçue comme un écho du diagnostic formulé dans les années 1930 par l'économiste américain Alvin Hansen (1887-1975) (4). Mais la « stagnation séculaire » qu'envisionait ce dernier découlait surtout du ralentissement de la croissance démographique et de l'épuisement des grandes innovations technologiques susceptibles d'insuffler une seconde jeunesse au système économique. Son analyse rejoignait également celle de John Maynard Keynes (1883-1946), pessimiste sur l'avenir du capitalisme mais convaincu que la crise devait (et pouvait) être évitée. Toutefois,

pour relancer l'activité, il suggère que les bulles sont devenues une béquille nécessaire de la croissance (2).

Quatre indicateurs fondamentaux, tous orientés à la baisse, expliquent cette humeur sombre : la baisse continue, depuis trois décennies, du taux d'intérêt naturel* [*les termes suivis d'un astérisque sont explicités dans le glossaire*], c'est-à-dire du profit ; le recul, depuis treize ans, de la productivité du travail ; la contraction de la demande intérieure depuis les années 1980 ; et enfin la stagnation, voire la régression, de l'investissement productif* et de la formation brute de capital fixe* depuis 2001, en dépit des injections massives de stimulants monétaires pratiquées à la fois par M. Alan Greenspan et par son successeur à la tête de la Réserve fédérale, M. Ben Bernanke.

Résultat : soucieux d'assurer leur survie, les détenteurs de capitaux ne chercheraient plus à maximiser leurs profits en dopant la production, mais en accroissant leurs prélèvements sur la valeur ajoutée* – fût-ce au prix d'une contraction de la croissance. Le système serait aux abois, aucune médecine ne semblant capable de le tirer d'affaire, et il affronterait de surcroît des difficultés sociales qui aggravent un peu plus la « corrosion » de l'édifice. D'une part, la croissance des inégalités mine les classes moyennes, réputées garantes de la stabilité de la société, des institutions et de la démocratie ; de l'autre, le chômage de masse entraîne à la fois une perte de revenus (pour la nation) et celle de profits potentiels (pour le capital).

Summers, lui, n'évoque ni le facteur démographique, ni un quelconque épuisement des innovations technologiques. Il fonde son appréciation sur le bilan empirique des trois dernières décennies.

La droite néolibérale lui reproche d'inverser la chaîne de la causalité : les bulles financières n'auraient pas stimulé la croissance, mais conduit à l'impasse ; les piètres résultats économiques des pays occidentaux n'expliqueraient pas leur surendettement, ils en découleraient. L'ancien membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE) Lorenzo Bini Smaghi estime ainsi : « *Ce n'est pas l'austérité qui affaiblit la croissance, mais l'inverse : c'est la faiblesse de la croissance qui rend l'austérité nécessaire* (5). » Certains vont jusqu'à en appeler à Keynes contre Summers : tandis que l'économiste britannique avait

COLETTE BANAIGS.
– « L'Ombre d'un doute », 2002



proposé d'« euthanasier les rentiers » – rien de moins –, tolérer les bulles financières pour stabiliser l'économie reviendrait au contraire à les cajoler (6).

Quand l'ancien ministre plaide pour le rétablissement du « cercle vertueux » de la croissance, ses critiques orthodoxes lui opposent les vertus de l'« austérité expansive », qui préparerait la relance en « assainissant » les bases de l'économie. Si le problème actuel est vraiment séculaire, avancent-ils, il requiert des solutions qui le soient également, et non des « tours de passe-passe ». Exemples de solutions structurelles évoquées : baisser l'imposition sur les entreprises ou, comme le réclament aux Etats-Unis les républicains, « libérer l'économie de l'écrasant poids de l'Etat social », présenté comme « le plus onéreux du monde » (7). D'autres, enfin, tel Kenneth Rogoff, professeur à Harvard, suggèrent que la faiblesse de la croissance depuis 2008 ne reflète pas une tendance séculaire, mais l'incapacité des gouvernants à gérer la dette sans nuire à la croissance (8).

Dans le camp progressiste, Paul Krugman, lauréat du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, souscrit au constat de Summers, mais en réfute la conclusion : l'idée de la stagnation comme « nouvelle norme » du système capitaliste (9). Selon lui, on s'égarerait en considérant que tous les moyens ont été employés pour relancer l'économie : seule l'arme monétaire l'aurait été, à travers la baisse des taux d'intérêt et l'émission de liquidités supplémentaires. Reste donc l'arme budgétaire, qu'il s'agirait d'activer par la relance des investissements publics, ce qui permettrait de compenser la contraction de leurs corollaires privés.

Car, pour l'instant, bien que disposant d'une importante trésorerie, les grandes entreprises n'investissent pas. Le 22 janvier 2014, le *Financial Times* signalait que les sociétés non financières améri-

caines détenaient 2 800 milliards de dollars, dont près de 150 milliards dans les coffres de la seule société Apple. De son côté, le journaliste James Saft observait dans l'*International New York Times* : « *Les entreprises semblent bien plus disposées à empiler les billets, ou à les utiliser pour racheter des actions, qu'à créer de nouvelles capacités productives* (10). » Les actifs immatériels* représentaient en moyenne environ 5 % des actifs des sociétés américaines dans les années 1970 ; en 2010, cette proportion est passée à... 60 %.

Entre 2010 et 2013, la Réserve fédérale a bien injecté près de 4 000 milliards de dollars dans l'économie américaine. Mais, loin de renforcer la capacité productive du pays, une bonne part de cette somme

est allée dans des placements spéculatifs très rentables, notamment dans les pays émergents. De sorte que le montant total des liquidités aujourd'hui « disponibles » dans l'économie américaine demeure plus faible qu'en 2008. Le même phénomène vaut pour l'Europe (11).

Une économie qui refuse de redémarrer alors que l'argent afflue ? Le problème est bien connu : il s'agit de la « *trappe à liquidités* » décrite par Keynes dans les années 1930. Pour s'en extraire, une seule solution : le recours au deuxième outil de la politique économique, la dépense budgétaire. « *En période de récession, souligne Krugman, toute dépense est bonne. La dépense productive est meilleure, et même la dépense improductive vaut mieux que rien du tout* (12). »

Une idée farfelue en Europe

TANDIS que les admirateurs des grands penseurs libéraux comme Ayn Rand, Friedrich Hayek et Milton Friedman continuent à défendre les inégalités, qu'ils érigent en condition incontournable de la relance et de la prospérité, les Etats-Unis sont en train de prendre conscience de leur nocivité. Dans son allocution du 4 décembre 2013, et plus encore dans son discours sur l'état de l'Union du 29 janvier 2014, le président Obama a non seulement dénoncé les écarts de revenus et de richesse – qui ne cessent de s'accroître –, mais il a aussi martelé que « *l'inégalité constitue le problème-clé de notre époque* », et qu'elle nuit à la croissance et à l'emploi.

Ancien ministre du travail de M. William Clinton, M. Robert Reich vient de consacrer un documentaire, *Inequality For All*, à l'aggravation des inégalités aux Etats-Unis. Le salaire moyen était de 48 000 dollars en 1978 ; il n'atteint plus aujourd'hui que l'équivalent de 34 000 dollars en termes de pouvoir d'achat. A l'opposé, le revenu moyen par foyer du 1 % le plus riche de la population américaine, qui était de 393 000 dollars en 1978, est passé à 1,1 million de dollars. Depuis cinq ans, 1 % de la population a capté 90 % de la croissance du produit intérieur brut (PIB), et 99 % de la population se sont réparti les 10 % qui restent. A eux seuls, quatre cents individus disposent d'autant que cent cinquante millions

d'Américains les moins riches (13). Cependant, si, aux Etats-Unis, on admet de plus en plus ouvertement la relation entre inégalités et stagnation, en Europe, et particulièrement en Allemagne, cette idée passe toujours pour farfelue.

La situation actuelle rappelle une autre période de l'histoire marquée par une concentration comparable des richesses : les années 1920, qui aboutirent au krach de 1929 et à la Grande Dépression. Pourquoi donc nier à nouveau la relation de cause à effet entre appauvrissement de la majorité de la population et ralentissement économique ? Les dépenses de quatre cents individus ne pourront jamais valoir celles de cent cinquante millions d'Américains : plus les revenus se concentrent au sommet et plus la dépense nationale se contracte, au profit de l'épargne et de la financiarisation, aux dépens de l'investissement et de l'emploi. Lorsque le patrimoine des plus riches croît non par le biais de la production, mais par une ponction toujours plus forte sur la valeur ajoutée, la croissance ralentit. Et le système ronge les conditions mêmes de sa reproduction.

Le néolibéralisme, qui prétendait sortir le capitalisme de sa crise, l'y a enfoncé. Et ce n'est pas face à une « nouvelle norme » que nous nous trouvons, mais dans une impasse...

Glossaire

Actifs immatériels. Ils se distinguent des actifs matériels (fonciers, immobiliers, matières premières...) et recouvrent à la fois tout ce qui concerne les connaissances et compétences de l'entreprise, son image de marque, ses brevets, sa propriété intellectuelle, la qualité de son organisation, de ses techniques commerciales, etc.

Formation brute de capital fixe. La partie du produit intérieur brut (PIB) consacrée à l'investissement en capital fixe (équipements et capacités productives).

Investissement productif. Investissement qui fait croître la production et l'emploi, par opposition aux placements financiers, qui génèrent des bénéfices, mais sans production ni emploi.

Taux d'intérêt naturel. Concept utilisé par l'économiste suédois Knut Wicksell (1851-1926) pour distinguer le rendement « naturel » du capital, c'est-à-dire l'augmentation de la production qui serait provoquée par une unité supplémentaire de capital, de son rendement « monétaire », égal aux taux d'intérêt en vigueur.

Valeur ajoutée. Somme des richesses produites en un an. Elle se divise en deux parts : salaires et profits. Si l'une croît, l'autre diminue automatiquement.

* Professeur émérite de sciences économiques, université Paris-VIII.

(1) « Fourteenth Jacques Polak annual research conference : Crises - Yesterday and today », FMI, Washington, DC, 7 et 8 novembre 2013.
(2) Lawrence Summers, « Why stagnation might prove to be the new normal », *Financial Times*, Londres, 15 décembre 2013.
(3) Lawrence Summers, « Economic stagnation is not our fate – unless we let it be », *The Washington Post*, 16 décembre 2013.
(4) Cf. Alvin Hansen, *Fiscal Policy and Business Cycles*, Norton, New York, 1941.
(5) Cité par le *Financial Times*, 12 novembre 2013.
(6) Cf. Izabella Kaminska, « Secular stagnation and the bastardisation of Keynes », *Financial Times*, 11 décembre 2013.
(7) Caroline Baum, « Keynesians revive a

Depression idea », Bloomberg, 4 décembre 2013, www.bloomberg.com
(8) Kenneth Rogoff, « What's the problem with advanced economies ? », Project Syndicate, 4 décembre 2013, www.project-syndicate.org
(9) Paul Krugman, « Secular stagnation, coalmines, bubbles, and Larry Summers », *The New York Times*, 16 novembre 2013.
(10) James Saft, « Intangible capital », *International New York Times*, Neuilly-sur-Seine, 26 novembre 2013.
(11) Willem Buiter, « Secular stagnation risk for EU and Japan », *Financial Times*, 23 décembre 2013.
(12) Paul Krugman, « Secular stagnation, coalmines, bubbles, and Larry Summers », *op. cit.*
(13) « Robert Reich : “Les Américains doivent partager la richesse” », *L'Express*, Paris, 2 décembre 2013.

Calendrier des fêtes nationales	
1 ^{er} - 31 mars 2014	
3 BULGARIE	Fête nationale
6 GHANA	Fête de l'indépend.
12 MAURICE	Fête nationale
17 IRLANDE	Fête nationale
20 TUNISIE	Fête de l'indépend.
21 NAMIBIE	Fête de l'indépend.
23 PAKISTAN	Fête nationale
25 GRÈCE	Fête de l'indépend.
26 BANGLADESH	Fête de l'indépend.

UNE ÉCRIVAINNE, UN PAYS

La ruse de Calcutta

1. CIEL ROSE

Les soirs d’été à Calcutta, durant un bref intervalle – quelques minutes avant le coucher du soleil et une demi-heure avant que le soir ne s’abatte en une cascade de brume bleu-noir et violette –, il arrive que le ciel devienne rose.

Les jours ordinaires, le coucher du soleil revêt des couleurs plus banales, orange et terre de Sienne brûlée. La lumière se divise en rayons étroits qui pénètrent à l’oblique à travers les barreaux de fenêtres donnant sur des pièces encombrées le long de rues bruyantes, signalant aux ménagères que la chaleur va maintenant s’apaiser ; c’est l’heure du thé.

Mais si vous avez de la chance, cela peut commencer par un tremblement dans un coin du ciel. Une larme rose. Et en quelques minutes, elle va s’étendre à toute allure, tel un accroc dans la soie, sauter, galoper et remplir la toile, exprimant les regrets et les espoirs de la ville et les exhibant sans pudeur.

2. ILLUSION D’OPTIQUE

Été 1991. J’ai 7 ans. Dans un mois et demi, l’économie indienne sera libéralisée. Quelques mois après cet événement historique, l’Union soviétique s’effondrera. Ce sont les vacances. Les longues journées dans l’appartement que nous louons au quatrième étage, d’où l’on voit un manguier en fleur et les hirondelles nichant dans les lucarnes, sont solitaires. Les bruits de la grande ville tourbillonnent entre les murs, le grondement incessant de la circulation et un léger bourdonnement. Le buzz, littéralement, des métropoles.

Tout l’après-midi, je supplie ma mère de sortir avec moi. Elle cède.

Après le coucher du soleil, une lumière rose chatoyante commence à baigner le ciel d’une lueur nacrée. Dans le pousse-pousse que nous avons pris pour nous rendre au marché local, je vois le quartier se transformer rapidement, comme s’il s’agissait d’un de ces tableaux truqués que l’on trouve dans les cliniques ophtalmologiques : vous voyez une fille portant des lunettes qui fronce les sourcils ; en modifiant légèrement votre angle de vision, vous la voyez arborer un sourire radieux, libérée par des lentilles de contact. Voilà comment, quand tombe le crépuscule d’un rose doré, toute la rue – les taxis noir et jaune, les tas de briques et de sable au coin, les pages de journaux qui volettent au ras du sol, les femmes qui ramassent le linge sec sur les terrasses nues – se transforme inéluctablement.

Ma mère aussi subit ce changement inéluctable. Ses traits ont l’air doux et légèrement flous. « Lorsque j’étais jeune, on appelait ce genre de lumière kone dekha aalo », me dit-elle.

La lumière dans laquelle on contemple une future mariée ?

Et de m’expliquer : « Si quelqu’un voit une éventuelle future mariée à cette heure-ci et que le ciel est ainsi, elle lui paraîtra beaucoup plus belle qu’elle ne l’est en réalité. C’est une illusion d’optique. Les belles-mères intelligentes doivent donc vérifier et la voir à un autre moment. Il ne faut pas croire tout ce que l’on voit ! »

Tandis que je digère cet élément d’information, ma mère détourne le regard. Peut-être regrette-t-elle de m’avoir dit cela. Elle est une femme indienne moderne, une ingénieure. Ces histoires de futures mariées et de belles-mères, c’est précisément le genre de chose dont elle ne veut pas me remplir la tête.

Le pousse-pousse continue son chemin en tanguant. Derrière nous, un panorama de la ville. Une large avenue bordée de magasins et d’immeubles d’habitation, dans laquelle circulent de gros bus bruyants bondés de banlieusards. Nous serpentons maintenant dans une rue sinueuse aux maisons modestes. Leur peinture décolorée par les années passées au soleil, leurs murs recouverts de lambeaux d’affiches de films ou de révolutions. Nous ne pouvons pas encore le voir, mais le bazar est juste là, derrière les bâtiments.

Si je regarde alors en l’air, les épaules bien en arrière, la nuque tendue, je vois un gigantesque bol de ciel rose infini au-dessus de notre pousse-pousse, vertigineux et lumineux.

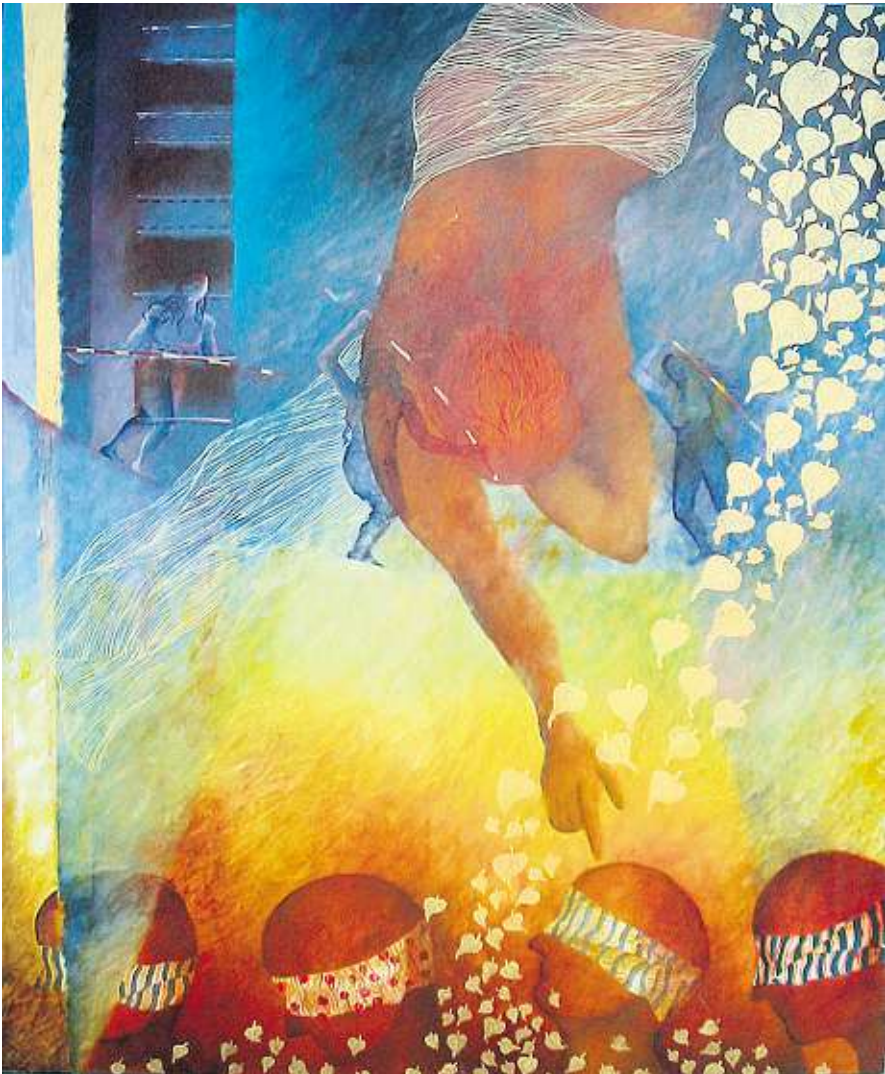
Quelque chose change en moi.

C’est une sensation curieuse, ronde et dure comme une perle. Adulte, j’en apprécierai la rareté. J’apprendrai à engranger ces moments dans des armoires, sous clé. A 7 ans, le bonheur vous est distribué généreusement, non pas sous la forme de perles dans des écrins de velours, mais de billes sous le lit. Je me sens si heureuse que je veux dire quelque chose à ma mère. Je cherche mes mots. Mais l’instant passe et ma langue me trahit. Nous avons atteint le bout de la rue et nous tombons sur le bazar crasseux. Le trouble m’envahit. La beauté de la ville qui s’est glissée sous ma peau et fait battre mon cœur à un rythme déraisonnable, je ne dois pas m’y fier.

Ce n’est qu’une illusion d’optique.

Jeune écrivaine, Devapriya Roy a connu un vif succès en Inde avec son premier roman, « The Vague Woman’s Handbook », la rencontre drôle et émouvante entre une très jeune mariée et une quinquagénaire qui s’interroge sur son propre parcours. Ce sont à nouveau les affres, les rêves et les amitiés de femmes issues des couches moyennes qu’elle met en scène dans son dernier ouvrage, « The Weight Loss Club ». Avec pour décor Calcutta, ville rose.

PAR DEVAPRIYA ROY



SEEMA KOHLI. – « The Balance of Life » (L’Equilibre de la vie), 2003

3. LES HABITANTS

Tout commence ainsi. Bien que je sois née et que j’aie été élevée à Calcutta, bien que les rues de cette ville hantent mes rêves, que sa pluie et son penchant pour l’échec nourrissent ma vie intérieure, c’est à ce moment précis, alors que j’ai 7 ans et que j’attribue la beauté ensorcelante du crépuscule à la lumière trompeuse dans laquelle on regarde la future mariée, que je deviens vraiment une habitante de Calcutta.

Car, plus que toute autre population, les gens d’ici se distinguent par le doute démesuré que leur inspire leur ville. Tout comme les Stambouliotes s’adonnent à la mélancolie et les habitants de Rio aux réjouissances, que les Parisiens se distinguent par leur panache et les wallahs (1) de Bombay par leur ponctualité, les habitants de Calcutta se débattent avec le doute et son corollaire, le pessimisme. Ils sont les premiers susceptibles de penser que la beauté de leur ville n’est qu’une illusion. Ils sont persuadés que les choses vont toujours de mal en pis.

4. COLLEGE STREET

L’été avance. Je prétends travailler sur un livre en retard. La mousson s’est abattue sur la côte du Kerala et remonte à toute allure. Elle devrait arriver ici la semaine prochaine. La chaleur est intense et, à l’extérieur, la transpiration vous submerge en quelques minutes. Ce matin, je décide de me rendre dans un lieu qui ne manque jamais de me procurer une sorte de paix : College Street. Situé dans le nord de la ville, ce quartier unique compte de nombreuses librairies – boutiques et kiosques de fortune – et de vieilles institutions, comme le Presidency College, où mon mari et moi avons fait nos études et sommes tombés amoureux. Autant de repères de notre jeunesse. Dans une métropole qui évolue rapidement, où fleurissent les centres commerciaux flambant neufs et les tours d’habitation avec piscine où vivent les professionnels des technologies de l’information qui ont réussi, College Street n’a pas bougé. Les tramways passent dans un rugissement. Les étudiants se tiennent la main et partagent des glaces.

Au début du XX^e siècle, quand le sud de Calcutta était fait avant tout de forêts, le nord était peuplé de « natifs », des Indiens. La ville noire. Aux dires de tous, ces quartiers étaient anarchiques, sordides

et densément peuplés. La politique commerciale britannique avait beau détruire systématiquement les artisanats traditionnels, l’arrière-pays appauvri subissant famine sur famine, des milliers de sans-terre miséreux arrivaient chaque jour dans l’espoir de gagner leur vie. Bien loin de la « partie blanche », chic, alors le centre-ville, avec ses beaux boulevards, ses grands hôtels, ses jardins et ses gentlemen’s clubs (où l’on pouvait souvent voir l’inscription « Interdit aux chiens et aux Indiens »). Un petit Londres sur Hooghly ; chaque gouverneur général renchérissait sur son prédécesseur et dépensait des centaines de milliers de roupies pour l’embellir. Il reste des traces de leur sensibilité esthétique.

Mais assez vite, une nouvelle classe moyenne émergea. Les Bengalais des castes supérieures apprirent l’anglais et commencèrent à occuper des postes administratifs. Certains connurent la réussite, et d’imposantes demeures à l’architecture anglo-bengalie apparurent dans le nord. Dans un ouvrage de W. H. Carey (2), j’ai trouvé ce passage qui décrit la ville en 1756 : « La rive de la Hooghly était bordée des deux côtés du fort par de grandes et belles maisons, construites et habitées par les principaux administrateurs britanniques. A l’arrière se trouvaient également plusieurs demeures tout aussi grandes et imposantes, qui appartenaient à de riches employés ou à des marchands indigènes. Mais la ville des natifs consistait en des huttes au toit de chaume, certaines faites de boue, d’autres de bambous et de nattes, toutes grossières et misérables. Les rues étaient sales, étroites et tortueuses, tandis qu’un marais pestilentiel, tout près de là, emplissait l’air d’exhalaisons malsaines. »

Après l’indépendance, en 1947, alors que le Bengale (comme le Pendjab) subissait les atrocités de la partition, près de six millions de réfugiés franchirent les frontières pour affluer en Inde orientale. Ce fut comme si l’esprit de la ville noire hurlait dans les rues de quartiers naguère majestueux, engloutissant tout ce qui était ostentation et opulence, plantant là ses racines nouvelles. En 1971, la guerre civile au Pakistan, qui enfanta dans la violence le Bangladesh, provoqua un nouvel afflux de cinq millions de réfugiés, suivi d’une vague d’immigration supplémentaire lors des inondations désastreuses de 1977. Calcutta chancelait sous le choc de migrations permanentes et n’avait pas les moyens d’y faire face. Mais au moins cette ville grossière, misérable, « sale, étroite, tortueuse, pestilentielle et malsaine » n’a jamais refusé personne.

Des prolétaires entreprenants se sont servis des murs des maisons grandioses du nord pour ériger de petits kiosques où ils vendent de la restauration rapide, des babioles fabriquées en Chine ou des CD piratés. Aucune rue, aucun quartier, aucun espace n’est réservé aux riches ou interdit aux pauvres. Les racines plantées par la vieille ville noire sont robustes. Bourgeoisie et prolétariat appartiennent tous deux à Calcutta ; par conséquent, chacun doute de l’autre. Ils

vivent pourtant dans une étroite intimité. Les ruelles sinueuses et les beaux boulevards s’entrelacent comme les brins de l’ADN, enfermant leurs habitants dans un lieu resserré, en proie à leur amour incomplet pour leur ville et assaillis par le doute les uns vis-à-vis des autres.

Je marche dans le quartier de College Street, avec ses centaines de petites librairies et les minuscules pièces sombres où des éditeurs bengalis indépendants publient de petits magazines. On y trouve des traductions de Jacques Derrida et de Jacques Lacan, des manuels pour étudiants ingénieurs, de la poésie érotique contemporaine en bengali et de vieux livres datant de l’époque soviétique sur la vie de Lénine et sur celle de Léon Trotski. Je peux y passer une journée entière, à contempler l’histoire, à blâmer les Britanniques et, après cela, à acheter quelques livres d’auteurs anglais, avant d’aller prendre un café à la Coffee House où, il fut un temps, Allen Ginsberg venait tous les jours débattre avec des poètes bengalis.

Mais la chaleur du soleil a brusquement commencé à faiblir.

La mousson arriverait-elle déjà ?

En quelques minutes, les libraires remballent leur précieuse cargaison dans des caisses. Ils sentent venir une tempête ; l’air est chargé d’électricité. Le coin nord-ouest du ciel est sombre. Des nuages noirs avancent rapidement. Midi prend des airs de crépuscule.

Le vent qui se lève, chargé d’humidité, porte les destinées non accomplies de la ville et de sa population – ce qui aurait pu être. La façon dont les années ont commencé à se débarrasser de moi, proprement, me procure une curieuse satisfaction. Je veux me tenir debout tranquillement quelque part quand la pluie arrivera et que les gouttes trépideront bruyamment dans la poussière. Je serai seule, parmi des millions.

Et soudain, je comprends en un éclair pourquoi la ville doute autant d’elle-même.

Toute la ruse est là : il ne faut pas maudire cette pluie.

* Ecrivaine, auteure notamment de *The Vague Woman’s Handbook*, Harper Collins, New Delhi, 2011, et de *The Weight Loss Club*, Rupa, New Delhi, 2013.

(1) Serveurs de repas ambulants.

(2) W. H. Carey, *The Good Old Days of Honorable John Company: Being Curious Reminiscences During the Rule of the East India Company From 1600 to 1858*, Quins Book, Calcutta, 1900 (1^{re} éd. : 1882).

AU JAPON, LES DÉBATS DE L'APRÈS-FUKUSHIMA

Iwaishima, l'île antinucléaire

Malgré le soutien de deux anciens premiers ministres, dont le très populaire Koizumi Junichiro du Parti libéral-démocrate (PLD), à un candidat antinucléaire pour le poste de gouverneur de Tokyo, c'est un proche de l'actuel chef du gouvernement Abe Shinzo, également du PLD mais pronucléaire, qui a été élu. Dans l'île d'Iwaishima, les habitants s'opposent depuis trente ans à un projet de construction d'une nouvelle centrale.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
RAFAËLE BRILLAUD *

EN cette journée de lundi, le soleil fait briller les eaux claires de la mer de Seto. Un flot inhabituel de chapeaux et de larges sourires a empli la navette maritime, lui donnant des airs de vacances. La grande île de Honshu est déjà loin, les petits ports s'égrènent. Quand, à tribord, une trouée de préfabriqués apparaît dans les falaises luxuriantes, les appareils photo crépitent. « *C'est la baie de Tanoura, c'est là qu'ils veulent construire la centrale !* » Venues d'Ibaraki, au nord-est de Tokyo, des militantes antinucléaires se rendent dans l'île des irréductibles, Iwaishima.

Ce minuscule caillou planté à l'entrée de la mer intérieure du Japon, au sud de Hiroshima, et peuplé d'à peine quatre cent soixante-dix âmes, est devenu un lieu de pèlerinage pour tous les opposants à l'atome de l'Archipel. Depuis plus de trente ans, ce village de pêcheurs et d'agriculteurs s'oppose farouchement à la construction de deux réacteurs sur le rivage d'en face. A quatre kilomètres à vol d'oiseau de ses champs de néfliers, au cœur de sa zone de pêche privilégiée, où la daurade est débusquée à l'hameçon. Manifestations, pétitions, sit-in, occupations du site : Iwaishima fait de la résistance à tout-va et a réussi à retarder le chantier.

Les travaux débutaient quand la catastrophe de Fukushima a eu lieu, en mars 2011. Ils ont été immédiatement suspendus. L'île, toutefois, ne crie pas victoire. Elle sait qu'elle n'a gagné que la faveur des médias et un peu de répit. Le projet, jamais abandonné, est revenu au centre des conversations dès l'arrivée au pouvoir, en décembre 2012, de M. Abe Shinzo, originaire de la région. Le premier ministre nippon reste en effet un partisan affirmé de la relance du nucléaire, même si M. Koizumi Junichiro, son prédécesseur et ex-mentor au Parti libéral-démocrate (PLD), a pris tout le monde de court, à l'automne, en appelant à l'abandon de cette énergie. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles normes de sécurité, le 8 juillet (1), le dossier des deux réacteurs de Tanoura devrait donc refaire surface un jour ou l'autre. La compagnie d'électricité Energia, ainsi que la majorité des élus de la ville de Kaminoseki, dont dépend la petite île, s'y déclarent en tout cas favorables.

La navette arrive à son terminus. Du navire, on ne distingue qu'une grappe de maisons blanches accrochées au flanc d'un îlot montagneux. Il faut contourner l'île, s'aventurer sur les petites routes, pour découvrir les cultures en terrasse au milieu d'une nature sauvage. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Iwaishima prospérait grâce à la récolte des mandarines, subventionnée par l'Etat. Puis le marché nippon s'est ouvert aux agrumes américains ; la population, qui s'élevait à plus de trois mille quatre cents individus en 1947, s'est mise à fondre. Dans les années 1980, quand l'idée des deux réacteurs a surgi et que la lutte a commencé, ils n'étaient déjà plus qu'un millier à tenter de survivre sur ce rocher magnifique et ingrat.

« *Les gens vieillissent, le mouvement s'affaiblit* », s'inquiète M. Shimizu Toshiyasu, 58 ans, élu et militant de la première heure. Depuis l'automne 1983, les habitants défilent chaque semaine dans les rues du village en scandant trois mots qu'ils arborent aussi sur un bandeau autour de la tête : « *Genpatsu zettai hantai !* » (« Absolument contre la centrale ! »). Las ! après plus de mille quatre cents défilés, les opposants ont les cheveux blancs et peinent à boucler un parcours qui a pourtant été raccourci. Aujourd'hui, les antinucléaires d'Ibaraki viennent en soutien

grossir les rangs de la manifestation. Mais le défilé est annulé à la dernière minute. Iwaishima est en deuil : elle vient encore de perdre l'une des siennes.

M. Masaki Yoshida, employé de la mairie de Kaminoseki, commune englobant les îles d'Iwaishima, Nagashima, Yashima et la péninsule de Murotsu, résume sobrement la situation : « *Plus de la moitié des trois mille trois cents habitants ont plus de 65 ans. La ville a besoin chaque année de 3,5 milliards de yens, quand les taxes ne rapportent que 0,2 milliard (2). Nous étions six mille sept cents dans les années 1980, douze mille dans les années 1960. Nos enfants partent parce qu'ils ne trouvent pas de travail. Nous n'avons pas assez de terrain ni assez d'eau pour attirer les entreprises. Nous sommes loin des grands axes routiers.* »

La ville tente depuis bien longtemps d'enrayer l'exode. Dès 1969, un pont a été construit pour relier Nagashima à l'île principale – celle de Hiroshima, Osaka, Tokyo. Il a fait naître tous les espoirs : sur un panneau délavé de la commune, on voit trois personnes âgées accueillant avec bonheur une ribambelle de jeunes qui profitent du pont pour venir s'installer. Mais les jeunes, loin de revenir à Kaminoseki, en sont partis de plus belle.

En novembre 1976, Mitsubishi propose de construire, à quelques encablures de la mairie et du pont, un vaste centre de stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL), énergie promue par le gouvernement après le choc pétrolier. Le projet exige de niveler des collines. Les propriétaires s'insurgent ; tout est annulé. Dans le journal local, les responsables municipaux ne cachent pas leur inquiétude quant à l'avenir de la commune, ni leur frustration.

Avec sa promesse de mille cinq cents emplois, et plus du double lors des travaux, la centrale de la baie de Tanoura fait alors figure de miracle. En juin 1982, l'idée surgit lors d'un conseil municipal ; la ville se porte candidate auprès d'Energia deux ans plus tard. Un choix qu'elle assume encore aujourd'hui, après l'accident de Fukushima : « *Notre rôle, c'est d'encourager les industriels à venir* », déclare M. Masaki. Un rêve en chasse un autre. Sur un autre panneau trônant à la sortie du pont de Kaminoseki, un jeune couple et son enfant piqueniquent sur l'herbe avec, en arrière-plan, deux réacteurs nucléaires.

« Cela n'a pas de sens de renier la technologie »

Dans les bureaux d'Energia, le directeur Harada Takenobu n'est pas moins résolu : « *Cette centrale est la seule solution pour dynamiser la région et préserver l'indépendance énergétique du pays. Elle pourrait couvrir les besoins de neuf cent mille foyers.* » Fils et petit-fils de *hibakusha* (victimes de la bombe atomique) de Nagasaki, marié à une femme originaire de Fukushima, l'homme au costume impeccable ne semble pas troublé par l'histoire douloureuse inscrite dans sa propre généalogie. « *Cela n'a pas de sens de renier la technologie, affirme-t-il d'une voix posée. Il faut seulement rendre les gens aptes à mieux gérer le nucléaire.* »

Déployé sur la carte, le site ne cesse de surprendre. L'unique nouvelle centrale nucléaire en projet au Japon – les autres réacteurs devraient se greffer à des sites déjà existants – doit être implantée dans une zone réputée pour son doux climat et sa biodiversité, classée « parc national »

JÉRÉMIE SOUTEYRAT.
– Dans le quartier de Koenji (Tokyo), un manifestant antinucléaire après la catastrophe de Fukushima, 2011



depuis 1934. La population d'Iwaishima craint que l'eau chaude déversée par les réacteurs ne fasse fuir les poissons, et elle refuse de voir ses produits entachés d'une mauvaise réputation sur les marchés de Hiroshima. De plus, l'un des anciens, parti travailler à Fukushima Daiichi dans les années 1970, est revenu irradié, et a très tôt alerté des dangers de l'atome. « *Sans compter qu'en cas d'accident, souligne M. Shimizu, nous ne pourrions pas fuir, puisque nous sommes sur une île.* »

Sur les quais, des rangées de *hijiki* sèchent au soleil. Ces algues noires récoltées sur place sont vendues dans le pays par M. Yamato Takashi, 36 ans. L'homme au visage poupin fait office de guide auprès des militantes d'Ibaraki, qui découvrent comment la résistance s'organise au quotidien sur une île averse en ressources. Il défend avant tout un mode de vie. « *Parce que je suis jeune, je vais aider les personnes âgées. Elles m'offriront en retour des sukemono [légumes préparés en salaison], et je les remercierai avec des hijiki... Cet esprit de partage, c'est notre richesse, et c'est cela que la centrale veut détruire. Regardez comme la communauté est divisée !* »

M. Yamato est revenu en 2000 pour participer au festival Kanmai d'Iwaishima, cette « danse des dieux » organisée tous les quatre ans depuis 886, mais annulée en 1984 et 1988 en raison du conflit autour de la centrale. Désormais père de trois jeunes enfants, il s'accroche aux terres de son grand-père. Une vie rude, entre mer et montagne, rythmée par les saisons : ramassage des *hijiki* et des néfles au printemps, séchage des poulpes en été, préparation du thé à l'automne. Il ne s'en sort qu'avec l'aide de la population, qui vient lui prêter main forte contre une pièce ou une part de récolte. Ce matin, l'ardeur de ses trois sémillantes employées éblouit d'ailleurs les touristes d'Ibaraki : Emiko, Tomoko et Sakai ont de 69 à 77 ans.

Suractif et surmené, l'autoentrepreneur a repris le flambeau paternel de la lutte contre la centrale de Kaminoseki. Dans le documentaire *Comme l'abeille qui fait tourner la Terre* (2010), réalisé par Kamanaka Hitomi, il est de tous les combats. Il harangue les employés d'Energia lorsque, matin et soir, les habitants se relaient pour bloquer l'accès à la baie de Tanoura. Il s'inquiète pour les vieilles dames qui patientent sous la pluie après plusieurs jours de sit-in. La gorge nouée, il porte sa colère jusqu'au ministère de l'industrie, où il dépose une pétition avec plus de six cent mille signatures : « *Venez donc une fois au moins, venez voir comment les vieux meurent sur une île qu'on étouffe !* »

Bien sûr, l'image d'Epinal peut être écornée. Dans un passionnant ouvrage sur Kaminoseki, *Hardtimes in the Hometown* (3), l'historien Martin Dusenberre raconte comment l'ostracisme frappe, à Iwaishima, toute personne suspectée de soutenir le camp pronucléaire. Un sanctuaire historique disparaît même des cartes touristiques parce que le prêtre shintoïste est favorable au projet. La centrale produit la fission d'une communauté, et aucun camp n'est épargné.

Mais Dusenberre raconte surtout la « *subtile manipulation* » de la mairie et de la compagnie d'électricité, échaudées par leurs échecs. Tout en préparant de concert le dossier, elles ont attendu plusieurs mois

avant d'en informer la population afin de laisser passer les élections municipales de février 1982 et de s'assurer un mandat supplémentaire. A tel point qu'en mai 1985, lorsqu'Energia installe trente-huit employés dans des bureaux à Kaminoseki, le lobby pronucléaire continue d'affirmer que la mairie n'a pas pris position !

Il y a les invitations à des *nemawashi*, des soirées secrètes où le nucléaire est mis sur la table entre de copieuses rations de sashimi et de bière. Les voyages pour démontrer la sûreté des sites existants, tout aussi gracieux et arrosés d'alcool. « *A l'automne 1982, un millier d'habitants ont déjà participé à ces "classes sur l'électricité"* », écrit Dusenberre. Il y a encore les sommes colossales versées à la ville tant par Energia que par l'Etat : près de 12 milliards de yens utilisés par Kaminoseki pour rénover les infrastructures publiques, construire une école ou un luxueux spa. Et, une fois le chantier terminé, la promesse d'une somme équivalente.

Vue imprenable sur la baie de Tanoura

Iwaishima, elle, n'a pas accepté un centime, préférant cultiver l'autarcie. M. Ujimoto Choichi, 69 ans, est fier de ses vingt-cinq cochons nourris luxueusement aux épluchures. M^{me} Takako Yoshikaya, 38 ans, ne cuisine que des produits locaux dans son petit restaurant. Le village compte plusieurs épiceries, un bureau de poste à deux guichets, une pharmacie où l'on vend aussi cigarettes et saké. Sans oublier, tout au bout des rues qui grimpent entre les murs de pierre, une belle et grande école, occupée par un professeur et trois élèves. Au deuxième étage du bâtiment, dans les classes vides au parquet ciré, la vue est imprenable sur la baie de Tanoura, à peine défigurée. « *C'est parce que la centrale est devant leurs yeux que les habitants d'Iwaishima s'y opposent* », répètent à l'envi les pronucléaires.

M. Yamato a pourtant peu le loisir d'admirer l'horizon. A la nuit tombée, il fait bouillir sa dernière récolte de *hijiki*. « *Il ne faut pas que les algues perdent leur fraîcheur* », explique-t-il au groupe de militantes toujours sur ses talons. Il s'affaire, répond patiemment aux questions, ne laisse jamais transparaître sa fatigue, même si son discours trahit une forme de lassitude. « *Ces gens qui sont venus nous voir en bateau reviendront-ils dans cinq ou dix ans ?* », s'interroge-t-il en aparté. Grâce aux médias, beaucoup connaissent notre situation. Mais cela ne sert à rien si la conscience des électeurs ne change pas. L'accident de Tchernobyl n'a pas arrêté les centrales de l'Archipel. Que va-t-il encore se passer après Fukushima ? Plus de deux ans se sont déjà écoulés... »

(1) L'autorité japonaise de régulation du secteur nucléaire (Nuclear Regulation Authority, NRA) a renforcé les règles de sécurité. Les cinquante réacteurs de l'Archipel, actuellement à l'arrêt, ne pourront reprendre du service que lorsque les travaux de mise en conformité seront terminés et qu'après avoir obtenu l'aval de la NRA, ainsi que des élus locaux.

(2) 1 000 yens = environ 7 euros.

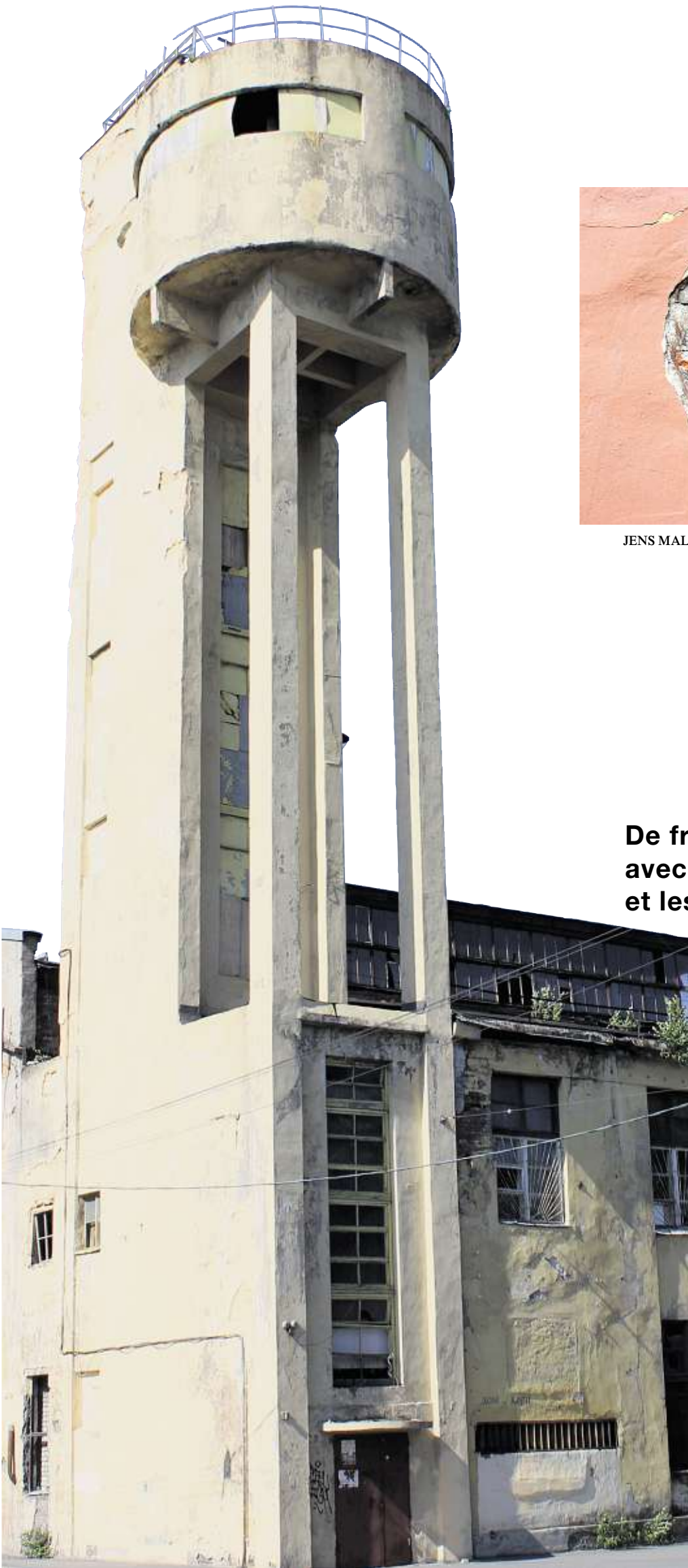
(3) Martin Dusenberre, *Hardtimes in the Hometown*, University of Hawaii Press, Honolulu, 2012.

* Journaliste, Kyoto.

Des monuments de l'avant-garde so

Malgré les efforts de militants et de spécialistes pour sensibiliser la population, l'architecture soviétique d'avant-garde semble promise depuis quelques années à un délabrement généralisé, voire à la démolition. Parmi les élites de la Russie actuelle, la crainte existe de voir resurgir les valeurs incarnées par ces structures datant du début de l'ère communiste : le changement social, l'expérimentation et la volonté d'aider les groupes défavorisés.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
JENS MALLING *



JENS MALLING. – Château d'eau de l'usine Clouterie rouge à Saint-Petersbourg, construite par Iakov Tchernikhov en 1930

UNE zone industrielle déserte, à des kilomètres de la célèbre perspective Nevski (1) et des luxueuses demeures du centre de Saint-Petersbourg, où se pressent des hordes de touristes qui se pâment devant le Palais d'hiver. Les usines de l'époque communiste sont à l'abandon. Un portail pend dans le vide, à peine retenu par un gond. Des chiens sauvages errent dans les rues et menacent les rares passants de leurs aboiements. Quelqu'un a négligemment garé sa Lada décrépite sur le côté de la rue, tandis que des herbes folles jaillissent de toutes les lézardes de l'asphalte.

Au milieu des cheminées rouillées, une structure insolite se dresse contre le ciel : le château d'eau de l'usine de laminage Clouterie rouge, désaffectée depuis longtemps. En dépit de son état, cette tour semble exprimer une certaine fierté. De longues fissures zèbrent aujourd'hui la maçonnerie de l'édifice, érigé en 1930. Le plâtre s'effrite et des trous béants laissent apparaître des briques à nu, érodées par le temps. L'un des panneaux de bois qui bouchaient les fenêtres cassées au sommet est tombé. De son œil mort, le bâtiment regarde fixement dans le vide. Tel un cyclope épuisé et impuissant qui ne ferait plus peur à personne.



JENS MALLING. – Narvskaja Zastava, banlieue de Saint-Petersbourg, 2012

A première vue, la force que dégage ce vestige des premiers temps de l'Union soviétique peut facilement passer inaperçue. Et pourtant le contraste est frappant entre l'état de la tour et la beauté de sa forme. Ses surfaces dépouillées d'ornement, ses lignes nettes et ses rondeurs ont été magistralement conçues par Iakov Tchernikhov, l'un des plus grands architectes du mouvement d'avant-garde russe. Egalement peintre, Tchernikhov mit en œuvre avec élégance les principes de l'arrangement esthétique d'objets géométriques, un thème important dans les arts visuels de l'époque.

De fructueux échanges d'idées avec l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis

Lorsqu'on prend conscience de la valeur esthétique du bâtiment, une lueur semble s'allumer dans l'orbite sombre du cyclope. Peut-être est-ce un signe que les idées qui sous-tendent son architecture peuvent revenir à la vie ?

«Le château d'eau de l'usine de laminage Clouterie rouge est le chef-d'œuvre de Tchernikhov et un emblème du constructivisme», explique Maria Makogonova, responsable du département recherche du Musée national d'histoire de Saint-Petersbourg, spécialiste de l'architecture d'avant-garde soviétique et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Entre les tasses de thé fumant que son assistant vient de nous servir, des piles de documents et de livres encomrent son bureau.

«Il y a eu une petite fenêtre dans l'histoire, de 1925 à 1932 environ, durant laquelle ce type d'architecture a été florissant et a pu se développer librement. Cette époque s'est caractérisée par une ouverture sur l'expérimentation sociale et de nouvelles façons d'organiser la vie, qui ont symbolisé les premières années de l'Etat soviétique. Les architectes d'alors, très idéalistes, ont créé des bâtiments dotés d'un dessein social. Ils voulaient réaliser la promesse de la révolution, celle d'une société nouvelle et meilleure», poursuit Makogonova. Ainsi, les structures qui sont encore debout incarnent l'énergie et l'optimisme que suscitérent les bouleversements de la révolution russe de 1917.

* Journaliste.



LUMIERE GALLERY, ATLANTA

RICHARD PARE. – La tour radio Chabolovka, d

Personne ne pouvait prévoir exactement à quoi ressemblerait la société postrévolutionnaire. Personne, évidemment, n'avait d'expérience en matière de conception et de construction de bâtiments qui répondraient aux besoins d'une société radicalement différente. Tout a donc dû être entièrement repensé.

Les architectes entreprirent la construction de clubs de travailleurs, d'écoles, de grands magasins d'Etat, d'habitations collectives, de bureaux pour abriter la nouvelle administration, d'équipements sportifs pour les ouvriers, d'usines et de centrales électriques destinées à concrétiser le rêve socialiste d'industrialisation, de stations de villégiature et de sanatoriums au bord de la mer Noire, ainsi que de vastes cuisines et blanchisseries communes afin de soulager les femmes des tâches domestiques.

Ceux qui appartenaient à cette branche du mouvement d'avant-garde soviétique, parfois appelée constructivisme, rejetaient le décor et l'ornementation comme propres à la décadence bourgeoise. Ils estimaient au contraire que la forme d'un édifice devait en exprimer la fonction. Souvent influencés par des peintres contemporains tels que Vassily Kandinsky et Kazimir Malevitch, ils repartirent de zéro, avec la composition de formes géométriques de base. Outre Tchernikhov, d'autres architectes innovateurs et visionnaires figuraient parmi les pionniers, comme Constantin Melnikov, Moisei Ginzbourg et les frères Vesnine – Alexandre, Léonid et Viktor.

Si, plus tard, l'Union soviétique se ferma aux influences extérieures, les années 1920 furent marquées par un intense échange d'idées avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Les intellectuels ouest-européens affluaient alors pour voir par eux-mêmes comment le socialisme était mis en pratique. Ce fut le cas notamment de Stefan Zweig, Nordahl Grieg, Bertrand Russell, Walter Benjamin, Arthur Koestler, George Bernard Shaw et bien d'autres. Deux des architectes les plus célèbres du monde, Le Corbusier et Erich Mendelsohn, furent invités à participer à la «construction de la révolution (2)». Contacts et collaborations se multiplièrent entre architectes occidentaux et soviétiques.

Pour Makogonova, les réalisations de Mendelsohn figurent parmi les plus belles. L'usine textile Drapeau rouge, édifiée selon ses idées en 1926, rompt radicalement avec les palais impériaux chargés de fioritures.

LA RÉVOLUTION DE 1917

viétique glissent dans l'oubli



Le Vladimir Choukhov, construite à Moscou en 1922

La spectaculaire centrale motrice fournissait tout le complexe industriel en électricité. Située à l'avant du bâtiment principal, elle semble, par sa forme courbe, le tirer tel un remorqueur, symbolisant la force et la puissance. L'impression de se trouver devant une cathédrale de l'industrie lourde est renforcée par les fenêtres verticales étroites sur le côté, qui atteignent presque la hauteur du hall central de la fabrique. Aujourd'hui, le chef-d'œuvre de Mendelsohn est vide et délabré. Il est dangereux de se promener à l'intérieur, car il menace de s'écrouler. La structure annexe, qui jouxte un cimetière de voitures, est totalement en ruine.

Belles maisons d'ouvriers d'un rouge passé

Dans un état similaire, mais tout aussi intéressant, Narvskaja Zastava, un quartier entier de Saint-Petersbourg construit selon les principes constructivistes, est parsemé de témoignages de l'œuvre pionnière d'éminents architectes. Dans la partie résidentielle, les immenses arches à la courbure élégante s'élèvent entre les maisons à trois étages et mènent à des cours arrière. Une promenade dans la rue Traktornaïa révèle de belles maisons d'ouvriers d'un rouge passé, construites entre 1925 et 1927 et toujours habitées. Un peu plus loin, au croisement entre les rues Turbinnaïa et Oboronnaïa, on aperçoit les vestiges de ce qui semble avoir été une fabrique. Un conduit d'écoulement cassé, béant, s'accroche inutilement à la maçonnerie dévastée.

Dans les années 1920, les nouveaux dirigeants soviétiques avaient élaboré des projets mirifiques pour cette zone ouvrière, et chargé des architectes comme Alexandre Nikolsky et Alexandre Gegello de bâtir, entre autres, un stade, un palais de la culture, une cantine de travailleurs, une école et un grand magasin. On peut voir aujourd'hui encore nombre de ces édifices, même si certains ont changé de fonction.

Durant les quelques années où ce style d'architecture s'épanouit, il ne se limita nullement aux villes les plus importantes d'Union soviétique, Saint-Petersbourg et Moscou. L'énergie et l'impulsion créatives des architectes novateurs traversèrent l'Oural, et l'on

trouve encore des exemples de leur travail dans d'autres villes. Le constructivisme ne se limita d'ailleurs même pas à la Russie : l'Ukraine compte quelques édifices majeurs, et d'autres furent érigés aux confins du vaste empire soviétique, dans la lointaine Bakou, capitale actuelle de l'Azerbaïdjan.

Cette architecture suscita le mépris de Staline

Quand ils restent debout, la plupart de ces bâtiments se trouvent dans un état déplorable et ne suscitent qu'indifférence dans les sociétés postsoviétiques. Pour preuve, le travail impressionnant du photographe Richard Pare, qui a voyagé dans la région dans les années 1990 et 2000 pour dresser un état des lieux. Quiconque visite ces sites à Saint-Petersbourg ne peut que faire le même constat. Qu'ils soient propriété de l'Etat ou de particuliers, la majorité des bâtiments constructivistes n'ont été que très peu entretenus, voire pas du tout.

Pis, la tendance est tout simplement de les démolir. Environ un tiers d'entre eux ont déjà disparu. «*Voilà où les bulldozers sont déjà passés*» : Makogonova clique sur sa souris pour nous montrer, photo après photo, des structures de l'avant-garde à Saint-Petersbourg qui n'existent plus que sous forme de fichiers dans son ordinateur.

A travers les doubles fenêtres poussiéreuses, les rayons du soleil pénètrent dans son petit bureau situé dans le cadre historique de la forteresse Pierre-et-Paul, dans le centre de la ville. C'est d'ici qu'elle s'efforce, avec d'autres, de sauver de la destruction l'héritage architectural du mouvement d'avant-garde soviétique. Et l'opinion, assure-t-elle, prend de plus en plus conscience de l'importance de préserver ce patrimoine.

Ce que confirme Alexander Strugach, un architecte de 29 ans travaillant à Saint-Petersbourg. Il entend lutter contre les forces de l'ignorance, de la négligence et de la destruction. Avec d'autres professionnels, il a créé un site, Sovarch.ru, destiné à la fois à diffuser et à recueillir l'information. «*Nous collectons et organisons les données en vue d'une éventuelle régénération de ce courant et d'une rénovation des bâtiments. Nous voulons susciter l'intérêt et favoriser le débat*», explique-t-il. En outre, des visites sont organisées à Saint-Petersbourg et à Moscou, où les constructions de cette époque sont également menacées. Selon Strugach, de nombreux

architectes de sa génération comprennent le caractère unique et la puissance des idées de l'avant-garde. Ils reconnaissent sa contribution à l'architecture russe et son influence à l'étranger. Des constructivistes comme Nicolai Ladovsky deviennent même une source d'inspiration.

«*Nombreux sont ceux qui élèvent désormais la voix pour protester contre l'incurie et la destruction, assure Makogonova. Mais la police est toujours du côté de la municipalité, des promoteurs et des propriétaires privés quand ces derniers prennent la décision de démolir. Ils peuvent ainsi imposer leur volonté quand le conflit devient critique.*»

Dans les années 1930, Joseph Staline, le secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, avait fait preuve d'un mépris similaire envers les créations du mouvement d'avant-garde. Il mit fin au projet constructiviste, n'autorisant par la suite que des styles d'art et d'architecture conservateurs. Les aspirations de l'avant-garde étaient incompatibles avec le régime dictatorial qu'il instaura.

Aujourd'hui, les autorités russes affirment vouloir agir. Mais un moyen très répandu de «*préserver*» le patrimoine architectural en Russie consiste à raser complètement les édifices et à construire ex nihilo des structures plus ou moins similaires. «*Cette pratique coûte moins cher qu'une restauration en bonne et due forme, mais les résultats sont désastreux*», déplore Makogonova. Elle craint que ce genre de solution radicale ne s'applique aussi au château d'eau de Tchernihov, situé dans un quartier qui a déjà commencé à s'embourgeoier.

Pour préserver comme il se doit ce patrimoine d'architecture moderne, il faut souvent faire appel à une expertise étrangère coûteuse : c'est là, selon l'historienne, le problème majeur. La municipalité ne possède pas, ou ne veut tout simplement pas investir, les fonds nécessaires. Et pourtant, à quelque cent cinquante kilomètres au nord-ouest de Saint-Petersbourg, près de la frontière finlandaise, la preuve existe que des initiatives ambitieuses peuvent réussir. Des organisations russes et finnoises ont en effet levé ensemble des fonds pour sauver la célèbre bibliothèque de Vyborg, dessinée par l'architecte Alvar Aalto. La restauration selon les critères les plus rigoureux de ce chef-d'œuvre datant de 1935 est en cours.

Toutefois, les réserves des dirigeants russes quant à la sauvegarde de ces bâtiments ne tiennent pas seulement au financement. Des idées potentiellement dangereuses imprègnent ces murs, incitant peut-être



RICHARD PARE. – Le garage Gosplan de Constantin Melnikov, 1936

les autorités à conclure qu'il vaut mieux ignorer ou détruire ce type d'architecture et, au contraire, valoriser les palais tsaristes de Saint-Petersbourg. Le groupe américain de heavy metal Pantera a intitulé l'un de ses albums *A Vulgar Display of Power* («*Une vulgaire démonstration de force*») : c'est peut-être la meilleure façon de décrire ces palais de style baroque et néoclassique, surchargés d'ornements, que révérent les touristes, tandis que les bâtiments constructivistes vivent une existence fantomatique en périphérie de la ville. Au sens littéral comme au sens figuré, l'héritage de l'avant-garde soviétique est relégué à de lugubres régions excentrées.

Pénétrée de l'idéologie du changement social, cette architecture est une épine dans le pied du régime russe actuel. Elle témoigne physiquement de la possibilité de mener une politique d'émancipation radicale. D'où, peut-être, la volonté de la laisser dépérir et de la livrer aux bulldozers.

JENS MALLING.

(1) L'avenue principale de Saint-Petersbourg, longue de quatre kilomètres et demi.

(2) Du nom de l'ouvrage *Building the Revolution : Soviet Art and Architecture, 1915-1935*, Royal Academy of Arts, Londres, 2011.



JENS MALLING. – L'usine textile Drapeau rouge, construite en 1926 selon les plans d'Erich Mendelsohn



Un nouvel élan, mais

D'abord adossée à l'hégémonie américaine, puis incorporée au capitalisme financier mondialisé, l'Europe est dorénavant menacée d'éclatement. L'aggravation des disparités entre les pays et les régions qui la constituent, entre le Nord et le Sud, a en effet remplacé la division d'antan entre l'Est et l'Ouest. L'Allemagne trône au cœur de cet espace où chaque Etat devient le prédateur potentiel de ses voisins. Alors, que faire ?

PAR ETIENNE BALIBAR *

L'EUROPE est morte, vive l'Europe ? Depuis le début de cette année, qui verra les élections au Parlement européen – investi pour la première fois du pouvoir d'élire le président de la Commission –, les paradoxes et les incertitudes de la construction communautaire n'ont guère quitté l'actualité.

D'un côté, les cassandres annoncent que la paralysie et la dissolution menacent toujours, puisque aucune des recettes appliquées n'a résolu la contradiction inhérente à une construction politique dont le principe directeur implique l'antagonisme des intérêts de ses membres. Elles ont pérennisé la récession, accentué les inégalités entre nations, générations et classes sociales, bloqué les systèmes politiques et engendré une défiance radicale des populations envers les institutions et la construction européenne en tant que telle.

De l'autre, les tenants de la méthode Coué s'emparent de chaque signe « non

négatif » pour annoncer qu'une fois de plus le projet européen profite de ses crises pour se relancer, en faisant prévaloir l'intérêt général sur les divergences. Ce qui, sans doute, fait la faiblesse de telles proclamations, c'est qu'à y regarder de plus près tous les signes invoqués (ainsi l'union bancaire) concernent des demi-mesures, chargées d'autant de limitations que d'innovations.

Ce qui, néanmoins, interdit de les traiter par le ridicule, c'est l'argument de nécessité sous-jacent : les économies des nations européennes sont trop interdépendantes, leurs sociétés trop assujetties aux mécanismes communautaires, pour ne pas craindre la catastrophe que représenterait pour tous un démantèlement de l'Union. Mais cet argument repose à son tour sur le présupposé qu'en histoire et en politique la continuité l'emporte toujours, ce qui veut dire aussi que la crise aurait un caractère simplement conjoncturel.

La partie décisive s'est jouée en Allemagne

AU TOTAL, ces jugements s'annulent et ne peuvent donner lieu qu'à des joutes rhétoriques. Ce qui leur manque, c'est plus de profondeur historique, de façon à comprendre quel tournant, dans un processus vieux de plus d'un demi-siècle, marque la « grande crise » actuelle. Plus d'exigence dans l'analyse des contradictions que celle-ci révèle au cœur de la construction institutionnelle, en particulier pour ce qui concerne l'imbrication des stratégies politiques et des logiques économiques. Enfin, plus de radicalité dans l'appréciation des changements déjà produits, non seulement au niveau de la distribution des pouvoirs, mais aussi de la définition des acteurs et du terrain de confrontation entre projets alternatifs. Je ne saurais satis-

faire à un tel programme ; mais j'esquisserai ce qui me semble former les trois principales dimensions d'analyse de la crise, et de sa résolution dans un sens ou dans l'autre.

La première dimension concerne l'histoire, sans laquelle nous ne comprendrions ni à quelles tendances réelles – irréductibles à un « projet » ou à un « plan » – correspond la transformation de l'Europe en un système postnational, ni pourquoi son aboutissement et sa forme même demeurent à ce point incertains. Insistons ici sur deux faits, l'un bien connu des historiens, l'autre sous-estimé dans les débats entre partisans et adversaires du fédéralisme, en particulier lorsqu'ils se cantonnent au plan de l'architecture juridique.

L'histoire de la construction européenne est suffisamment longue pour avoir



RICHARD NATHANSON, LONDRES

JEAN DUBUFFET. – « La Maison aux deux chemins », 1951

traversé plusieurs phases distinctes, étroitement liées aux transformations du « système-monde (1) ». Il est commode de les repérer par la correspondance entre les extensions successives du système européen et la complexité croissante des institutions qui en assurent l'intégration tout en ménageant des équilibres instables entre souveraineté nationale et gouvernance communautaire. On s'accordera donc pour distinguer trois phases : l'une, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à l'après-coup des événements de 1968 et de la crise pétrolière (sans oublier le coup de force de Richard Nixon contre le régime de Bretton Woods [2]) ; l'autre, du début des années 1970 à la chute du système soviétique et à la réunification allemande, en 1990 ; la dernière, enfin, de l'élargissement à l'Est jusqu'au moment de crise ouvert par l'éclatement de la bulle spéculative américaine en 2007 et, pour ce qui concerne l'Europe, par le défaut souverain de la Grèce, écarté in extremis en 2010 dans les conditions que l'on sait.

Ce moment marque-t-il l'entrée dans une nouvelle phase ? Je pense que oui, même si les tensions que nous observons ne procèdent que de l'entrée à marche forcée dans la mondialisation, qui a dominé la politique communautaire depuis vingt ans – ou précisément pour cette raison, car ces tensions, nationales autant que sociales, ont bel et bien atteint un point de rupture. Une période d'incertitude et de fluctuations s'est ouverte, et avec elle la possibilité d'une bifurcation aux termes encore imprévisibles.

D'où l'importance du second point. C'est une erreur de croire que l'évolution de la construction européenne suit une voie linéaire, dont les seules variables seraient l'avance ou le retard par rapport au « projet ». Au contraire, chaque phase a comporté un conflit entre plusieurs voies.

La phase initiale, après 1945, s'inscrit dans le contexte de la guerre froide, mais aussi de la reconstruction des systèmes industriels et de l'institution des régimes de sécurité sociale en Europe de l'Ouest. Elle comporte une forte tension entre l'intégration à la sphère d'influence américaine et la recherche d'une renaissance géopolitique et géoéconomique de l'Europe (qui va de pair, dans les faits, avec le perfectionnement du modèle social européen) – c'est cette seconde tendance qui, en pratique, l'emporte, dans un cadre capitaliste bien entendu.

Il en va de même, avec un résultat inversé, dans la phase récente, non pas au profit d'une hégémonie américaine, désormais déclinante, mais de l'incorporation au capitalisme financier mondialisé. C'est en Allemagne que s'est jouée la partie décisive, tranchée par le ralliement

du chancelier Gerhard Schröder (1998-2005) à la compétitivité industrielle par les bas salaires.

Mais la question déterminante, c'est de comprendre comment se sont opérés les choix et comment s'est transformé le rapport de forces dans la phase intermédiaire, celle du condominium franco-allemand et de la « grande commission » présidée par M. Jacques Delors (1985-1995). C'est en effet à ce moment qu'a été formulé le projet d'une double avancée supranationale, par la création de la monnaie unique et par le développement de l'« Europe sociale », censés constituer les deux piliers du « grand marché ». On sait que dans les faits l'une est devenue l'institution centrale de l'Union (même si tous les Etats membres n'y participent pas), alors que l'autre s'est cantonnée dans des dispositions formelles du droit du travail. Il faudrait une histoire détaillée de ce retournement, mettant en évidence non seulement des responsabilités individuelles, mais des causes politiques objectives – parmi lesquelles, à côté de la pression du néolibéralisme, on ne devrait pas oublier l'incapacité du mouvement syndical européen à peser sur les décisions communautaires, enracinée dans le

provincialisme de ses composantes autant que dans le déséquilibre des forces, alors que se multipliaient les délocalisations. Importante leçon pour l'avenir.

La construction européenne présente toujours des alternatives. Mais la possibilité de s'en saisir dépend de forces et de projets qui ne sont pas toujours au rendez-vous.

La deuxième dimension, c'est l'économie, à condition de l'entendre dans l'intégralité de ses déterminations. Ce qui veut dire, d'une part, qu'il n'y a pas d'économie hors d'une dimension sociale et des parti pris qu'elle implique : pour ou contre telle structure des inégalités et des investissements, pour tel ou tel mode de relations sociales dans l'entreprise et de consommation, pour ou contre la protection des travailleurs et de leurs qualifications contre les aléas de la flexibilité. Et, par conséquent, il n'y a pas de séparation entre économie et politique : non seulement parce qu'aucune politique ne peut se définir indépendamment de contraintes économiques, ce que tout le monde est prêt à admettre, mais surtout parce qu'il n'y a pas d'économie qui ne soit aussi un ensemble de choix (collectifs) et le résultat d'un rapport de forces.

Comprimer les revenus, précariser le travail

EVIDEMMENT, c'est cette réciproque que le discours néolibéral ne cesse de nier, au nom de l'idée qu'« il n'y a pas d'alternative » aux exigences de la rentabilité financière. Mais ce discours est précisément l'instrument du rapport de forces. Quelques décennies après sa mise en œuvre, par la pression des marchés, la conversion des gouvernements à la « politique de l'offre » et l'action concertée de la Commission européenne, on peut en observer les effets. Elle mène la société européenne au bord de l'éclatement et ses populations au désespoir, sans procurer pour autant à son économie considérée dans son ensemble aucun avantage réel dans la concurrence internationale.

Essayons d'être plus précis. L'une des sources de rentabilité des capitaux en Europe relève aujourd'hui d'une forme particulière de ce que certains marxistes ont appelé l'accumulation par dépossession (3), à ceci près que les ressources qui en font l'objet ne relèvent plus de « biens communs » traditionnels ou de propriétés individuelles, mais consistent en un ensemble de droits et d'accès à des services publics qui forment comme une « propriété sociale (4) ».

Depuis la fin du XIX^e siècle, les luttes de classes et les politiques sociales avaient assuré aux classes ouvrières un niveau de vie qui s'élevait au-dessus du minimum

défini par la « concurrence libre et non faussée » et qui supposait aussi une certaine limitation des inégalités dans la société. On assiste aujourd'hui, au nom de la compétitivité et du contrôle de la dette publique, à un double mouvement en sens contraire. Il faut comprimer les revenus réels du travail et le précariser pour le rendre plus « concurrentiel », tout en continuant à développer la consommation de masse, en faisant fond sur le pouvoir d'achat des salariés, ou à défaut sur leur pouvoir d'endettement. Sans doute peut-on imaginer que des stratégies de « zonage » et de différenciation sociale ou générationnelle permettent de différer l'éclatement de la contradiction entre ces objectifs. Mais, à terme, celle-ci ne peut que s'aggraver, sans parler des risques systémiques dont est porteuse l'économie de la dette.

(1) Cf. Immanuel Wallerstein, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, La Découverte, Paris, 2006.

(2) NDLR. Dans le système de Bretton Woods (1946-1971), né des accords du même nom, la valeur du dollar était directement indexée sur l'or, tandis que les autres monnaies étaient indexées sur le dollar. En août 1971, le président Nixon décida de mettre fin à la convertibilité du dollar en or.

(3) Cf. David Harvey, *Le Nouvel Impérialisme*, Les Prairies ordinaires, Paris, 2010.

(4) Cf. Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Fayard, Paris, 2001.

Théâtre Nanterre-Amandiers

du 14 mars au 6 avril 2014

Le Dernier Jour du jeûne

Texte et mise en scène Simon Abkarian



Samedi 15 mars à 18h

En partenariat avec *Le Monde Diplomatique* et l'Agora, maison des initiatives citoyennes de la ville de Nanterre

Débat. Éclatement ou recomposition du monde arabe ?

Débat animé par Alain Gresh, directeur adjoint au *Monde diplomatique* Avec Hana Jaber, historienne, chercheuse associée, chaire d'Histoire du monde arabe contemporain, Collège de France, et Christian Joutet, chef d'unité « Moyen-Orient, région méditerranéenne » à l'Institut européen des relations internationales.

Réservation indispensable 01 46 14 70 00

www.nanterre-amandiers.com



DES TECHNOCRATES ET DES BANQUIERS

pour quelle Europe ?

L'intégration européenne ainsi orientée dans la voie d'un néolibéralisme quasi constitutionnel entraîne un autre effet, qui sape ses propres conditions politiques et morales. Alors que la possibilité de surmonter les antagonismes historiques au sein d'une construction postnationale où la souveraineté est partagée supposait une convergence au moins tendancielle des Etats, du triple point de vue de la complémentarité de leurs capacités, de l'égalisation de leurs ressources et de la reconnaissance mutuelle de leurs droits, le triomphe du principe de concurrence a engendré une aggravation continue des disparités. Au lieu d'un codéveloppement des régions de l'Europe, on assiste à une polarisation que la crise a dramatiquement accentuée. La distribution des capacités industrielles, celle des emplois et des chances de réussite, des filières d'éducation, est de plus en plus inégale. Au point qu'on pourrait dire, en observant la trajectoire sur l'ensemble du continent depuis 1945, qu'une grande division entre le Nord et le Sud a remplacé la division Est-Ouest, même si la séparation ne se matérialise pas dans un mur, mais plutôt dans un drainage unilatéral de ressources.

Quelle place occupe l'Allemagne dans ce système fondé sur le développement inégal ? Il était prévisible que la réunification du pays après un demi-siècle de déchirement entraîne une résurgence du nationalisme, comme il était prévisible que la reconstitution d'une *Mitteuropa* dans laquelle les entreprises allemandes et leurs sous-traitants ont pu profiter au maximum des ressources de main-d'œuvre « à bas salaire et haute capacité technologique (5) » engendre un avantage concurrentiel par rapport aux autres pays

Souverainisme ou fédéralisme, un faux débat

IL y a pourtant quelque chose de paradoxal dans la situation actuelle du point de vue de l'idéologie et des objectifs du néolibéralisme. Au moment où s'esquisse des retournements de conjoncture, et où les économistes du Fonds monétaire international (FMI) joignent leur voix aux critiques de l'austérité – qui engendre la récession et aggrave l'insolvabilité des pays endettés –, il semblerait que l'Europe comme unité économique soit l'une des régions du monde les plus mal placées pour relancer son activité. A ce paradoxe il n'y a sûrement pas d'explication simple, mais on peut avancer certaines causes idéologiques.

Les unes renvoient à la projection sur la monnaie unique du modèle ordolibéral de l'indépendance absolue de la Banque centrale par rapport aux objectifs de la politique économique « réelle ». D'autres renvoient à une sorte de mauvaise conscience des classes dirigeantes européennes, qui, après avoir dû concéder plus que d'autres aux politiques publiques de type keynésien, perçoivent toute relance de l'économie par la demande et par l'élévation du niveau de vie des classes populaires comme un péril mortel de rechute dans les logiques du capitalisme « social ».

Enfin, je crois qu'il ne faut pas exclure un calcul d'un autre genre, plus sinistre, illustré par l'obstination avec laquelle ont été poursuivis le démantèlement et la colonisation de l'économie grecque sous prétexte de « réformes structurelles ». C'est l'idée que, si négatifs que soient les résultats de l'austérité et du monétarisme en termes de prospérité générale, ils préparent les conditions d'une rentabilité accrue pour certains investissements (ou certains capitaux) au moins : ceux qui, « européens » ou non, sont déjà largement déterritorialisés et peuvent instantanément délocaliser leurs activités d'un site vers un autre. Evidemment, ce calcul n'est politiquement viable qu'aussi longtemps que la « destruction créatrice » n'affecte pas en profondeur le tissu social et la cohésion des nations dominantes, ce qui n'est pas garanti.

Appliqué à l'Europe, le projet néolibéral n'aboutit pas à la transformation de son objet : il tend vers sa disparition.

Ce qui précède explique déjà comment les dimensions de la crise se conjuguent pour conduire la construction européenne à un point d'inflexion qui comporte la virtualité d'une nouvelle phase, mais selon

européens. Mais il n'était pas inévitable que ces deux facteurs se transforment en une hégémonie politique (même « à contre-cœur », suivant la formule en vogue [6]).

Cela tient à la position charnière que l'Allemagne a réussi à occuper entre l'utilisation des ressources de l'économie européenne, ou même de ses faiblesses (comme c'est le cas pour la possibilité d'emprunter à des taux négatifs sur les marchés financiers, compensés par les taux élevés d'autres pays européens), et la spécialisation de son industrie vers l'exportation hors d'Europe. Elle se trouve ainsi – momentanément – au point où se concentrent les avantages nationaux du développement inégal, d'autant qu'elle s'est – relativement – moins engagée que d'autres (en particulier la France) dans la financiarisation de type néolibéral (7).

Mais l'effet d'hégémonie a d'autres raisons, qui vont de l'inexistence des mécanismes de délibération et d'élaboration collective des politiques économiques « communautaires » à la stupidité des attitudes défensives des autres gouvernements (en particulier les Français, qui n'envisagent pas une minute de s'engager pour des formules alternatives de développement des institutions supranationales). Reste que cet effet d'hégémonie vient s'ajouter au clivage entre « l'Europe des riches » et « l'Europe des pauvres » : il fait désormais partie des obstacles structurels à la construction européenne. Et ce n'est pas le souci de « relancer l'Europe » périodiquement attribué à la chancelière Angela Merkel qui y changera quelque chose. Il y aura pour longtemps une « question allemande » en Europe.

des orientations radicalement incompatibles entre elles. Cependant, ni la cristallisation du conflit ni son évolution ne peuvent se faire en dehors d'un espace politique de confrontation et de représentation. En clair, elles dépendent de la façon dont se trouvera résolu un double problème de légitimité et de démocratie. C'est la troisième dimension sur laquelle je veux insister. Comment l'aborder de façon réaliste ?

En premier lieu, il faut sortir de l'affrontement entre le discours « souverainiste » et le discours « fédéraliste », qui a pour base une opposition entre des situations également imaginaires : d'un côté, l'idée de communautés nationales en quelque sorte naturelles, auxquelles il serait toujours possible d'en revenir pour fonder la légitimité des institutions sur l'expression de la volonté générale ; de l'autre, l'idée d'un *demos* européen virtuel, convoqué à se constituer et à s'exprimer du fait qu'il existe une structure représentative au niveau supranational.

La première idée ne fait pas seulement abstraction des conditions dans lesquelles la souveraineté nationale traduit le pouvoir, pour la majorité du peuple, d'influencer les choix des gouvernants : elle entretient aussi la fiction d'une légitimité inchangée de l'Etat-nation comme seul cadre dans lequel des citoyens font valoir leurs droits. Inversement, la seconde s'en tient à une conception procédurale de la légitimité. Elle ne se demande aucunement quels processus politiques ont effectivement investi la représentation démocratique d'une fonction constituante dans l'histoire des Etats-nations.

Il faut prendre acte du fait que le système politique européen, si incohérent qu'il paraisse, est d'ores et déjà un système mixte, où existent plusieurs niveaux de responsabilité et d'autorité : il est beaucoup plus fédéral que ne le perçoit la majorité des citoyens, mais moins démocratique qu'il ne le prétend, puisque la division des pouvoirs entre les instances communautaires et nationales permet à chacun d'entre eux d'organiser son irresponsabilité et bloque la formation des contre-pouvoirs.

Ce système n'a jamais été stable, mais la crise actuelle l'a encore déstabilisé en faisant surgir en son sein une instance quasi souveraine : la Banque centrale « indépendante », située à l'articulation des finances

publiques des Etats et du marché financier international. Or sa montée en puissance ne reflète ni le simple développement de la technocratie, ni seulement l'emprise du capitalisme privé. Il s'agit plutôt d'une tentative de « révolution par en haut », à l'époque où le pouvoir politique ne se sépare plus du pouvoir économique et surtout financier (8). Toute la question est de savoir si elle peut aboutir à un nouveau régime de souveraineté, et quelles solutions de rechange on peut proposer.

D'où la seconde confusion qu'il importe de dissiper, concernant les rapports entre légitimité et démocratie. Si l'on s'en tient à une définition réaliste, non idéologique, de la légitimité des systèmes politiques, on ne peut prétendre que la seule légitimité effective soit celle que confèrent les procédures démocratiques : toute l'histoire montre le contraire. C'est dans les situations dites d'exception, on le sait, que des structures autoritaires de types divers tendent à revendiquer et à obtenir la délégation de pouvoir des populations, avec ou sans procédure constitutionnelle. Ce qui néanmoins est frappant dans la conjoncture actuelle, c'est que l'urgence de parer aux attaques spéculatives contre la monnaie unique et, corrélativement, de réguler quelque peu un système financier ayant échappé à tout contrôle n'a apporté aucune nouvelle légitimité à la Commission de Bruxelles. En conséquence, face aux initiatives « extraordinaires » de la Banque centrale européenne (BCE) et de son président, les gouvernements ou les chefs d'Etat ont pu se présenter comme incarnant à eux seuls la souveraineté populaire et les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. La démocratie a été rognée par les deux côtés à la fois, et le système politique dans son ensemble a franchi un pas dans la voie de la « dé-démocratisation ».

Cette expérience impose un retour sur les mécanismes et les causes historiques qui avaient sous-tendu le privilège des Etats-nations en matière de légitimation du pouvoir. Pour le dire en quelques mots, une partie de ces causes renvoie à la puissance active de l'idéologie nationale ou nationaliste elle-même, en particulier – mais pas uniquement – dans les sociétés qui ont forgé leur conscience collective dans la résistance à des impérialismes successifs tendant à l'anéantissement de leur identité et à l'effacement de leur histoire.

Mais, avec le recul, un autre facteur acquiert une signification stratégique, en ce qu'il montre à la fois pourquoi la forme nation ne possède pas une capacité de légitimation absolue et pourquoi la légitimation démocratique de l'Etat-nation demeure suspendue à des conditions sociales et économiques, et non pas simplement aux formes de la procédure représentative ou à l'idée de la « souveraineté du peuple ». Ce facteur, c'est – en particulier dans les pays de l'Ouest européen – le fait que la transformation de l'Etat gendarme en Etat social a pris la forme de la constitution d'un Etat national social, où la conquête des droits sociaux se combinait étroitement avec la reconstruction périodique de l'appartenance nationale (comme ce fut le cas en particulier à l'issue des deux guerres mondiales et, en France, des guerres coloniales [9]). Cela explique à la fois pourquoi la masse des citoyens a vu dans la nation le seul cadre de reconnaissance et d'intégration à la communauté et pourquoi cette dimension civique de la nationalité s'érode (ou dégénère en « populisme » fondé sur l'exclusion des étrangers) lorsque l'Etat se met à fonctionner, dans les faits, non comme l'enveloppe de la citoyenneté sociale, mais comme le spectateur impuissant de sa dégradation ou l'instrument zélé de sa déconstruction.

La crise de la légitimité démocratique en Europe aujourd'hui, c'est donc à la fois le fait que les Etats nationaux n'ont plus ni les moyens ni la volonté de défendre ou de renouveler le « contrat social » et le fait que les instances de l'Union européenne n'ont aucune prédisposition à rechercher les formes et les contenus d'une citoyenneté sociale au niveau supérieur – sauf à y être poussées un jour par une insurrection des populations, ou par la prise de conscience

des dangers politiques et moraux que fait courir à l'Europe la conjonction d'une dictature exercée « d'en haut » par les marchés financiers et d'un mécontentement antipolitique nourri « d'en bas » par la précarisation des conditions de vie, le mépris du travail et le saccage des perspectives d'avenir.

Mais la description de cette impasse comporte aussi quelques leçons, même très aléatoires, quant aux moyens d'en sortir. Quelles que soient la dureté des temps et l'amertume des occasions manquées, on peut espérer que le pessimisme de l'expérience n'abolisse pas intégralement les ressources de l'imagination – qui résultent aussi d'une meilleure intelligence des faits. L'introduction d'éléments démocratiques dans les institutions

communautaires constituerait déjà un contrepois à la « révolution conservatrice » en cours (10). Mais elle ne livre pas ses propres conditions politiques. Celles-ci ne viendront que d'une poussée simultanée des opinions publiques en faveur d'un retournement des priorités de l'Europe, faisant prévaloir l'emploi, l'insertion des jeunes générations dans la société, la réduction des inégalités et la répartition équitable des charges fiscales sur la rentabilité financière. Et cette poussée n'existera que si les mouvements sociaux ou les « indignations » morales, traversant les frontières, se renforcent assez pour reconstituer une dialectique de pouvoir et d'opposition dans l'ensemble de la société européenne. La « contre-démocratie » doit venir au secours de la démocratie (11).

Nations en quête de leur identité perdue

CETTE légitimité de la construction européenne ne peut être décrétée ou même inventée au moyen d'une argumentation juridique. Elle ne peut que résulter tendanciellement de ce que l'Europe devient l'enjeu et le cadre des conflits sociaux, idéologiques, passionnels, en bref politiques, qui concernent son propre avenir. Paradoxalement, c'est lorsque l'Europe sera contestée – même violemment – non plus au nom du passé qu'elle a relégué, mais au nom du présent qu'elle divise et de l'avenir qu'elle peut ouvrir ou fermer, qu'elle deviendra une construction politique durable. Une Europe susceptible de se gouverner est sans aucun doute une Europe démocratique plutôt qu'une Europe oligarchique et technocratique. Mais une Europe démocratique n'est pas l'expression d'un *demos* abstrait : c'est une Europe dans laquelle les luttes populaires foisonnent et font obstacle à la confiscation du pouvoir de décision.

Résister à la dé-démocratisation ne suffit pas à cristalliser un leadership historique, mais c'est une condition nécessaire pour « refaire l'Europe ».

La crise de l'Europe actuelle, volontiers qualifiée d'existentielle parce qu'elle confronte ses citoyens à des choix radicaux et finalement à « être ou ne pas être », a sans doute été préparée par le fait que ses institutions et ses pouvoirs ont été systématiquement déséquilibrés au détriment des possibilités de participation des peuples à leur propre histoire. Mais ce qui l'a précipitée, c'est le fait qu'elle se soit mise à fonctionner délibérément non comme un espace de solidarité entre ses membres et d'initiative face aux risques de la mondialisation, mais comme un instrument de pénétration de la concurrence mondiale au cœur de l'espace européen, interdisant les transferts entre territoires et décourageant les entreprises communes, récusant toute harmonisation

« par en haut » des droits et des niveaux de vie, faisant de chaque Etat le prédateur potentiel de ses voisins.

De cette spirale autodestructrice, on ne peut évidemment sortir en remplaçant une concurrence par une autre – par exemple en substituant à la concurrence par les salaires, les régimes d'imposition et les taux d'emprunt une concurrence par la dévaluation, comme le proposent certains partisans du retour à des monnaies nationales (12). On ne peut en sortir que par l'invention et la proposition obstinée d'une autre Europe que celle des banquiers, des technocrates et des rentiers de la politique. Une Europe de conflit entre modèles de société antithétiques, et non entre nations en quête de leur identité perdue. Une Europe altermondialisatrice, capable d'inventer pour elle-même et de proposer au monde des stratégies de développement révolutionnaires et des formes élargies de participation collective – mais aussi de les accueillir et de les adapter à son propre usage si d'aventure il se trouvait qu'elles fussent proposées ailleurs. Une Europe des peuples, c'est-à-dire du peuple et des citoyens qui le composent.

ETIENNE BALIBAR.

(5) Suivant Pierre-Noël Giraud, *L'Inégalité du monde. Economie du monde contemporain*, Gallimard, coll. « Folio Actuel », Paris, 1996.

(6) Cf. « Europe's Reluctant Hegemon », *The Economist*, Londres, 15 juin 2013.

(7) Cf. Gérard Duménil et Dominique Lévy, *La Grande Bifurcation. En finir avec le néolibéralisme*, La Découverte, 2014.

(8) Cf. « Union européenne : la révolution par en haut ? », *Libération*, Paris, 21 novembre 2011.

(9) Cf. *La Proposition de l'égalité. Essais politiques, 1999-2009*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2010.

(10) Cf. Jürgen Habermas, *La Constitution de l'Europe*, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2012.

(11) Cf. Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Seuil, Paris, 2006.

(12) Cf. par exemple Jacques Sapir, *Faut-il sortir de l'euro ?*, Seuil, 2012.



PORTES-OUVERTES SAMEDI 22 MARS 14H-17H
IRIS SUP - 2 BIS RUE MERCOEUR - 75011 PARIS

DIPLÔMES ACCESSIBLES
APRÈS UN BAC +3
ET UN BAC +4

- Relations internationales*
- Défense, sécurité et gestion de crise
- Géoeconomie et intelligence stratégique
- Responsable de programmes internationaux
- Action humanitaire

*également en enseignement à distance

IRIS SUP, L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

www.iris-sup.org
Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65
Etablissement privé d'enseignement supérieur technique

Extrêmes droites mutantes

Depuis une trentaine d'années, un peu partout en Europe, les extrêmes droites ont le vent en poupe. Si quelques partis imprègnent leurs diatribes de références néonazies, la plupart cherchent la respectabilité et envahissent le terrain social. Se présentant comme le dernier recours et comme un rempart contre une supposée islamisation de la société, ils poussent à une recomposition des droites.

PAR JEAN-YVES CAMUS *

Si l'on fait remonter l'émergence des populismes d'extrême droite au début des années 1980, plus de trente ans ont passé sans qu'apparaisse plus clairement une définition à la fois précise et opérationnelle de cette catégorie politique. Il faut donc tenter d'y voir plus clair dans la catégorie fourre-tout de ce que l'on nomme communément « extrême droite » ou « populisme » (1).

En Europe, depuis 1945, le terme d'« extrême droite » désigne des phénomènes très différents : populismes xénophobes et « antisystème », partis politiques nationaux-populistes, parfois fondamentalismes religieux. La consistance du concept est sujette à caution, dans la mesure où, d'un point de vue plus militant qu'objectif, les mouvements affublés de cette étiquette sont interprétés comme une continuation, parfois adaptée aux nécessités de l'époque, des idéologies nationale-socialiste, fasciste et nationaliste autoritaire dans leurs diverses déclinaisons. Ce qui ne reflète pas la réalité.

Acceptation de la démocratie parlementaire

L'ÉPOQUE ne prisant guère les grandes idéologies qui prônent l'avènement d'un homme et d'un monde nouveaux, les valeurs de cette extrême droite traditionnelle s'avèrent inadaptées. Le culte du chef et du parti unique convient mal aux attentes de sociétés éclatées, individualistes, dans lesquelles l'opinion se forge à travers les débats télévisés et la fréquentation des réseaux sociaux. Toutefois, le

* Chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), directeur de l'Observatoire des radicalités politiques, fondation Jean-Jaurès. Auteur de l'ouvrage *Les Droites extrêmes en Europe*, Seuil, Paris, à paraître.

Certes, le néonazisme allemand – et le Parti national-démocratique d'Allemagne (NPD) dans une certaine mesure – comme le néofascisme italien (réduit à CasaPound Italia, Flamme tricolore et Force nouvelle, soit 0,53 % des voix au total) s'inscrivent bien dans la continuité idéologique de leurs modèles, de même que les avatars tardifs des mouvements des années 1930 en Europe centrale et orientale : Ligue des familles polonaises, Parti national slovaque, Parti de la Grande Roumanie. Toutefois, au plan électoral, seul le défunt Mouvement social italien (MSI), dont l'histoire s'interrompt en 1995 avec le tournant conservateur impulsé par son chef Gianfranco Fini, a réussi à sortir cette famille politique de la marginalité en Europe occidentale (2) ; et à l'Est, elle marque aujourd'hui le pas (*voir carte*). Même si les succès d'Aube dorée en Grèce et du Jobbik en Hongrie (3) prouvent qu'elle n'est pas définitivement enterrée, en 2014 elle est très minoritaire.

legs idéologique de cette extrême droite « à l'ancienne » reste fondamental. C'est d'abord une conception ethniciste du peuple et de l'identité nationale, dont découle la double détestation de l'ennemi extérieur – l'individu ou l'Etat étranger – et de l'ennemi intérieur – les minorités ethniques ou religieuses et l'ensemble des adversaires politiques. C'est aussi un modèle de société organiciste, souvent corporatiste, fondé sur un antilibéralisme économique et politique niant le primat des libertés individuelles et l'existence des antagonismes sociaux, si ce n'est celui opposant le « peuple » et les « élites ».

Les années 1980-1990 ont vu le succès électoral d'une autre famille, que les médias et nombre de commentateurs ont continué à appeler « extrême droite », même si certains sentaient déjà que la comparaison avec les fascismes des années 1930 n'était plus pertinente, qu'elle empêchait la gauche d'élaborer une réponse autre qu'incantatoire à ses adversaires. Comment nommer les populismes xénophobes scandinaves, le Front national (FN) en France, le Vlaams Belang en Flandre, le Parti libéral d'Autriche (FPÖ) ? La grande querelle terminologique commençait, qui n'est pas encore close. « National-populisme » – utilisé par Pierre-André Taguieff (4) –, « droites radicales », « extrême droite » : l'exposé des controverses sémantiques qui opposent les politistes nécessiterait un livre entier. Suggérons donc simplement que les partis mentionnés ont muté de l'extrême droite vers la catégorie des droites populistes et radicales.

La différence tient à ce que, formellement et le plus souvent sincèrement, ces partis acceptent la démocratie parlementaire et l'accession au pouvoir par la seule voie des urnes. Si leur projet institutionnel reste flou, il est clair qu'il valorise la démocratie directe, par le moyen du référendum d'initiative populaire, au détriment de la démocratie représentative. Le slogan du « coup de balai » destiné à chasser du pouvoir des élites jugées corrompues et coupées du peuple leur est commun. Il vise tout à la fois la social-démocratie, les libéraux et la droite conservatrice.

Le peuple est pour eux une entité trans-historique englobant les morts, les vivants et les générations à venir, reliés par un fonds culturel invariant et homogène. Ce qui induit la distinction entre les nationaux « de souche » et les immigrés, en particulier extra-européens, dont il faudrait limiter le droit de résidence ainsi que les droits économiques et sociaux. Si l'extrême droite traditionnelle reste à la fois antisémite et raciste, les droites radicales privilégient une nouvelle figure de l'ennemi, à la fois intérieur et extérieur : l'islam, auquel sont associés tous les individus originaires de pays culturellement musulmans.

Les droites radicales défendent l'économie de marché dans la mesure où celle-ci permet à l'individu d'exercer son esprit d'entreprise, mais le capitalisme qu'elles promeuvent est exclusivement national, d'où leur hostilité à la mondialisation. Ce sont en somme des partis nationaux-libéraux, qui admettent l'intervention de l'Etat non plus seulement dans les champs

de compétence régaliens, mais aussi pour protéger les laissés-pour-compte de l'économie globalisée et financiarisée, comme en témoigne le discours de M^{me} Marine Le Pen, présidente du FN (5).

En quoi les droites radicales se distinguent-elles finalement des droites extrêmes ? Avant tout, par leur moindre degré d'antagonisme avec la démocratie. Le politologue Uwe Backes (6) montre que la norme juridique en vigueur en Allemagne admet

comme légitime et légale la critique radicale de l'ordre économique et social existant, tandis qu'elle définit comme un danger pour l'Etat l'extrémisme, qui est un rejet en bloc des valeurs contenues dans la Loi fondamentale. Sur la base de cette classification, il semble pertinent de nommer « droites extrêmes » les mouvements qui récusent totalement la démocratie parlementaire et l'idéologie des droits de l'homme, et « droites radicales » ceux qui s'en accommodent.

Un ethnicisme explicite ou latent

Ces deux familles occupent une place différente dans le système politique. Non seulement l'extrême droite se trouve dans la situation de ce que le chercheur italien Piero Ignazi appelle le « tiers exclu » (7), mais elle se fait aussi gloire de cette position et en tire des ressources. Les droites radicales, elles, acceptent de participer au pouvoir, soit comme partenaires d'une coalition gouvernementale – la Ligue du Nord en Italie, l'Union démocratique du centre (UDC) en Suisse, le Parti du progrès en Norvège, soit comme force d'appoint parlementaire d'un cabinet dans lequel elles ne siègent pas : le Parti pour la liberté (PVV) de M. Geert Wilders aux Pays-Bas, le Parti du peuple danois. Leur pérennité est-elle assurée ? Ce type de parti vit sur le fil, entre une marginalité qui, si elle dure, mène à un « plafond de verre » électoral et une normalisation qui, si elle s'avère trop évidente, peut conduire au déclin.

L'exemple grec est un cas d'école. Après presque trente ans d'existence groupusculaire, le mouvement néonazi Aube dorée remporte près de 7 % des voix lors des deux scrutins législatifs de 2012 (8). Faut-il en déduire que son racisme ésotérico-nazi a subitement gagné quatre cent vingt-six mille électeurs ? Nullement. Ceux-ci ont d'abord préféré l'extrême droite traditionnelle, incarnée par le LAOS (Alarme populaire orthodoxe) entré au Parlement en 2007. Mais entre les deux scrutins législatifs de 2012 s'est produit un événement clé : la participation du LAOS au gouvernement d'union nationale dirigé par M. Lucas Papadémos, dont la feuille de route consistait à faire approuver par le Parlement un nouveau plan de « sauvetage » financier, accordé par la « troïka » (9) au prix de mesures d'austérité drastiques. Devenu une droite radicale (10), le LAOS

a perdu de son attrait au profit d'une Aube dorée qui refusait toute concession. A l'inverse, dans la plupart des pays européens, les droites radicales ont soit totalement supplanté leurs rivaux extrémistes (Suède, Norvège, Suisse et Pays-Bas), soit réussi, comme les Vrais Finlandais, à émerger dans des pays où celles-ci avaient échoué.

Dernier cas de figure, qui devient fréquent : celui où la droite radicale subit la concurrence électorale de formations « souverainistes ». La volonté de sortir de l'Union européenne constitue le cœur du programme de ces partis, mais ils exploitent aussi les thématiques de l'identité, de l'immigration et du déclin culturel, sans pour autant porter le stigmate d'une origine extrémiste et en évacuant la dimension raciste. On mentionnera l'Alternative pour l'Allemagne,

(1) Lire Serge Halimi, « Le populisme, voilà l'ennemi !», et Alexandre Dorna, « Faut-il avoir peur du populisme ?», *Le Monde diplomatique*, respectivement avril 1996 et novembre 2003.

(2) Son parti Futur et liberté pour l'Italie a obtenu 0,47 % des voix aux élections de février 2013.

(3) Lire G. M. Tamas, « Hongrie, laboratoire d'une nouvelle droite », *Le Monde diplomatique*, février 2012.

(4) Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste*, Berg International, Paris, 2002.

(5) Lire Eric Dupin, « Acrobaties doctrinales au Front national », *Le Monde diplomatique*, avril 2012.

(6) Uwe Backes, *Political Extremes : A Conceptual History From Antiquity to the Present*, Routledge, Abingdon (Royaume-Uni), 2010.

(7) Piero Ignazi, *Il Polo escluso. Profilo storico del Movimento Sociale Italiano*, Il Mulino, Bologne, 1989.

(8) Aucune majorité ne s'étant dégagée pour former un nouveau gouvernement après les élections législatives de mai 2012, un nouveau scrutin s'est tenu un mois plus tard.

(9) Fonds monétaire international, Banque centrale européenne et Commission européenne.

(10) M. Georgios Karatzaféris, qui le dirige, appartenait auparavant à la Nouvelle Démocratie du premier ministre Antonis Samaras.

En Ukraine, les ultras

bataillons ukrainiens au massacre de civils juifs et polonais pendant la seconde guerre mondiale, etc.

Comme le constate le politiste Andreas Umland, professeur à l'université de Kiev-Mohyla, « *aucune étude historique objective n'a été réalisée ici sur Bandera. Dépeint comme un fasciste allié des nazis par l'historiographie soviétique, il est désormais encensé sans aucun recul par les historiens ukrainiens. Ses admirateurs de Maidan en ont une approche naïve et partielle, ce qui est problématique. A l'inverse, le qualifier de fasciste, comme le fait la Russie, apparaît tout aussi partial et malhonnête.*».

Mise en sommeil durant la période soviétique, la mouvance nationaliste réapparaît après l'indépendance, en 1991, date de la création du Parti social-national ukrainien (PSNU). Jusqu'au début des années 2000, le PSNU demeure une organisation marginale, xénophobe et ultranationaliste, dont la maigre influence reste cantonnée aux régions de l'Ouest. Son dirigeant actuel, M. Oleg Tiagnibok, est élu député pour la première fois en 1998.

En 2004, lors de son sixième congrès, le parti se débarrasse de ses oripeaux fascisants : il se rebaptise Svoboda (« Liberté ») et abandonne son emblème néonazi, le Wolfsangel, pour lui préférer un symbole plus neutre. Commentant ces évolutions cosmétiques, le chercheur Oleksiy Leshenko, de l'Institut d'analyse Gorshenin, indique qu'« *elles visaient avant tout à rassurer l'électorat, mais qu'elles ont également été pensées pour donner une meilleure image de Svoboda hors des frontières.*».

En quête de respectabilité, Svoboda multiplie alors les contacts avec d'autres partis d'extrême droite européens, comme en témoigne la présence de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national

français, au congrès de 2004, dont il était l'invité d'honneur. Par ailleurs, le parti modère progressivement sa posture nationaliste et ses références à Bandera – loin de faire consensus en Ukraine – pour adopter un discours plus général, assez commun au sein de l'extrême droite européenne, centré sur la dénonciation radicale et véhémement du « système ».

« Une mafia judéo-moscovite »

Ce ravalement de façade n'empêche pas M. Tiagnibok de rappeler, par des propos fracassants, la matrice xénophobe et antisémite dont il est issu. En 2004, il déclare ainsi qu'« *une mafia judéo-moscovite* » dirige Kiev, ce qui lui vaut d'être exclu du groupe parlementaire Notre Ukraine. En 2005, il adresse au président une lettre ouverte dans laquelle il lui demande de « *mettre fin aux activités criminelles de la juiverie ukrainienne.*».

Aux élections parlementaires de 2012, Svoboda crée la surprise en recueillant près de 10,5 % des suffrages et en envoyant trente-sept députés à la Rada (le Parlement). Avec plus de deux millions d'électeurs, il devient alors un parti d'envergure nationale, réalisant des scores significatifs ailleurs que dans les régions de l'Ouest, traditionnellement plus réceptives au nationalisme.

Le discours antisystème de Svoboda a fortement contribué à son succès électoral. Comme l'indique M. Ivan Stoiko, député membre du parti d'opposition Batkivtchina (centre droit) et « commandant » de la Maison de l'Ukraine, l'un des bâtiments occupés de Maidan, « *l'électorat, déçu par la classe politique traditionnelle et en attente de changements radicaux, a été séduit par la rhétorique de Svoboda, par sa*

proximité avec le peuple et par ses nombreuses actions de terrain.» Pour sa part, M. Yuri Yakimenko, directeur adjoint du think thank Razumkov Centre, estime que, sur les 10 % de voix obtenus par Svoboda, « *5 % représentent le noyau dur. Les 5 % restants ont voté avant tout pour marquer leur opposition aux autres forces politiques.*».

Svoboda, « *vraisemblablement sur les conseils du Front national* », selon Umland, a par ailleurs développé un programme économique doté d'une dimension sociale. Celui-ci prévoit notamment la renationalisation de certaines entreprises, l'introduction d'une taxation progressive sur les bénéfices, ou encore la lutte contre l'emprise des oligarques sur le système politique et économique. Ces mesures, associées à la promesse d'une lutte vigoureuse contre la corruption, ont fortement séduit certaines catégories d'électeurs, petits patrons et membres des classes moyennes, particulièrement éprouvés par la crise ainsi que par le népotisme, qui s'accroît encore depuis l'élection de M. Ianoukovitch.

Svoboda a aussi récolté les fruits de sa posture nationaliste, qui, bien qu'adoucie, demeure centrale dans l'identité du parti. Il a ainsi réussi à capter une partie de l'électorat qui avait voté auparavant pour M. Viktor Iouchtchenko, président de 2005 à 2010. « *La période Iouchtchenko a été la plus fertile sur le plan de l'éclosion du nationalisme.*», observe Sophie Lambroschini, chercheuse française installée à Kiev. « *Elle a libéré la parole dans l'espace public et politique. Mais c'est désormais Svoboda qui en récupère les dividendes, l'électorat nationaliste ayant été fortement déçu par Iouchtchenko.* »

(1) Lire Sébastien Gobert, « L'Ukraine se dérobe à l'orbite européenne », *Le Monde diplomatique*, décembre 2013.

DES FORMATIONS TRADITIONNELLES

en Europe

le Parti pour l’indépendance du Royaume-Uni (UKIP), le Team Stronach pour l’Autriche et Debout la République, dirigé par M. Nicolas Dupont-Aignan, en France.

Ce n’est pas le moindre défaut du terme «populisme» que d’être utilisé à tort et à travers, en particulier pour discréditer toute critique du consensus idéologique libéral, toute remise en question de la bipolarisation du débat politique européen entre conservateurs-libéraux et sociaux-démocrates, toute expression dans les urnes du sentiment populaire de défiance envers les dysfonctionnements de la démocratie représentative. L’universitaire Paul Taggart, par exemple, malgré les qualités et la relative précision de sa définition des populismes de droite, ne peut s’empêcher d’établir une symétrie entre ces derniers et la gauche anticapitaliste. Il évacue ainsi la différence fondamentale que constitue l’ethnicisme explicite ou latent des droites extrêmes et radicales (11). Chez lui comme chez bien d’autres, le populisme de la droite radicale ne se définit pas par sa singularité idéologique, mais par sa position de dissensus au sein d’un système politique où seul serait légitime le choix de formations libérales ou de centre gauche.

De même, la thèse défendue par Giovanni Sartori selon laquelle le jeu politique s’ordonnerait autour de la distinction entre partis du consensus et partis protestataires, les premiers étant ceux qui ont la capacité d’exercer le pouvoir et qui sont acceptables comme partenaires de coalition, pose le problème d’une démocratie de cooptation, d’un système fermé. Si la source de toute légitimité est le peuple et qu’une partie conséquente de celui-ci (entre 15 et 25 % dans de nombreux pays) vote pour une droite radicale «populiste» et «anti-système», au nom de quel principe faut-il la protéger d’elle-même en maintenant un ostracisme qui tient ces formations à l’écart du pouvoir – sans d’ailleurs, sur la durée, réussir à réduire leur influence ?

Ce point de philosophie politique est d’autant plus important qu’il concerne aussi l’attitude des faiseurs d’opinion à l’égard des gauches alternatives et radicales, délégitimées parce qu’elles veulent transformer – et non aménager – la société. Ce qui leur vaut souvent, selon la vieille et fausse idée des «extrêmes qui se rejoignent», d’être désignées comme le double inversé des radicalités de droite. Le politiste Meindert Fennema construit ainsi une vaste catégorie des «partis protestataires», définis comme s’opposant à l’ensemble du système

politique, blâmant celui-ci pour tous les maux de la société et n’offrant, selon lui, aucune «réponse précise» aux problèmes qu’ils soulèvent. Mais qu’est-ce qu’une «réponse précise» aux problèmes que la social-démocratie et la droite libérale-conservatrice n’ont pas réussi à résoudre ?

Le problème de l’Europe est-il d’ailleurs la montée des droites extrêmes et radicales ou le changement de paradigme idéologique des droites ? L’un des phénomènes majeurs des années 2010, c’est que la droite classique a de moins en moins de réticences à accepter comme partenaires de gouvernement des formations radicales telles que la Ligue du Nord

en Italie, l’UDC suisse, le FPÖ en Autriche, la Ligue des familles polonaises, le Parti de la Grande Roumanie, le Parti national slovaque et désormais le Parti du progrès norvégien.

Il ne s’agit pas que de tactique et d’arithmétique électorales. La porosité croissante entre les électorats du FN et de l’Union pour un mouvement populaire (UMP) le démontre, au point que le modèle des trois droites – contre-révolutionnaire, libérale et plébiscitaire (avec son mythe de l’homme providentiel) – élaboré naguère par René Rémond, même si on y ajoute une quatrième incarnée par le Front national (12), ne rend plus du tout compte de la réalité française.

Sans doute va-t-on vers une concurrence entre deux droites. L’une, nationale-républicaine, opérerait une synthèse souverainiste et moralement conservatrice de la tradition plébiscitaire et de la droite radicale frontiste ; ce serait le retour de la famille «nationale». L’autre serait fédéraliste, proeuropéenne, libre-échangiste et libérale au plan sociétal.

Avec bien sûr des variantes locales, la lutte de pouvoir au sein de la grande nébuleuse des droites se joue partout en Europe autour des mêmes clivages : Etat-nation contre gouvernement européen ; «une terre, un peuple» contre une société multiculturelle ; «soumission totale de la vie à la logique du profit (13)» ou primat

Si Svoboda a brillé par sa présence à Maidan – il contrôlait l’imposante mairie de Kiev jusqu’au 16 février –, il n’a eu que peu de prise sur le terrain, comme d’ailleurs les autres partis d’opposition. Ce vide politique, couplé à la violence déployée par le pouvoir ces dernières semaines, a constitué un terreau favorable à l’émergence de nouvelles structures, dont le style et l’orientation idéologique ont suscité de nombreuses interrogations.

Née dans les flammes de la rue Groucheski, la plus importante d’entre elles, Praviy Sektor («Secteur droite»), regroupe quelques milliers de personnes réparties dans tout le pays et bénéficie, du moins pour le moment, d’une réelle sympathie au sein de la population. Déçus de Svoboda, des membres de formations ultranationalistes, hooligans, paumés, se retrouvent dans ses rangs. Praviy Sektor attire un éventail assez large d’individus dont le dénominateur commun est d’abord le goût pour l’action radicale, puis des penchants pour une idéologie que M. Andrei Tarasenko, figure dirigeante du mouvement, nous livre du haut de son quartier général surprotégé dans la Maison des syndicats (3).

«Ni xénophobe ni antisémite, comme le prétend la propagande du Kremlin», Praviy Sektor se définit avant tout comme «nationaliste, défendant les valeurs de l’Europe blanche et chrétienne contre la perte de la nation et la «dérégionisation»». Rejetant lui aussi le multiculturalisme, «responsable de la disparition des crucifix et de l’arrivée des filles en burqa dans vos écoles», Praviy Sektor ne prône pas une intégration à l’Union européenne, «ce totalitarisme libéral dans lequel Dieu a disparu et les valeurs sont inversées».

Ne soutenant aucun des partis d’opposition, et surtout pas Svoboda, qui a déçu «par ses appels

au calme et ses négociations avec le pouvoir», Praviy Sektor pourrait envisager de se transformer en parti. Cette perspective s’annoncerait gênante pour M. Tiagnibok. Outre que son image de tribun antisystème a été sérieusement écornée par ses appels à la modération lors des affrontements, il pourrait désormais devoir composer avec un parti se situant sur sa droite, et dont les faits d’armes et la détermination sont avérés.

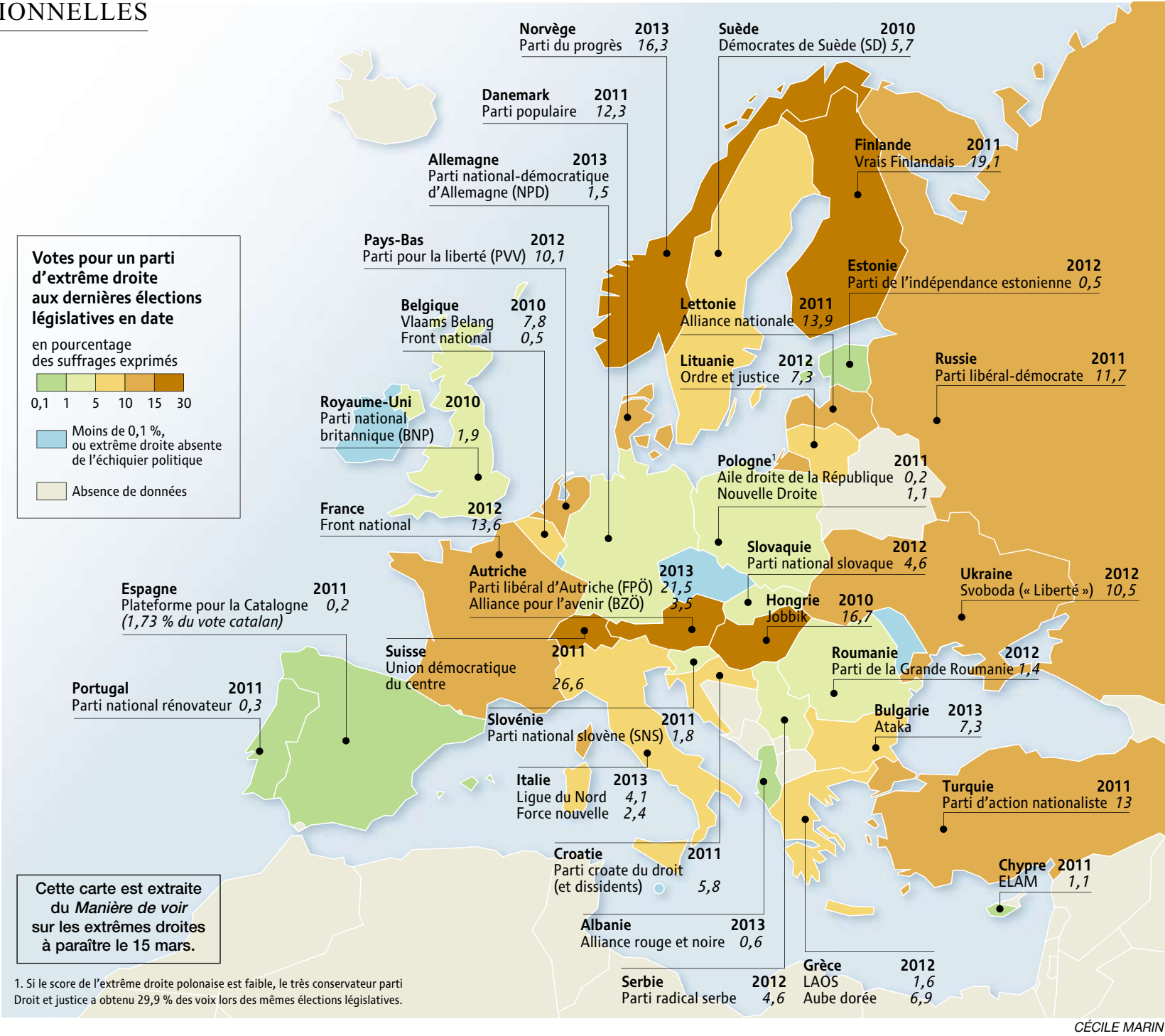
Le succès enregistré par Svodoba ces dernières années et la place occupée à Maidan par des groupes néofascistes comme Praviy Sektor témoignent du profond malaise de la société. Malaise identitaire, d’abord, dans un pays qui, en vingt-deux années d’indépendance, n’est pas parvenu à écrire une histoire non partisane incluant positivement l’ensemble de ses régions et de ses citoyens : aujourd’hui encore, les Ukrainiens, perçus comme des libérateurs en Galicie, sont vus comme des fascistes dans le Donbass, et vice-versa. Malaise politique, ensuite. Les Ukrainiens, déçus par la «révolution orange» (4), exaspérés, se sont en partie tournés vers un vote extrême, davantage par dépit que par adhésion idéologique. Si Maidan restera probablement dans l’histoire comme un formidable mouvement d’action collective et citoyenne, il n’offre guère, pour le moment, de perspective politique constructive.

EMMANUEL DREYFUS.

(2) Roman Choukhevitch (1907-1950), autre figure du nationalisme ukrainien, chef d’un bataillon ukrainien de la Wehrmacht nommé Nachtigall.

(3) Le principal bâtiment de Maidan évacué suite à un incendie.

(4) Lire Vicken Cheterian, «Révolutions en trompe-l’œil à l’Est», *Le Monde diplomatique*, octobre 2005.



Le Front national sur un plateau

Se prétendant un parti « hors système », le Front national se plaint d'être dédaigné par les journalistes. Pourtant, ses représentants, à l'instar de la plupart des dirigeants politiques, utilisent les médias, préparant les petites phrases qui seront reprises partout. La multiplication des sondages, souvent contestables, permet au parti de faire les gros titres des journaux, tandis que sa vision ethniciste de la société passe au second plan.

PAR ERIC DUPIN *

QU'IL est loin, le temps où les journalistes hésitaient à donner la parole au Front national (FN) ! Sa présidente, M^{me} Marine Le Pen, multiplie aujourd'hui les prestations radiophoniques et télévisuelles. Son second, M. Florian Philippot, est un habitué des interviews matinales, au point d'avoir accepté courageusement celle d'Europe 1 le 1^{er} janvier dernier. Il est intervenu à quatre reprises dans les émissions matinales en décembre 2013. Ses camarades se moquent de sa propension à passer d'un plateau de chaîne d'information continue à un autre. « *La télé rend fous ceux qui n'y passent pas* », réplique-t-il (1).

Chargé de la stratégie et de la communication, M. Philippot se félicite de la présence croissante de son parti dans le champ médiatique, tout en la jugeant encore insuffisante au regard de son poids électoral. « *D'après les statistiques du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel], depuis la dernière présidentielle, nous bénéficions d'environ 5 % du temps d'antenne* », se plaint-il. Un examen de ces statistiques complexes ne semble pas lui donner tort (2). A la radio, le FN apparaît

très légèrement au-dessous du niveau d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) (*lire l'encadré ci-dessous*). Son temps d'intervention est bien meilleur sur les chaînes d'information continue ; mais il se réduit à la portion congrue dans les journaux et les magazines des télévisions généralistes. Quantitativement, le parti d'extrême droite reste traité comme les « petits partis », c'est-à-dire très loin derrière l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et le Parti socialiste (PS).

Une autre mesure confirme cette appréciation. Le Lab d'Europe 1 publie chaque mois un palmarès des invités politiques des émissions matinales à la radio et à la télévision (3). En décembre 2013, les personnalités du FN totalisaient huit passages, soit autant qu'EELV, infiniment plus que le Front de gauche (zéro), mais largement moins que le PS (soixante-six) ou l'UMP (trente-sept). Le parti frontiste se réjouit d'avoir réussi à « *imposer plusieurs visages* » : M^{me} Le Pen et M. Philippot, mais aussi la députée Marion Maréchal-Le Pen ou encore le vice-président Louis Aliot.

Balourdise des intervieweurs

LA présence renforcée sur la scène médiatique d'un FN dont le discours a évolué pose un problème stratégique aux journalistes. Convient-il désormais d'interroger un dirigeant d'extrême droite comme n'importe quel autre responsable politique ? Dans les faits, ce vieux débat est tranché dans le sens d'une normalisation. « *Je n'ai pas à me plaindre du ton des interviews* », déclare M. Philippot, qui maîtrise parfaitement le jeu médiatique. « *Je sais avant la fin de l'émission sur quoi va titrer l'AFP [Agence France-Presse]* », s'enorgueillit-il. Jean-Michel Apathie, l'intervieweur politique de RTL, ne le contredit pas : « *Il sait tout à fait répondre à nos questions de façon à s'assurer une reprise.* »

« *Les interviews des dirigeants du FN ne sont plus aussi militantes. Elles sont devenues plus journalistiques* », estime Apathie, qui met cette évolution sur le compte d'un changement de thématiques. En se focalisant moins sur les sujets sulfureux de l'immigration et de l'insécurité et en ayant abandonné de vieux combats de l'extrême droite, comme celui contre l'avortement – du moins de façon directe (4) –, ce parti aurait gagné son ticket d'entrée dans un débat public plus apaisé.

Pourquoi la presse ne concentre-t-elle pas davantage son attention sur le double volet immigration-insécurité, sur lequel le FN, au-delà des variations sémantiques qui lui ont fait troquer la « préférence nationale » pour la « priorité nationale », n'a pas changé de programme ? Cette absence de critiques tient sans doute aussi à la banalisation de ses manières de voir, notamment grâce à leur propagation à de larges secteurs de la droite, notamment les élus du Sud. La maladresse des journalistes sur ces thèmes bénéficie également au FN. « *Pourquoi la nationalité, cela vous semble-t-il si important ?* », demande Patrick Cohen, le 29 octobre 2013 sur France Inter, à M^{me} Le Pen, qui peut alors lui expliquer vouloir réserver certains avantages aux titulaires de la nationalité française quelle que soit leur origine.

Le FN est désormais plus fréquemment interrogé sur le volet social et économique de son programme. Mais, là encore, le questionnement se montre hésitant. Il y a la technique de la grosse caisse, employée par

Jean-Jacques Bourdin face à M^{me} Maréchal-Le Pen, le 16 décembre 2013 au micro de RMC : « *En lisant le programme du FN, j'ai eu l'impression de lire le programme commun de la gauche, le programme de [feu le président vénézuélien Hugo] Chávez (5) !* » Cette variante originale de « diabolisation » a eu pour seul effet de faire sourire la petite-fille de M. Le Pen. Apathie s'interroge à voix haute : « *On nous demande de décortiquer le programme du FN. Mais c'est aussi une manière de le crédibiliser, et il n'est pas si facile de s'en prendre à leurs propositions alors que les échecs des partis de gouvernement sont perçus par tout le monde...* » Si même ce commentateur libéral déclaré en vient à douter de l'efficacité d'une critique économique des thèses frontistes, c'est que l'heure est grave.

Tout cela amuse M. Philippot. « *En face de nous, on a des gens sans stratégie, qui hésitent entre critiquer nos positions sur le fond et camper sur une condamnation purement morale* », observe-t-il, parlant à la fois de ses adversaires politiques et des journalistes. Le FN profite de l'incapacité avérée du débat public à aborder comme elle le mériterait une question devenue centrale dans son discours et dans son succès : celle de l'euro. Dans les rares débats sur le sujet, l'isolement frontiste, seule formation avec celle de M. Nicolas Dupont-Aignan à se prononcer clairement pour la sortie de l'euro, est aussi patent que payant. « *Lors d'un "Mots croisés" (6), j'étais seul contre tous, se souvient M. Philippot. Mais Yves Calvi a joué le jeu et m'a permis de répondre à mes contradicteurs.* » La sortie de l'euro, « *c'est un débat qui tourne en rond* », objecte mollement Apathie, qui se défend, contre l'évidence, de privilégier ce qu'il nomme un « *cercle de la raison consciente* »...

Face à un parti autrefois rejeté hors de l'agora démocratique, les journalistes en sont réduits à tenter quelques manœuvres piégeuses de moins en moins couronnées de succès au fur et à mesure que le discours des dirigeants du Front se fait plus lisse. Il arrive aussi que la contradiction des moralistes patentés ne soit pas heureusement ajustée. « *On ne peut pas laisser tout dire* », gronde Jean-Pierre Elkabbach, le 9 décembre 2013 sur Europe 1, parce que M^{me} Le Pen a osé s'en prendre... à l'article 20 de la loi de programmation mili-

taire, considéré comme liberticide par une grande partie des commentateurs dans la mesure où il autorise l'accès des services de renseignement aux données personnelles sur Internet.

En studio et sur les plateaux, les moments de tension sont devenus rares. S'ils resurgissent de temps à autre, cela tourne le plus souvent en faveur du FN. Le 6 juin 2013, au lendemain de la mort du jeune militant antifasciste Clément Méric sous les coups de militants d'extrême droite, Apathie confronte M^{me} Le Pen à un témoignage assurant qu'un des agresseurs portait un tee-shirt du Front national. « *Je n'entends pas être mise en accusation par vous alors que vous n'avez aucune preuve de quoi que ce soit* », s'emporte son invitée. De fait, Europe 1 n'avait recueilli, la nuit précédente, qu'un témoignage non recoupé, et Apathie devra s'excuser le 11 juin.

La dernière friction en date entre le FN et les médias a porté sur son étiquetage politique. M^{me} Le Pen avait cru bon d'interdire aux journalistes de situer son parti à l'« *extrême droite* ». L'injonction, assortie de menaces judiciaires, a fait long feu. La plupart des journalistes ont mis un point d'honneur à persister dans cette qualification, même si l'analyse du Front d'aujourd'hui devrait emprunter autant à son identité historique qu'à l'évolution des courants dits « *nationaux-populistes* » (*lire l'article de Jean-Yves Camus page 18*). Mais rien n'assure que ce rappel à l'ordre sémantique ait un effet dissuasif sur la fraction de la population tentée par le FN, qui se moque tout particulièrement des épithètes en usage dans le microcosme politico-médiatique.

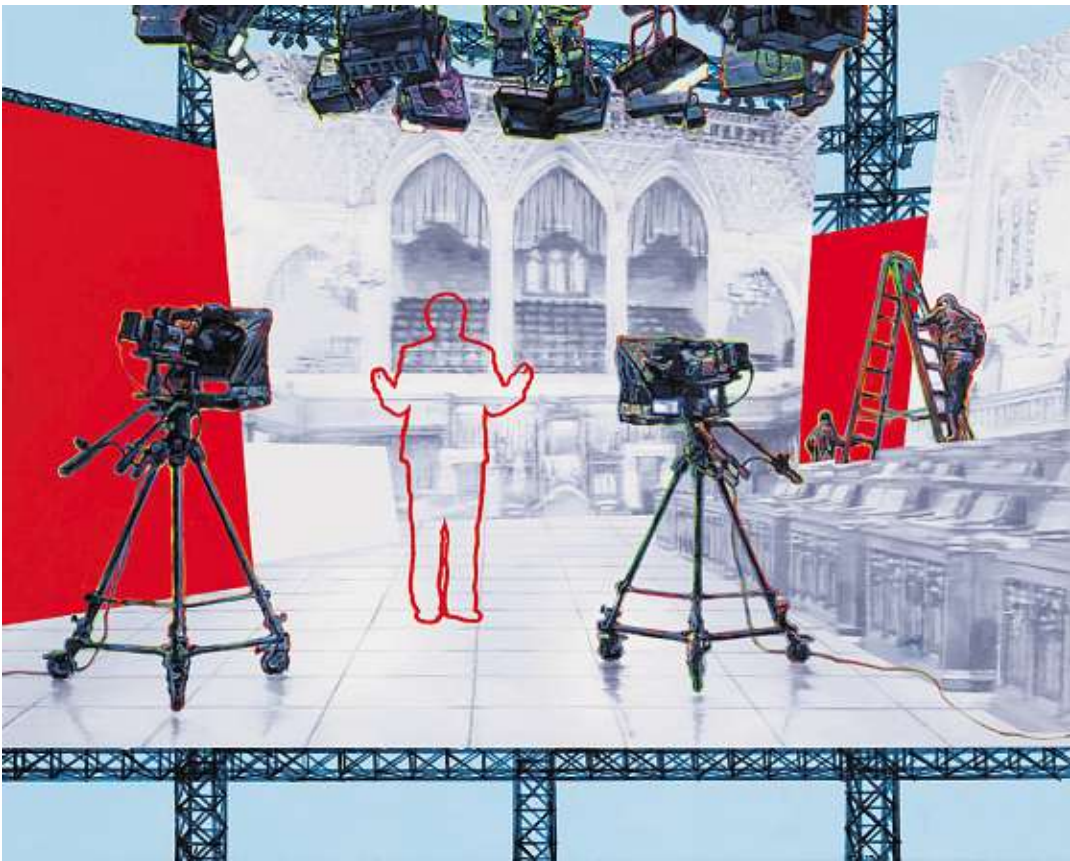
« *Ils sont obsédés par nous* », dit en souriant M. Philippot. Incontestablement, la presse écrite surtraite le sujet. Entre le

Temps d'antenne dans les journaux d'information (juin 2013)

RADIO
Europe Ecologie - Les Verts (EELV) : 1 h 54
Front de gauche (FG) : 1 h 09
Front national (FN) : 1 h 48
Parti socialiste (PS) : 11 heures
Union pour un mouvement populaire (UMP) : 10 h 27

TÉLÉVISION
Chaînes d'information continue :
EELV : 2 h 05
FG : 2 h 52
FN : 6 h 13
PS : 13 h 22
UMP : 24 h 25
Chaînes généralistes :
EELV : 0 h 18
FG : 0 h 16
FN : 0 h 11
PS : 1 h 01
UMP : 1 h 53

Source : CSA, « *Relevé du temps d'intervention des personnalités politiques* », rubrique « *Le pluralisme hors période électorale* », www.csa.fr



RAFAEL SOTTOLICHO. – « Espace public n° 48 », 2010

GALERIE LACERTE, MONTRÉAL

14 septembre 2013 et le 7 janvier 2014, soit en moins de quatre mois, *Le Monde* a consacré huit manchettes au FN, alors que ce parti n'a connu, au cours de cette période, ni crise particulière ni congrès. Aucune autre formation n'a eu droit à pareil égard. Certaines de ces « unes » avaient même une tonalité étrangement valorisante : « *Le Front national part à la conquête du pouvoir* » (14 septembre) ou « *Municipales, européennes : le FN au centre du jeu* » (11 octobre).

De telles exagérations ne s'expliquent pas aisément, tant s'entremêlent fantasmes journalistiques, motivations idéologiques et arrière-pensées commerciales. Interrogé par l'hebdomadaire *Politis*, Alexandre Dézé, maître de conférences en science politique à l'université de Montpellier-I, estime que le FN a « *l'atout de faire vendre des journaux* » (7). Le journaliste Daniel Schneidermann se souvient qu'à l'époque

où Edwy Plenel dirigeait la rédaction du *Monde* (1996-2004), le surtraitements du FN relevait d'une motivation militante. Il n'empêche que les manchettes consacrées à M. Le Pen ont longtemps valu à *Libération* ses meilleures ventes (hors nécrologies). Le 12 octobre 2013, ce quotidien titrait en gros caractères « *100 % extrême droite* », sa « une » illustrée par une photo de M^{me} Le Pen souriante – un choix critiqué par l'auteur du cliché, qui a jugé la mise en scène trop positive.

Depuis le surgissement électoral du FN, au début des années 1980, les médias ont alterné des attitudes contradictoires. Au refus de donner la parole aux dirigeants d'extrême droite a succédé un emballement médiatique. Dans les deux cas, le parti s'est efforcé de tirer parti de la gêne des journalistes, soit en dénonçant l'ostracisme dont il était victime, soit en profitant à plein des tribunes offertes.

Une prophétie autoréalisatrice ?

CES dernières années, les médias crient au loup en annonçant des lendemains qui chantent pour la formation frontiste. Combien de commentateurs, sur la base de sondages à froid de peu de sens, n'ont-ils pas annoncé la qualification de M^{me} Le Pen pour 2012 ? *Le Nouvel Observateur* (10 octobre 2013) s'est encore distingué dans ces vains exercices de politique-fiction en affichant un énorme « *24 %* » sur le visage de la présidente du FN afin de faire frissonner ses vieux lecteurs avec « *le sondage qui fait peur* » dans la perspective des élections européennes. Une analyse rigoureuse des enquêtes d'opinion interdit pourtant de présenter aussi aisément la thèse d'une montée en puissance irrésistible du FN.

A Brignoles (Var), l'élection partielle du 13 octobre 2013 a vu l'acmé d'une hystérie médiatique précisément analysée par l'association Action-Critique-Médias (Acrimed) (8). Événement rarissime, Hervé Bérout, directeur de l'information de BFM-TV, a même regretté d'avoir « *surcouvert* » cette modeste cantonale (9). Ces excès renvoient sans doute à l'étrangeté persistante du vote FN pour une classe médiatique fort éloignée de son électorat. « *Nous sommes allés à leur rencontre pour écouter leurs doléances* », annonce pieusement le journal télévisé de 20 heures de TF1 le 14 octobre. Une telle distance sociologique autorise tous les clichés et les raccourcis peu propices à la compréhension d'un phénomène électoral complexe.

Plus grave, « *il y a une fascination du monde journalistique pour le FN, qui apparaît seul contre tous face à l'épuisement du système politique* », analyse Apathie. « *Le Front change beaucoup, la droite change ; et qui peut assurer qu'il ne va pas accéder au pouvoir ? Personne !* » C'est bien cette ligne de fuite prospective qui explique, et pour certains qui justifie,

cette attention excessive. D'aucuns parleront même de prophétie autoréalisatrice. Anticipant une future participation du FN au pouvoir, nombre de journalistes se montrent plus compréhensifs à son égard. Les dirigeants de ce parti ne cachent pas que cette quête de respectabilité est centrale dans leur stratégie.

Si déformants et démoralisants soient-ils, les médias ne font pas l'histoire. Arnaud Mercier, professeur de communication politique à l'université de Lorraine, rappelle que M. Le Pen a été qualifié pour le second tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002, alors qu'il n'avait jamais été aussi peu présent dans les médias qu'au cours de la période antérieure. On avait cependant assisté à une déferlante de sujets sur l'« *insécurité* ». Aujourd'hui, c'est assurément la mise en scène anxiogène et biaisée – de la chasse aux Roms à l'obsédante dénonciation de la fiscalité – à laquelle cède l'essentiel du système médiatique qui contribue à « *faire le jeu du Front national* ».

(1) Les citations non sourcées sont issues d'entretiens avec l'auteur.

(2) Cf. « *Le pluralisme hors période électorale* », www.csa.fr

(3) Cette statistique ne prend en compte que les personnalités ayant effectué au moins deux passages au cours du mois. Cf. <http://lelab.europe1.fr>

(4) M. Jean-Marie Le Pen s'est félicité de la remise en cause du droit à l'avortement en Espagne, et sa fille souhaite que l'acte ne soit plus remboursé si la Sécurité sociale est en déficit.

(5) Bourdin reprenait le thème d'une chronique d'Edouard Tétreau, « *Le Front national ou la fusion de tous les extrêmes* », *Les Echos*, Paris, 11 décembre 2013.

(6) Magazine de France 2 présenté par Yves Calvi et diffusé le lundi en deuxième partie de soirée.

(7) *Politis*, Paris, 31 octobre 2013.

(8) Blaise Magnin, « *Progression du FN ? Des salves de sondages en guise d'enquêtes* », 24 octobre 2013, www.acrimed.org

(9) Gilles Klein, « *Bérout (BFM) regrette d'avoir surmédiatisé Brignoles* », Arrêt sur images, 8 décembre 2013, www.arretsurimages.net

* Journaliste, auteur notamment de *Voyage en France*, Seuil, Paris, 2011, et de *La Victoire empoisonnée. Et maintenant ?*, Seuil, 2012.

UN MOYEN VERTUEUX D'ÉCHAPPER À L'IMPÔT

Fondations « d'utilité publique », vraiment ?

En 2010, avec le soutien de son groupe à l'Assemblée nationale, la députée socialiste Michèle Delaunay proposait de faire le ménage au sein des fondations reconnues d'utilité publique, qui bénéficient de dons défiscalisés. Une idée passée à la trappe dans la dernière loi de finances. Dans un contexte de chasse aux niches fiscales, la question mérite pourtant d'être soulevée.

PAR MATHILDE GOANEC *

À CHAQUE nouvelle loi de finances présentée par le gouvernement de M. Jean-Marc Ayrault et votée par la majorité, les fondations reconnues d'utilité publique échappent au rabotage fiscal. En 2012, le cabinet du ministre du budget d'alors, M. Jérôme Cahuzac, précisait qu'il n'avait pas été envisagé de « modifier la défiscalisation des dons aux fondations reconnues d'utilité publique », et la ligne n'a pas bougé depuis. Ces dons ne sont pas plus concernés par le plafond de réduction ou de crédit d'impôt, fixé désormais à 10 000 euros par foyer.

Pourtant, le Parti socialiste (PS), par la voix de la députée girondine Michèle Delaunay, aujourd'hui ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, avait en 2010 proposé au gouvernement de M. François Fillon « d'évaluer et de revisiter le dispositif de reconnaissance d'utilité publique » dans la « perspective d'une révision juste et efficace des niches fiscales ». Une proposition d'amendement soutenue par M. François Hollande et M. Ayrault, à l'époque dans l'opposition.

En 2011, à droite, le député Union pour un mouvement populaire (UMP) Gilles Carrez avait lui aussi agité le landerneau du caritatif en proposant de faire rentrer les dons des particuliers dans le champ d'application du plafonnement global des niches fiscales et de leur donner un « coup de rabot » de 10 %. Les associations à visée sociale les mieux établies et reconnues, telles que le Secours populaire ou les Restos du cœur, étaient alors montées au créneau, de même que la Fondation Abbé-Pierre ou la Fondation

de France, très active sur la défense d'une philanthropie à la française.

Créer une fondation ou un fonds de dotation (1) permet d'affecter des biens ou des ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif. Le régime fiscal est particulièrement intéressant lorsqu'on devient fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), un statut proche de celui de la fondation d'entreprise.

Selon une estimation du ministère de l'intérieur datant de mars 2013, il existe en France six cent vingt-neuf FRUP, qui agissent majoritairement dans l'éducation, la santé, la culture et la recherche. Donner à une FRUP permet au contribuable de déduire jusqu'à 66 % de son don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ce taux grimpe à 75 % – pour un montant maximum de 521 euros – pour des fondations œuvrant auprès de personnes en difficulté, conformément à l'« amendement Coluche » pour les associations caritatives, voté dans le cadre de la loi de finances pour 1989.

Mais les FRUP, dans leur stratégie de communication, ciblent surtout les personnes assujetties à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui peuvent défiscaliser leur don à 75 %, dans la limite de 50 000 euros par an. Les entreprises sont également visées : elles peuvent déduire 60 % du montant de leur don, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires. Ces conditions s'appliquent peu ou prou de la même manière aux neuf cent soixante-deux associations ayant également obtenu le label « d'utilité publique ».

Odes à l'initiative privée

P OURTANT, difficile d'y voir clair tant les critères d'attribution de ce label semblent flous. M. Lionel Devic est avocat chez Delsol et Avocats, l'un des rares cabinets de France qui disposent d'un département entier consacré aux organismes à but non lucratif. Il admet que la notion est « peu définie » : « L'utilité publique est une force d'intérêt général renforcée. Derrière l'intérêt général, il y a la volonté que l'œuvre s'adresse à un nombre suffisamment large de personnes. » Le ministère de l'intérieur, chargé de délivrer le label, ne se risque guère à plus de précisions : « Pour constituer une fondation, il est nécessaire d'avoir une dotation équivalant à 1,5 million d'euros ainsi qu'un objet d'intérêt général (c'est-à-dire distinct des intérêts des créateurs de la fondation) et d'adopter des statuts conformes aux statuts types validés par le Conseil d'Etat. »

La notion d'intérêt général varie selon les mœurs et les époques. Ainsi, au début du XIX^e siècle, a été jugée d'utilité publique la fondation de la Maison refuge du bon repos, qui se proposait d'« offrir aux filles de mauvaise vie qui désirent changer de conduite, et à celles qui, sans être tombées encore en faute, sont exposées à l'occasion prochaine de la séduction, des moyens sûrs et faciles de se soustraire aux dangers qu'elles courent ». Plus récemment, en 1996, la Fondation Jérôme-Lejeune, active dans la recherche sur les maladies génétiques, a également obtenu le label, malgré son opposition controversée à l'avortement, y compris thérapeutique.

Dans un tout autre genre, la Fondation des œuvres de l'islam de France, reconnue en 2005, quelques mois à peine après sa création par M. Dominique de Villepin, était censée aider au financement de la

construction de lieux de culte, sous l'égide du Conseil français du culte musulman. Coquille vide, elle a surtout servi à l'ancien ministre de l'intérieur à se positionner sur la question de l'islam face à son grand rival Nicolas Sarkozy.

Enfin, des fondations dites « politiques » ont fleuri ces dernières années : Jean-Jaurès et Robert-Schuman, reconnues dès 1992 et proches du PS ; Fondapol (droite et centre) et Gabriel-Péri (Parti communiste français) en 2004, ou encore Res Publica, lancée par M. Jean-Pierre Chevènement en 2005. Ne sont-elles pas à vocation partisane ? « Elles ont pour but de permettre le rapprochement entre acteurs politiques, chercheurs, universitaires, responsables du monde syndical et associatif, chefs d'entreprise, dans un commun effort de confrontation intellectuelle susceptible de déboucher sur des préconisations utiles à la prise des décisions politiques. C'est en ce sens que leur objet est d'intérêt général », se défend le bureau des fondations au ministère de l'intérieur.

« Payez votre ISF à une fondation plutôt qu'au Trésor public ! » Ce titre du site Village des notaires résume assez bien le but recherché par certains gros contribuables : échapper à l'impôt prélevé par un Etat qui dépenserait trop et mal. Bercy tend d'ailleurs à considérer le don à une fondation comme une dépense fiscale, puisque la réduction d'impôt à laquelle il donne droit représente une recette en moins pour les caisses de l'Etat.

« Dans la théorie, on distingue fortement les dépenses publiques directes et les dépenses fiscales, que l'on considère comme indirectes, explique Katia Weidenfeld, chercheuse en sciences sociales à l'Ecole



normale supérieure (ENS) et auteure d'*A l'ombre des niches fiscales* (2). Or ces dernières sont bien des subventions, sauf que leur objet n'est pas décidé par les pouvoirs publics, mais par des acteurs privés qui vont affecter l'argent ici ou là. » M. Devic, lui, est un fervent partisan du dispositif : « Oui, c'est bien un impôt qui n'est pas collecté en direct. Mais il est affecté à des activités dont l'Etat a décidé qu'elles étaient d'utilité publique. Donc, c'est un mécanisme vertueux, car la personne, en réalité, donne davantage pour une activité d'intérêt général que si elle se contentait de payer son impôt. »

Le procédé fait pourtant grincer des dents, dès lors que les missions conduites par les fondations viennent concurrencer, voire mettre en cause, des services rendus par l'Etat. Un exemple, pioché dans le domaine éducatif, permet d'en saisir toute l'ambiguïté.

La Fondation Saint-Mathieu pour l'école catholique, reconnue d'utilité publique en 2010, a pour ambition, selon son site Internet, de « collecter de façon récurrente 10 millions d'euros par an pour cofinancer 100 millions d'euros de travaux », et ainsi soutenir l'immobilier des écoles catholiques. La Fondation pour l'école a, elle, obtenu le label en 2008. Elle vient en aide financièrement aux écoles privées hors contrat, dites « libres », par opposition aux écoles publiques ou privées sous contrat (la très grande majorité des écoles en France). Depuis sa création, elle s'attire une pluie de critiques ; on lui reproche notamment de soutenir l'enseignement catholique intégriste.

Pour M. Eddy Khaldi (3), militant à la Ligue de l'enseignement et conseiller fédéral

de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), « l'existence d'un enseignement privé financé par la puissance publique » pose un sérieux problème. « Le financement des investissements des écoles privées est interdit par la loi Goblet (4), précise-t-il. Quand on finance la Fondation [pour l'école], par le principe de défiscalisation qui, de fait, est un subventionnement public, on contrevient à cette loi, tout comme à la loi Falloux (5), qui n'autorise pas un financement public allant au-delà de 10 % des fonds propres de l'établissement. »

En 2010, M^{me} Delaunay citait elle aussi la Fondation Saint-Mathieu et la Fondation pour l'école dans sa bagarre pour réévaluer le dispositif de reconnaissance d'utilité publique, estimant que toutes deux contrevenaient à la loi Debré (6). La désormais ministre se refuse à tout commentaire, même si son cabinet reconnaît que son positionnement en tant que députée était « tout à fait différent ».

Au-delà de la bataille juridique, il y a bien une incongruité dans le fait que l'Etat soutienne le financement de fondations qui mènent un lobbying constant pour son démantèlement. M^{me} Anne Coffinier, directrice de la Fondation pour l'école, plaide ainsi pour une « séparation de l'école et de l'Etat (7) » et milite pour un enseignement en dehors du « grand corps malade » de l'éducation nationale. La Fondation Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap), un think tank libéral reconnu d'utilité publique en 2009, martèle lui aussi que le public coûte plus cher que le privé pour un service de moins bonne qualité. Il souhaite « l'embauche des fonctionnaires non régaliens [hors défense, justice, police, etc.] sous contrat

de droit privé (8) ». C'est enfin un ardent défenseur des fondations et du mécénat.

Cette préconisation d'un reflux de la puissance publique au profit de la « générosité privée » est donc en vogue chez les libéraux. Elle rejoint les thèses défendues par l'Institut Montaigne, dont le fondateur et président est M. Claude Bébér, président jusqu'en 2000 du groupe Axa, qui figure par ailleurs au comité d'honneur de la Fondation Saint-Mathieu. En s'interrogeant sur la « signification de ce grand mouvement », l'institut conclut que l'intérêt général n'est plus un monopole d'Etat : « L'initiative privée, fondée sur l'engagement volontaire et le contrat, peut relayer plus efficacement et au plus près des réalités une action publique défaillante (...), et des pans entiers de la vie économique et sociale peuvent être pris en charge et animés par des structures associatives autonomes et performantes, soutenues par la générosité privée (9). » C'est bien le sens des grandes mesures fiscales prises ces quinze dernières années, et notamment des lois nouvelles sur le mécénat social et culturel.

« La France dispose d'un arsenal législatif sur le mécénat parmi les plus performants du monde, rappelle l'avocat Devic, impliqué lui aussi « à titre personnel » au sein du bureau de la Fondation pour l'école. Raffarin puis Sarkozy ont vraiment renforcé les choses avec cette logique assumée et acceptée qui consiste à redonner la possibilité à la société civile de s'investir dans des missions d'intérêt général. » Cette période s'est également caractérisée par un désengagement de l'Etat de domaines autrefois considérés comme prioritaires : l'éducation, la santé, la culture, la recherche. Ce qui a conduit assez logiquement à son discrédit, au profit des structures privées.

(1) Il existe plus de deux mille sept cents fondations ou fonds de dotation en France, selon le Centre français des fonds et fondations.

(2) Katia Weidenfeld, *A l'ombre des niches fiscales*, Economica, Paris, 2011.

(3) Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi, *Main basse sur l'école publique et La République contre son école*, Demopolis, Paris, respectivement 2008 et 2011.

(4) La loi Goblet (30 octobre 1886) a permis la laïcisation des personnels des écoles publiques et fixé l'organisation générale de l'école primaire.

(5) La loi Falloux (15 mars 1850) a fondé la liberté de l'enseignement en autorisant de façon limitée l'aide publique aux établissements privés.

(6) La loi Debré (31 décembre 1959) définit les rapports actuels entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé. Elle ne reconnaît pas l'enseignement privé en tant que tel, mais uniquement une pluralité d'établissements.

(7) « Les écoles indépendantes : un entretien avec Anne Coffinier », 7 novembre 2006, <http://caelumet-terra.hautetfort.com>

(8) « Embaucher les fonctionnaires non régaliens sous contrat de droit privé », 21 octobre 2011, www.ifrap.org

(9) « Engagement individuel et bien public », Institut Montaigne, Paris, 2004.



© François Calomné

GÉRARD MORDILLAT



GÉRARD MORDILLAT
xenia
roman
calmann-lévy



Gérard Mordillat
Le miroir voilé
et autres écrits sur l'image
calmann-lévy

« Un roman incroyablement humain. »
AVANTAGES

Le mot et l'image seraient-ils frères de sang de l'écriture ?

Quand la finance se

(Suite de la première page.)

Dans ce contexte, la financiarisation paraît offrir une échappatoire : les compagnies d'assurances et de réassurances (*lire l'article ci-dessous*) mettent en œuvre de nouvelles façons de disperser le risque, dont la principale est la titrisation des dangers climatiques. Une transposition à l'échelon météorologique des mécanismes testés avec le succès qu'on sait dans l'immobilier américain...

Parmi les produits les plus fascinants de ce nouvel arsenal financier : l'«obligation catastrophe». Une obligation est un titre de créance ou une fraction de dette échangeable sur un marché, et qui fait l'objet d'une cotation. La particularité des *cat bonds* tient à ce qu'ils procèdent non pas d'une dette contractée par un Etat pour renouveler ses infrastructures, ou par une entreprise pour

financer l'innovation, mais de la nature et de ses aléas. Ils concernent un événement dont il est possible mais pas certain qu'il advienne, et dont on sait qu'il occasionnera des dégâts matériels et humains importants. Dès lors, il s'agit de disperser les risques dans l'espace et le temps, de manière à les rendre financièrement insensibles. Dans la mesure où les marchés se déploient à l'échelle mondiale, ces risques atteignent par la titrisation un «étalement» maximal.

Ce prodige de l'ingénierie financière a vu le jour en 1994, peu après qu'une série de fléaux au coût hors norme (l'ouragan Andrews en Floride en 1992, le tremblement de terre de Northridge en Californie en 1994) eurent obligé l'industrie de l'assurance à trouver des ressources nouvelles. Depuis, environ deux cents *cat bonds* ont été émis, dont vingt-sept au cours de la seule année 2007, pour un montant de 14 milliards de dollars.

un petit nombre d'agences de modélisation dans le monde, la plupart américaines : Applied Insurance Research (AIR), Egecat et Risk Management Solutions (RMS). En fonction de variables telles que la vitesse des vents, la taille des cyclones, les températures, mais aussi des caractéristiques physiques de la zone concernée (matériaux employés dans la construction, type de terrain, population), elles évaluent le coût d'une catastrophe, ainsi que les indemnités versées par les assureurs. Et, par conséquent, déterminent le prix d'un *cat bond*.

La plupart des obligations de ce type émises jusqu'à présent l'ont été par des assureurs et des réassureurs. Mais, depuis le milieu des années 2000, les Etats eux-mêmes mettent sur le marché des *cat bonds* «souverains», comme on parle de dette souveraine. Cette tendance, lancée par des théoriciens de l'assurance issus de la Wharton School de l'université de Pennsylvanie, l'une des écoles de commerce les plus prestigieuses du monde, est activement encouragée par la Banque mondiale et par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ce déplacement illustre le lien étroit qui se noue entre la crise budgétaire des Etats (endettement et baisse de leurs recettes) et la crise environnementale. Du fait des difficultés qu'ils traversent, les Etats s'avèrent de moins en moins capables d'assumer le coût assurantiel des désastres climatiques par des moyens conventionnels, c'est-à-dire principalement par l'impôt. Ils le seront d'autant moins que le nombre et la puissance de ces cataclysmes augmentent à cause du changement climatique. Pour des gouvernements aux abois, la financiarisation de l'assurance des risques climatiques représente une bouffée d'oxygène : la titrisation comme substitut

à l'impôt et à la solidarité nationale. C'est là un point de fusion de la crise écologique et de la crise financière, comme le montre l'exemple du Mexique.

Ouragans dans le golfe du Mexique, séismes, glissements de terrain ou éruption du Popocatepetl, qui surplombe Mexico : le pays semble cerné par les menaces. Assureur en dernier ressort en cas de catastrophe, l'Etat indemnise les victimes sur le budget fédéral, c'est-à-dire grâce à l'impôt, selon le principe de solidarité nationale consubstantiel à

l'Etat-nation moderne. En 1996, le gouvernement mettait en place un Fonds pour les désastres naturels (Fondo de desastres naturales, dit «Fonden») destiné à la fois à fournir une aide d'urgence aux sinistrés et à permettre la reconstruction des infrastructures. Ce dispositif a fonctionné jusqu'à ce qu'une série de catastrophes au coût exorbitant s'abattent sur le pays. En 2005, le gouvernement fédéral a dépensé 800 millions de dollars pour pallier leurs conséquences, alors qu'il n'avait prévu d'y consacrer que... 50 millions (3).

Des critères très contraignants

L'IDÉE de titriser l'assurance des risques de tremblement de terre se concrétise l'année suivante, sur l'impulsion de la Banque mondiale. En 2009, le pays décide d'inclure dans le dispositif les ouragans, ce qui donne lieu à un programme dit «multicat», couvrant une multiplicité de risques. Autour de la table des négociations, rien que des gens sérieux : le ministre des finances du Mexique, ainsi que des représentants de la banque Goldman Sachs et du réassureur Swiss Re Capital Markets, chargés de vendre le programme aux investisseurs. Munich Re est également partie prenante, de même que deux grands cabinets d'avocats américains, Cadwalader, Wickersham & Taft et White & Case. AIR, l'agence de modélisation chargée de mettre en place les paramètres de déclenchement de l'obligation – le seuil de gravité au-delà duquel les investisseurs perdent leur mise –, a élaboré deux modèles : l'un pour les séismes, l'autre pour les ouragans. Une fois le *cat bond* enregistré aux îles Caïmans par Goldman Sachs et Swiss Re, il est vendu aux investisseurs au cours de tournées de promotion organisées par les banques.

Chaque fois qu'une catastrophe frappe le Mexique, l'agence AIR détermine donc si l'événement correspond aux paramètres établis par les contractants. Si c'est le cas, les investisseurs doivent mettre l'argent à disposition de l'Etat mexicain. Dans le cas contraire, ils ne déboursent rien, mais continuent de toucher une généreuse prime d'assurance.

En avril 2010, un séisme ravage l'Etat de Basse-Californie ; mais son épicerie se trouve au nord de la zone délimitée par le *cat bond* : l'argent de l'obligation n'est pas libéré, et le Mexique continue à payer des intérêts. De même, quand un ouragan frappe deux mois plus tard l'Etat de Tamaulipas, sa puissance est inférieure au seuil prédéterminé, et Mexico ne voit pas la couleur des dollars. Les critères sont si contraignants que seuls trois des deux cents *cat bonds* émis depuis quinze ans ont été déclenchés (*The Economist*, 5 octobre 2013).

En Asie du Sud-Est, région particulièrement exposée, la mise en place de *cat bonds* souverains s'opère selon des modalités particulières (4). En Indonésie, le plus important pays musulman du monde, les principes de l'assurance islamique, le *takaful*, s'appliquent. N'ignorant pas que ce secteur connaît depuis une décennie une croissance annuelle de 25 % (contre 10 % pour le marché de l'assurance traditionnelle), le réassureur Swiss Re fait beaucoup d'efforts pour renforcer sa *sharia credibility*, selon sa propre expression (5). Les pays en développement sont souvent les plus durement frappés par les catastrophes climatiques, à la fois pour des raisons géographiques et parce qu'ils ne disposent pas pour y faire face des mêmes moyens que les pays occidentaux. La montée du niveau des mers affecte les Pays-Bas aussi bien que le Bangladesh, mais il est préférable d'affronter les flots à Amsterdam plutôt qu'à Munshiganj (6).

Les obligations catastrophe – ou, dans un autre genre, les quotas carbone – ne sont pas les seuls produits financiers branchés sur des processus naturels. Les dérivés climatiques (*weather derivatives*), par exemple, proposent aux investisseurs des paris sur le temps qu'il va faire, c'est-à-dire sur des variations de la météo qui n'impliquent pas l'interruption du cours normal de la vie sociale. D'un événement sportif à une récolte en passant par un concert rock ou les fluctuations du prix du gaz, bien des aspects des sociétés modernes sont influencés par le temps. On estime qu'un quart de la richesse annuelle produite par les pays développés est susceptible d'en subir l'impact (7). Le principe du dérivé climatique est presque enfantin : un montant financier est libéré au profit de son acheteur au cas où les températures – ou un autre paramètre météo – dépassent, ou au contraire n'atteignent pas, un niveau

(2) Des scènes burlesques ont été décrites par Michael Lewis dans «In nature's casino», *The New York Times Magazine*, 26 août 2007.

(3) Erwann Michel-Kerjan (sous la dir. de), «Catastrophe financing for governments : Learning from the 2009-2012 Multicat Program in Mexico», *OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions*, n°9, Paris, 2011. Ce rapport est la source des deux paragraphes suivants.

(4) «Advancing disaster risk financing and insurance in ASEAN member states : Framework and options for implementation», Banque mondiale, Washington, avril 2012, www.gfdrr.org

(5) Cf. «Insurance in the emerging markets : Overview and prospects for islamic insurance», *Sigma*, n°5, Zurich, 2008.

(6) Lire Donatien Garnier, «Au Bangladesh, les premiers réfugiés climatiques», *Le Monde diplomatique*, avril 2007.

(7) Frédéric Morlaye, *Risk Management et assurance*, Economica, Paris, 2006.

Ouragan caribéen contre tsunami en Asie

COMME tout titre financier, les obligations climatiques passent sous les fourches Caudines des agences de notation – Standard & Poor's, Fitch et Moody's –, qui leur accordent généralement la note médiocre de BB, signe qu'elles ne sont pas sans risque. La valeur d'un *cat bond* fluctue sur le marché en fonction de la plus ou moins grande probabilité que la menace se réalise et en fonction de l'offre et de la demande du titre concerné. Il arrive que ces titres continuent de s'échanger à l'approche d'une catastrophe et même au cours de son déroulement, par exemple lors d'une canicule en Europe ou d'un ouragan en Floride. C'est ce que les traders spécialisés appellent, avec le sens de la formule qui les caractérise, *live cat bond trading* – le commerce de titres en direct (2).

Une bourse d'échange de titres intitulée Catex, pour Catastrophe Risk Exchange, localisée dans le New Jersey, est apparue en 1995. Un investisseur excessivement exposé aux tremblements de terre californiens pourra y diversifier son portefeuille en échangeant ses *cat bonds* contre d'autres portant sur des ouragans caribéens ou sur un tsunami dans l'océan Indien. Catex a également pour fonction de fournir à ses clients des bases de données leur permettant d'évaluer les risques.

Acteur crucial du dispositif, les agences de modélisation se livrent au *catastrophe modeling*, soit la modélisation des catastrophes. Leur objectif est de calculer la nature et de réduire autant que faire se peut l'incertitude. Il existe



LUIS CRUZ AZACETA. – «Tornadoes V» (Tornados V), 2012

Noir palmarès

L'ASSURANCE moderne est indissociable de la réassurance – l'«assurance des assureurs» –, qui la suit comme son ombre. Celle-ci consiste pour les assureurs à se prémunir de risques qu'ils jugent importants en contractant une assurance sur les assurances. Le mécanisme est le même qu'au degré inférieur : l'assureur paie une prime au réassureur, qui lui versera des indemnités en cas de survenue d'un sinistre. Ces primes, le réassureur les réinvestit le plus souvent en titres financiers, dont les bénéfices servent à rembourser les assureurs. Ainsi les réassureurs occupent-ils depuis le XIX^e siècle l'avant-scène de la finance internationale. Le secteur – aujourd'hui dominé par les compagnies Munich Re (fondée en 1880) et Swiss Re (créée en 1863) – apparaît à la suite d'incendies qui ravagent plusieurs grandes villes. En 1842, Hambourg est la proie des flammes ; les assureurs allemands se retrouvent en situation de faillite, et la réassurance voit le jour.

Plusieurs types de risques ont récemment bouleversé le secteur : le terrorisme, les risques technologiques et la multiplication des désastres naturels – du fait notamment du changement climatique – aux coûts toujours plus élevés. Swiss Re produit des données annuelles très complètes, compilées dans une revue intitulée *Sigma*, sur l'ampleur des dommages humains et matériels qui en résultent (1). Les chiffres concernent principalement les biens assurés, autrement dit les montants que les assureurs et réassureurs ont versés à leurs clients. Or, dans les pays en dévelop-

pement, seuls 3 % des biens perdus sont assurés, contre plus de 40 % dans les pays développés (2).

Avec 75 milliards de dollars, l'ouragan Katrina, qui s'est abattu sur la région de La Nouvelle-Orléans en 2005, s'avère à ce jour l'épisode le plus coûteux de l'histoire en dommages assurés depuis 1970 – époque à laquelle ces données commencent à être recueillies. La facture s'élève même à 150 milliards de dollars si l'on y ajoute les biens non assurés. Viennent ensuite le séisme suivi d'un tsunami au Japon en 2011 (35 milliards) – qui donna également lieu à la catastrophe nucléaire de Fukushima –, l'ouragan Andrews de 1992 aux Etats-Unis (25 milliards) et les attentats terroristes du 11 septembre 2001 (24 milliards). Le 11-Septembre est le plus coûteux des événements que Swiss Re qualifie de «techniques», c'est-à-dire sans rapport avec un phénomène naturel.

En France, en 2003, année de la canicule, le coût agrégé des cataclysmes naturels s'est élevé à plus de 2 milliards d'euros, un record pour le pays. Au cours des vingt dernières années, le principal risque naturel a été les inondations, suivies de la sécheresse. Parmi les vingt-cinq désastres les plus coûteux de la période 1970-2010, plus de la moitié sont survenus après 2001. Le nombre d'ouragans de catégorie 4 ou 5 a doublé en trente-cinq ans (5 étant la force des vents maximale).

Les événements de ce genre peuvent avoir un coût matériel élevé mais un coût humain faible, et inversement. Les plus meurtriers sont les

tempêtes et les inondations causées en 1970 par le cyclone Bhola au Bangladesh (alors Pakistan oriental) et dans l'Etat indien du Bengale, qui ont fait autour de trois cent mille victimes. En troisième position, on trouve le tremblement de terre à Haïti en 2010, avec deux cent vingt-deux mille morts. La canicule et la sécheresse européennes de 2003, qui ont provoqué la mort de trente-cinq mille personnes, figurent en douzième position. C'est d'ailleurs la première entrée de la liste qui concerne l'Europe, alors que celle-ci occupe avec les Etats-Unis le haut du tableau des catastrophes les plus coûteuses financièrement. Cela démontre, si besoin était, l'impact du développement économique sur la mortalité dans de telles situations.

Pour l'année 2011 – la dernière pour laquelle des chiffres sont disponibles –, Swiss Re a comptabilisé trois cent vingt-cinq catastrophes, dont cent soixante-quinze «naturelles» et cent cinquante «techniques». Au nombre de ces dernières, le réassureur a jugé sage de compter... le «printemps arabe».

R. K.

(1) Cf. www.swissre.com/sigma, et plus particulièrement «Catastrophes naturelles et techniques en 2011», *Sigma*, n°2, Zurich, 2012. Les données qui suivent proviennent de ce numéro.

(2) «Adaptation to climate change. Linking disaster risk reduction and insurance», United Nations International Strategy for Disaster Reduction Secretariat (UNISDR), Genève, 2009.

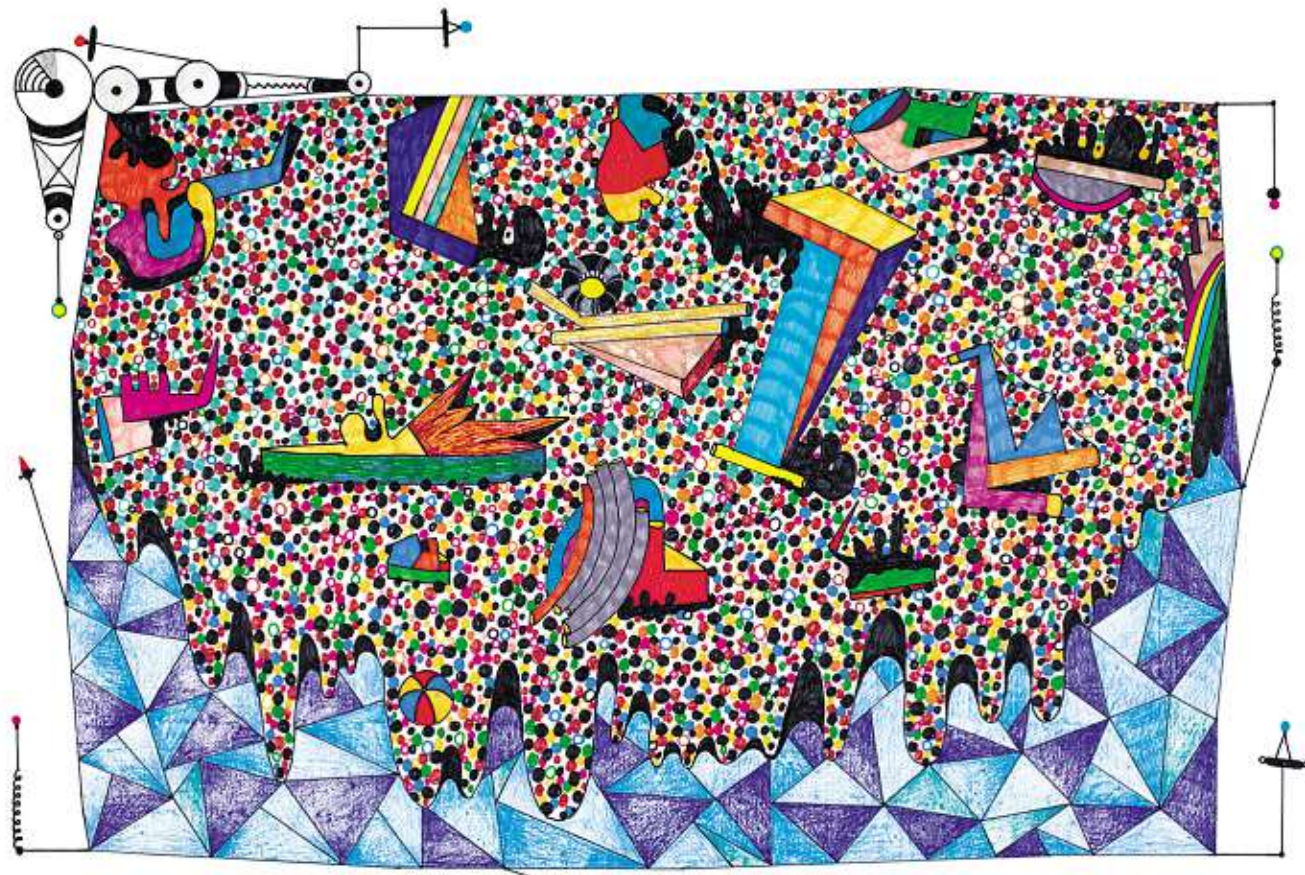
COTÉES EN BOURSE

branche sur la nature

prédéterminé ; par exemple, si le froid – et donc les dépenses énergétiques – excède un certain seuil, ou si la pluie limite la fréquentation d'un parc d'attractions en été.

Dans le domaine agricole, certains dérivés ont pour sous-jacent – l'actif réel sur lequel porte l'instrument financier – le temps de germination des plantes. Un index tel que les degrés-jours de croissance (*growing degree days*) mesure l'écart entre la température moyenne dont une récolte a besoin pour mûrir et la température réelle, déclenchant un versement en cas de dépassement du seuil fixé. Dans le cadre d'un *swap* («échange»), deux entreprises que les variations du climat affectent de manière opposée peuvent décider de s'assurer mutuellement. Si une entreprise énergétique perd de l'argent en cas d'hiver trop doux et une société organisant des événements sportifs, en cas d'hiver trop rigoureux, elles se verseront un montant prédéterminé selon que le mercure monte ou descend (8).

Les ancêtres des dérivés climatiques sont apparus dans l'agriculture au XIX^e siècle, notamment aux Etats-Unis, au Chicago Board of Trade. Ils portaient sur des matières premières telles que le coton et le blé (9). Au moment de la libéralisation et du décloisonnement des marchés financiers, dans les années 1970, et de la prolifération des produits dérivés, les sous-jacents potentiels se sont multipliés. Pionnières dans ce domaine, les multinationales de l'énergie, parmi lesquelles Enron, y trouvent un moyen de «lisser» leurs risques de pertes (10). Ainsi, après l'hiver 1998-1999, particulièrement doux aux Etats-Unis du fait du phénomène de la Niña, certains énergéticiens échaudés décident d'utiliser les dérivés pour se «couvrir». En effet, pour ces entreprises, des fluctuations de quelques degrés impliquent des variations financières colossales. A partir de 1999, les dérivés climatiques s'échangent au Chicago Mercantile Exchange, historiquement spécialisé dans les produits agricoles. L'émergence de ces produits financiers va de pair avec le mouvement de privatisation des services météorologiques, notamment dans les pays anglo-saxons : ce sont eux qui, en dernière instance, déterminent le seuil au-delà duquel un dérivé se déclenche.



LUIS CRUZ AZACETA. – «Tsunami V», 2012

Dans un article sous-titré «Pourquoi l'environnement a besoin de la haute finance», trois théoriciens de l'assurance suggèrent à présent de mettre en place des *species swaps*, une forme de dérivé portant sur le risque de disparition des espèces (11). L'interpénétration de la finance et de la nature revêt ici une de ses formes les plus radicales : il s'agit de rendre la préservation des espèces profitable pour les entreprises, afin de les inciter à prendre soin de la biodiversité. En effet, cette mission coûteuse incombe pour le moment à l'Etat, dont les caisses sont de plus en plus fréquemment vides. Ici encore, l'argument de la crise fiscale justifie la financiarisation de la nature.

Imaginons que l'Etat de Floride signe avec une entreprise un contrat de *species swap* ayant comme sous-jacent une variété de tortue menacée vivant dans les

parages de la société contractante. Si le nombre de spécimens s'accroît du fait de l'attention prodiguée par l'entreprise, l'Etat verse à cette dernière des intérêts ; si, au contraire, les tortues se raréfient ou approchent du seuil d'extinction, c'est l'entreprise qui verse de l'argent à l'Etat, afin que celui-ci puisse engager une opération de sauvetage.

Les «hypothèques environnementales» (*environmental mortgages*) – sortes de *subprime* dont le sous-jacent n'est pas un bien immobilier mais une portion d'environnement –, les titres adossés aux forêts (*forest backed securities*) ou encore les mécanismes financiers liés aux zones humides (*wetlands*), libéralisés aux Etats-Unis par l'administration de M. George H. Bush dans les années 1990, offrent d'autres exemples de produits du même type.

Le capitalisme, explique le théoricien de l'écosocialisme James O'Connor, implique des «conditions de production (12)». A mesure qu'il se développe, il affaiblit et même détruit ses conditions de production. Si le pétrole bon marché a permis pendant plus d'un siècle le fonctionnement de ce que Timothy Mitchell appelle la «démocratie carbone (13)», sa raréfaction renchérit considérablement

les coûts de l'industrie. Le capital a besoin de ces conditions de production, mais ne peut faire autrement que de les épuiser. C'est ce que O'Connor appelle la «seconde contradiction» du système : celle entre le capital et la nature, la première opposant le capital et le travail.

Ces deux contradictions s'enchevêtrent : le travail humain génère de la valeur en transformant la nature. La première contradiction conduit à une baisse tendancielle du taux de profit, c'est-à-dire à l'apparition de crises profondes du système. La seconde induit quant à elle un renchérissement croissant de l'entretien des conditions de production, qui pèse également à la baisse sur le taux de profit, puisque des volumes croissants de capitaux employés à cet entretien – par exemple, pour la recherche de réserves de pétrole toujours plus difficiles d'accès – ne sont pas transformés en profits.

Dans cette configuration, l'Etat moderne joue le rôle d'interface entre le capital et la nature : il règle l'usage des conditions de production afin que celles-ci puissent être exploitées. L'objectif de l'écosocialisme consiste à défaire le triptyque que forment le capitalisme, la nature et l'Etat. Il s'agit d'empêcher ce dernier d'œuvrer en faveur des intérêts du capital et de réorienter son action en faveur du bien-être des populations et de la préservation des équilibres naturels. La conférence Paris Climat 2015 (COP 21), dans laquelle le gouvernement de M. François Hollande semble placer de grands espoirs, offrira au mouvement global pour la justice climatique l'occasion de faire entendre cette revendication.

RAZMIG KEUCHEYAN.

(8) Melinda Cooper, «Turbulent worlds : Financial markets and environmental crisis», *Theory, Culture & Society*, n° 27, Londres, 2010.

(9) Pour une histoire de ces produits financiers, cf. William Cronon, *Nature's Metropolis : Chicago and the Great West*, W. W. Norton, New York, 1992, chapitre 3.

(10) John E. Thornes, «An introduction to weather and climate derivatives», *Weather*, vol. 58, n° 5, Reading (Royaume-Uni), mai 2003 ; Samuel Randalls, «Weather profits : Weather derivatives and the commer-

cialization of meteorology», *Social Studies of Science*, vol. 40, n° 5, Kingston (Canada), octobre 2010.

(11) Cf. James T. Mandel, C. Josh Donlan et Jonathan Armstrong, «A derivative approach to endangered species conservation», *Frontiers in Ecology and the Environment*, n° 8, Washington, DC, 2010.

(12) James O'Connor, *Natural Causes : Essays in Ecological Marxism*, Guilford Press, New York, 1997.

(13) Timothy Mitchell, *Carbon Democracy : Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, La Découverte, Paris, 2013.



Les Amis du MONDE diplomatique

ECRIVEZ DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE »

Concours étudiants 2014

Vous êtes étudiant(e) et vous croyez, comme nous, qu'une information de qualité est indispensable à la vie de la cité. Vous êtes curieux, ouvert, passionné. Il arrive même que la plume vous dérange et que vous rêviez de raconter, à votre manière, les événements auxquels vous assistez. C'est possible ! Le *Monde diplomatique* vous ouvre ses colonnes. Renseignements : www.amis.monde-diplomatique.fr/concours

RÉGIONS

ALÈS. Le 24 mars, à 20 h 30, salle du Capitole : «Grand marché Europe - Etats-Unis : victoire des multinationales, défaite des peuples», avec Raoul Marc Jennar. (amd30@orange.fr)

AVIGNON. Le 27 mars, à 20 heures, au cinéma Utopia Manutention : projection du film *The Brussels Business*, suivie d'un débat avec le réalisateur Matthieu Lietaert. En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme (LDH) et Attac. (ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)

CAEN. Le 20 mars, à 18 h 30, au café des Arts, à Héraultville : enregistrement en public de l'émission «T'es autour du Diplo», avec un débat autour du dossier du mois. A écouter sur le site de l'association et sur www.zones-dondes.org (duboisbo@yahoo.fr)

CARCASSONNE. Le 7 mars, à 18 h 30, au Chapeau rouge : «cabaret des AMD» sur le travail des femmes en France, avec Monique Meron, suivi d'un repas puis d'un concert avec Rodinka et Naila. Le 28 mars, à 20 h 30, au cinéma Le Colisée : projection du film *Les Petits Gars de la campagne*, suivie d'un débat en présence du réalisateur Arnaud Brugier. En partenariat avec la Confédération paysanne. (amd11@free.fr)

COLMAR. Le 6 mars, à 20 heures, au centre Théodore-Monod, 11, rue Gutenberg : «Le siècle des chefs. Une his-

toire transnationale du commandement et de l'autorité», avec Yves Cohen. (amdcolmar@gmail.com)

DIJON. Le 4 mars, à 18 heures, au P'tit Ciné Berbisey, rue de la Manutention : «café-Diplo» sur les gaz à effet de serre et le changement climatique. (annie.munier-petit@laposte.net)

FRANCHE-COMTÉ. Le 12 mars, à 20 h 30, à la Maison du peuple, Belfort, rencontre avec Aurélien Bernier pour son livre *La Gauche radicale et ses tabous. Pourquoi le Front de gauche échoue face au Front national* (Seuil). Le 13 mars, à 20 h 30, Espace Villon, Vesoul : «Les mutations du FN pour parvenir au pouvoir», avec Jean-Yves Camus. Le 14 mars, à 20 h 30, au cinéma Méliès, Lure : projection du film de Héliel Cisterne *Vandal*, suivie d'un débat sur le graffiti. (odile-mangeot@wanadoo.fr ou [03-84-30-35-73](tel:03-84-30-35-73).)

GIROND. Le 18 mars, à 18 h 30, à la bibliothèque Flora-Tristan, 1, place d'Armagnac, Bordeaux : «Les flux migratoires en Europe», avec Olivier Clochard. Le 19 mars, à 20 h 30, au café de l'Orient, esplanade François-Mitterrand à Libourne, et le 26 mars, à 19 heures, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles, «café-Diplo». ([06-85-74-96-62](tel:06-85-74-96-62) et amis.diplo33@gmail.com)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 8 mars, à 10 heures, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : «café-Diplo» autour des articles de François Polet et Johann Hari, «Vers la fin de la "guerre contre la drogue"» et «Pourquoi l'Uruguay légalise le cannabis», parus dans *Le Monde diplomatique* de février. (michelmerel54@laposte.net)

MARSEILLE. Le 21 mars, à 18 h 30, au bistrot de la Maison de la région, 61, La Canebière : café-débat sur la Colombie avec Hernando Calvo Ospina, qui publie son autobiographie *Tais-toi et respire !* (Bruno Leprince). En partenariat avec France - Amérique latine et *La Marseillaise*. (gollivier1@free.fr)

METZ. Le 7 mars, à 20 h 30 (lieu à déterminer) : «Israël, un Etat d'apartheid?», conférence de Julien Salingue, précédée à 17 heures de la présentation de son livre éponyme à la librairie Geronimo, 2, rue Ambroise-Thomas. Le 13 mars, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots, «café-Diplo» : «Pourquoi l'Uruguay légalise le cannabis». (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

MONTPELLIER. Au salon du Belvédère (Corum), à 20 heures, le 5 mars : «Crise du capitalisme et crise de la gauche», avec Jean-Claude Michéa ; le 25 mars : «Les

enjeux cachés des élections européennes», avec Raoul Marc Jennar. (janinerobert@wanadoo.fr)

ORANGE. Le 11 mars, à 20 h 30, au Cinéforum : projection du film de Gilles Perret *Les Jours heureux*, suivie d'un débat. En partenariat avec Agora, la LDH, Amnesty International et l'Ecran magique. (ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. ([06-13-24-16-57](tel:06-13-24-16-57).)

POLIGNY. Le 13 mars, à 20 h 30, Ciné Comté, avenue Charles-de-Gaulle : projection du film de Gilles Perret *Les Jours heureux*, suivie d'un débat avec Bernard Teper. (valentinpoligny@hotmail.fr)

RENNES. Le 13 mars, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : «café-Diplo» autour du reportage de Jean-Arnaud Dérens et Laurent Geslin «Malaise français, colère bretonne», paru dans *Le Monde diplomatique* de février. ([06-22-56-16-98](tel:06-22-56-16-98) et yves.paris-tad@wanadoo.fr)

TOULOUSE. Le 13 mars, à 12 heures à Toulouse Ouverture (TO7), 4 bis, chemin Cambert, et à 20 h 30 à la librairie La Renaissance, 1, allée Marc-Saint-Saens, rencontre avec Jacques Rancière : «La démocratie est-elle encore possible?». Le 18 mars, à 20 h 30, au cinéma Utopia : à l'occasion de la sortie du numéro de *Manière de voir* consacré aux extrêmes droites en France et en Europe, projection-débat du film *Mains brunes sur la ville*, avec Claude Castex. En partenariat avec l'Université populaire. Le 24 mars, à 20 h 30, salle San-Subra, 2, rue San-Subra : «Pour la défense des droits sociaux et environnementaux en Tunisie», avec Mounir Hassine et Antonio Manganella. En partenariat avec le CCFD. ([05-34-52-24-02](tel:05-34-52-24-02) et amdoul@gmail.com)

TOURS. Le 14 mars, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : «Sortir de l'euro, sortir de l'Europe?», avec Jacques Nikonoff. Le 12 mars (13 heures), le 13 mars (20 heures) et le 17 mars (11 heures), sur Radio Béton (93.6) : présentation du *Monde diplomatique* du mois. ([02-47-27-67-25](tel:02-47-27-67-25) et pjc.arnaud@orange.fr)

VALENCE. Le 20 mars, à 20 heures, à la Maison des associations (salle Haroun-Tazieff), 4, rue Saint-Jean : «La démocratie malade du local», avec David Guéranger. Le 28 mars, à 20 heures, à Lux, scène nationale de Valence : soirée-débat autour du film *Sacro GRA*, documentaire de Gianfranco Rosi, en présence de Jérémie Mercier. (suzanne.dejours@orange.fr)

VILLENEUVE-D'ASCQ. Le 12 mars, à 19 heures, au cinéma Méliès, rue Trudaine : projection du film *The Brussels Business*, suivie d'un débat avec le réalisateur Matthieu Lietaert. Le 17 mars, à 20 heures, scène nationale de la Rose des vents, boulevard Van-Gogh : «L'Europe de tous les dangers», avec Pierre Lévy et Béatrice Giblin. ([06-24-85-22-71](tel:06-24-85-22-71) et amdord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 13 mars, à 20 heures, à l'Ecole normale supérieure (amphi Dussane), 45, rue d'Ulm : conférence-débat avec Thomas Piketty autour de son livre *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil). (amis.diplo.75@gmail.com). Le 22 mars, à 18 heures, au Tarmac, 159, avenue Gambetta : lecture publique de l'article d'Anne-Cécile Robert «François Hollande, président à Bangui» (*Le Monde diplomatique* de janvier), suivie d'un débat. (www.letarmac.fr)

ESSONNE. Le 10 mars, à 20 h 30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry : réunion mensuelle des Amis. Le 26 mars, à 20 h 30, au centre culturel Sydney-Bechet, 10, rue Henri-Barbusse, Grigny : projection du documentaire *Evasion fiscale, le hold-up du siècle*, suivie d'un débat avec le réalisateur Xavier Harel. (amd91.evry@gmail.com et [06-84-11-63-02](tel:06-84-11-63-02).)

VAL-DE-MARNE. Le 13 mars, à 20 h 30, à la Maison du citoyen et de la vie associative, 16, rue du Révérend-Père-Lucien-Aubry, Fontenay-sous-Bois : «café-Diplo» autour du numéro de *Manière de voir* «Souriez, vous êtes surveillés». (amd94@numericable.fr)

YVELINES. Le 8 mars, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Saint-Exupéry : rencontre avec Evelynne Pieller pour son article «Les embrouilles idéologiques de l'extrême droite», paru dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 2013. ([06-07-54-77-35](tel:06-07-54-77-35) et eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 11 mars, à 19 h 30, au café La Barje des volontaires, 26, rue de la Coulouvrenière : «café-Diplo» autour de l'article de Hicham Ben Abdallah El-Alaoui «Le "printemps arabe" n'a pas dit son dernier mot», paru dans *Le Monde diplomatique* de février. (amidiplo-suisse@hotmail.com)



LITTÉRATURES

L’objet du crime

Meursault, contre-enquête
de Kamel Daoud

Barzakh, Alger, 2013, 192 pages,
700 dinars algériens



En Algérie, où Albert Camus continue d’être lu et commenté comme un enfant du pays, même ses admirateurs doivent confesser leur trouble lorsqu’on leur fait remarquer que, parmi les personnages décisifs de *L’Etranger*, un seul est privé de nom et de prénom : l’Arabe tué par Meursault de cinq coups de feu, un dimanche après-midi dans la banlieue d’Alger, au cours d’une promenade à la plage. On a beau se souvenir du reportage de Camus « Misère de la Kabylie », paru du 5 au 15 juin 1939 dans le quotidien *Alger républicain*, de sa dénonciation du régime du travail mis en place par les Français à Tizi Ouzou et ailleurs, il est permis de se demander si cet Arabe sans état civil n’est pas une fantomatique – et involontaire – incarnation de la relégation dont étaient victimes les autochtones assujettis au code de l’indigénat.

C’est en romancier que Kamel Daoud éclaire aujourd’hui la question. Né en 1970 à Mostaganem, auteur d’ouvrages de fiction qui ont traversé la Méditerranée pour être publiés en Allemagne, en France et en Italie, le chroniqueur du *Quotidien d’Oran* aurait pu composer un essai sur Camus et l’Algérie. Mais cette affaire flotte dans une sorte de clair-obscur dont seul le roman peut rendre compte. Daoud le démontre en faisant parler à la première personne le frère de l’Arabe assassiné par Meursault. « *Tu peux retourner cette histoire dans tous les sens, elle ne tient pas la route. C’est l’histoire d’un crime, mais l’Arabe n’y est même pas tué – enfin, il l’est à peine, il l’est du bout des doigts. C’est lui, le deuxième personnage le plus important, mais il n’a ni nom, ni visage, ni paroles.* »

Reclus dans un bar d’Oran où il est encore possible de boire de l’alcool, le narrateur de *Meursault, contre-enquête* se confie à un universitaire camusien qui veut entendre sa version des faits. A son frère, il commence par rendre son prénom : Moussa. Haroun est au soir de sa vie. Depuis la mort de Moussa, en juillet 1942, il a connu la guerre de libération, l’indépendance, Houari Boumediène, la « décennie noire » et le maintien au pouvoir d’un Front de libération nationale (FLN) crépusculaire. Les images d’un demi-siècle d’histoire algérienne défilent dans sa longue confession. Mais là où l’art du roman atteint avec Daoud une subtilité rare, c’est lorsqu’il fait de Haroun un troublant *Doppelgänger* (1) de Meursault.

Car au cours de son existence, lui aussi a été confronté à l’absurdité du monde, à l’impossibilité de l’amour et à un crime sans objet. Et il ne lui déplaît pas de le raconter en français, tandis que l’appel du muezzin à la prière retentit dans la ville radieuse : il veut que l’Arabe, son frère, ait droit au même tombeau de mots que l’Européen condamné à avoir la tête tranchée. Meursault, à propos de son crime, tentait de préciser les « causes » : « *Je ne sentais plus que les cymbales du soleil sur mon front (...). Il m’a semblé que le ciel s’ouvrait sur toute son étendue pour laisser pleuvoir du feu. Tout mon être s’est tendu et j’ai crispé ma main sur le revolver.* » Tué à cause du soleil, vraiment ? Haroun pose la question en faisant entendre des échos de *L’Etranger*. « *Les mots du meurtrier et ses expressions sont mon bien vacant* », jure-t-il avec fierté. En s’en emparant, il fait résonner le fameux trait de Kateb Yacine : « *La langue française a été et reste un butin de guerre.* »

SÉBASTIEN LAPAQUE.

(1) Mot allemand qui désigne le « double ».

AFRIQUE	EUROPE	ASIE
LA GLOIRE DES IMPOSTEURS. Lettres sur le Mali et l’Afrique. – Aminata Dramane Traoré et Boubacar Boris Diop <i>Philippe Rey, Paris, 2014, 240 pages, 17 euros.</i> « <i>“Serval”, c’est l’imposture dans toute sa splendeur.</i> » Ainsi le romancier sénégalais Boubacar Boris Diop évoque-t-il l’intervention française au Mali dans la correspondance entretenue pendant deux ans avec l’ancienne ministre malienne de la culture et du tourisme, M^{me} Aminata Dramane Traoré. La guerre en cours traverse cet échange qui ne cesse de dénoncer les stratégies de domination françaises en Afrique, mais souligne aussi que les intellectuels et les politiques africains ont leur part de responsabilité dans cette « <i>faillite</i> » des ex-colonies à gagner leur véritable indépendance. Les auteurs insistent sur les conséquences catastrophiques de l’intervention française en Libye et sur les mauvais choix politiques des dirigeants maliens, notamment leur refus de disposer d’une armée forte. Mais le pire, pour eux, « <i>c’est de voir certains Maliens prier</i> » à l’aube de cette nouvelle « <i>occupation</i> » française « <i>à visage découvert</i> ». ALI CHIBANI	DÉLINQUANTS ET VICTIMES. La traite des enfants d’Europe de l’Est en France. – Olivier Peyroux <i>Non Lieu, Paris, 2013, 201 pages, 20 euros.</i> En 2010, l’affaire Hamidovic défrayait la chronique en France, après le démantèlement d’un réseau originaire de Bosnie-Herzégovine – apparemment dirigé par M. Fehmi Hamidovic – qui contraignait plusieurs dizaines de mineurs à commettre des vols dans le métro parisien. Trois ans plus tard, les principaux responsables ont écopé de peines de prison, mais la majorité des jeunes filles victimes de cette exploitation ont disparu dans la nature. Car, comme l’explique le sociologue Olivier Peyroux, fort de son expérience de terrain au sein de l’association Hors la rue, « <i>identifier les situations de traite et proposer des réponses adaptées nécessiterait un cadre législatif moins restrictif pour l’accès au statut de victime, un circuit simplifié au sein de la protection de l’enfance, quelques structures spécialisées, un travail pluridisciplinaire pour lutter contre les groupes organisés, etc.</i> ». Il expose les stratégies des structures familiales ou claniques qui exploitent ces mineurs et les multiples parcours individuels des victimes. Et il souligne que les réalités mouvantes de ces phénomènes sont difficiles à appréhender pour les forces de l’ordre, la justice et les services sociaux. LAURENT GESLIN LES INCOMPRIS. Récits d’une société albanaise bouleversée. – Artan Fuga <i>L’Harmattan, Paris, 2013, 316 pages, 30 euros.</i> Philosophe qui a su se faire l’anthropologue d’une société albanaise en « transition », Artan Fuga a choisi dans son dernier livre le récit allégorique, ou la fable, pour évoquer la révolution copernicienne que chaque Albanais a vécue, ou subie, au cours du dernier quart de siècle. Du système totalitaire le plus fermé d’Europe, on est passé au capitalisme le plus débridé : les règles sociales et celles de la communication ont été bouleversées ; la mémoire collective elle-même semble s’être fragmentée en une multitude de récits qui n’ont plus de trame commune. Les Albanais souffrent tous du sentiment de ne pas être compris – par les étrangers, bien sûr, mais aussi et d’abord par leurs compatriotes : ils sont devenus incapables de se comprendre. Car « <i>là où les liens sociaux ont été défaits et reconstruits avec tant de peine, l’individu a vraiment du mal à retrouver sa propre identité personnelle</i> », et encore plus à « <i>repérer l’identité de l’autre en tant qu’amî, collègue, voisin, conjoint</i> »... JEAN-ARNAULT DÉRENS EXARCHEIA LA NOIRE. Au cœur de la Grèce qui résiste. – Photos de Maud Youlountas, textes de Yannis Youlountas. (<i>Les Éditions libertaires, Saint-Georges-d’Oléron, 2013, 140 pages, 14 euros.</i>) « <i>C’est le cœur du cœur d’Athènes. Le cœur qui bat. Le cœur où l’on se bat.</i> » Ce livre, dont le propos s’élabore dans un dialogue entre photographies et textes, raconte une lutte vieille de cent cinquante ans : celle du quartier d’Exarcheia, à Athènes. Repaire de la jeunesse insoumise, haut lieu de la lutte contre la dictature des colonels, la zone s’affiche désormais comme antifasciste et anti-« troïka ». Les auteurs révèlent ici les résistances de tous les jours : celle de Dimitra, l’esthéticienne qui a décidé de devenir libraire pour contribuer à « <i>changer les mentalités</i> » ; ou celle de Mimi, animatrice d’une radio pirate qui permet aux habitants d’échanger leurs propres informations.	MON COMBAT POUR LES OUVRIERS CHINOIS. – Han Dongfang (avec Michaël Sztanke) <i>Michel Lafon, Neuilly-sur-Seine, 2014, 242 pages, 17,95 euros.</i> Dissident, Han Dongfang l’est assurément. Syndicaliste et manifestant de la place Tiananmen en juin 1989, il a connu la prison avant d’être expulsé de Chine et de partir vivre à Hongkong. Pourtant, il récuse le terme – non par coquetterie ou mépris, mais parce que celui-ci ne rend pas compte de son combat pour la classe ouvrière chinoise. Son ennemi, assure-t-il, « <i>n’est pas le Parti communiste chinois</i> [PCC] », mais le pouvoir des employeurs. « <i>Si le PCC quittait le pouvoir, la vie des salariés serait la même. Ils seraient exploités de la même manière, par le même patron, qui serait soutenu par des officiels différents.</i> » Créateur, dès 1994, du China Labour Bulletin, qui, avec des avocats et des chercheurs, aide les salariés chinois à connaître leurs droits et à s’organiser, Han Dongfang témoigne de l’émergence d’un mouvement ouvrier et de formes, encore embryonnaires, de négociation collective. Selon lui, Pékin cherche de son côté à améliorer les conditions de vie et de travail des salariés pour désamorcer le mécontentement. Une convergence d’intérêts pour le moins inattendue. Le livre vaut autant par le récit de cette vie singulière faite de souffrances que par le cheminement d’une pensée en prise avec le combat social. MARTINE BULARD
PROCHE - ORIENT	AMÉRIQUES	
LE DÉ-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA PALESTINE. – Olivia Elias <i>Association France Palestine Solidarité, Paris, 2013, 95 pages, 5 euros.</i> S’appuyant sur les travaux des institutions internationales, l’économiste Olivia Elias démontre que la « <i>paix par le progrès économique</i> » chère à Israël et aux États-Unis est illusoire. Les accords d’Oslo (1993) n’ont pas modifié fondamentalement l’environnement destructeur mis en place dès juin 1967, au début de l’occupation des territoires palestiniens. Les conséquences désastreuses perdurent : régression continue de l’industrie et de l’agriculture, faiblesse des exportations, sous-investissement dans les infrastructures, concentration et déséquilibre des échanges avec Israël. S’y ajoute un nouveau déficit à caractère structurel : celui des comptes publics. Malgré l’aide internationale, l’Autorité palestinienne, privée de la plupart des instruments de politique économique, ne peut compenser l’accaparement croissant des ressources, la contraction organisée du marché domestique, les obstacles au commerce extérieur et la myriade de restrictions imposées aux entreprises. « <i>Dans un contexte d’occupation militaire et de colonisation accélérée</i> », les accords d’Oslo « <i>ont fonctionné comme un étai qui a enserré et étouffé l’économie palestinienne</i> ». Sans souveraineté politique sur un territoire viable, il n’y a pas de développement... GÉRARD LAROSE LES MONOLOGUES DE GAZA. – Théâtre Ashtar. <i>L’Espace d’un instant, Paris, 2013, 96 pages, 15 euros.</i> « <i>Le drame, c’est que le monde entier nous regarde comme si de rien n’était, en continuant à faire des discours !</i> » Ce constat abasourdi d’Amjad Abou Yassine est le fil rouge qui relie trente-trois témoignages d’adolescents de Gaza sur l’opération militaire israélienne « Plomb durci » : en trois semaines, à la fin de 2008 et au début de 2009, mille trois cent quatre-vingts Palestiniens dont cinq cent trente et un enfants sont morts, et un siège impitoyable a relégué Gaza dans les ténèbres. Recueillis par le Théâtre Ashtar, créé en 1991 à Jérusalem par Edward Muallem et Iman Aoun, puis implanté à Ramallah, ces textes, d’une puissance troublante, entendent offrir à ces jeunes un espace où exprimer leur traumatisme, reconstruire	LE MEXIQUE. Un Etat nord-américain. – Alain Rouquié <i>Fayard, Paris, 2013, 492 pages, 26 euros.</i> Où se trouve le Mexique ? Géographiquement, la réponse ne fait aucun doute : en Amérique du Nord, comme tous les États situés au nord du fleuve Usumacinta, à la frontière septentrionale du Guatemala. Son histoire, sa culture et son développement économique le placent toutefois de façon tout aussi évidente en Amérique latine. Tout sépare donc ces « <i>voisins distants</i> » que sont les États-Unis d’Amérique et les États-Unis mexicains (nom officiel du pays). Tout, sauf la politique. Car, observe Alain Rouquié, « <i>les décideurs</i> [mexicains] <i>s’adressent toujours, par-delà leur opinion publique, aux centres de pouvoir</i> » de leurs voisins du Nord, lesquels « <i>influencent, par action ou omission, à travers l’opinion ou par des mesures gouvernementales, les grandes orientations de la politique nationale du Mexique</i> ». C’est l’histoire de cette « proximité lointaine », vue depuis le Sud, que propose ici l’un des meilleurs connaisseurs hexagonaux de l’Amérique latine, ancien ambassadeur de France à Mexico et à Brasília. RENAUD LAMBERT « TABLE OF FOREIGN INVESTOR-STATE CASES AND CLAIMS UNDER NAFTA AND OTHER U.S. “TRADE” DEALS ». (<i>Public Citizens, Washington, DC, février 2014, 39 pages.</i>) Ce rapport de Public Citizens – un groupe de pression se consacrant à la défense des consommateurs – dresse un état des procès ayant opposé Etats et entreprises privées au nom du libre-échange et de la protection des investissements. Avec parfois des résultats surprenants : coupable d’avoir plafonné les tarifs de l’électricité, le Guatemala a dû verser 25 millions de dollars à la Tampa Electric Company, qui en réclamait 226...	

MUSIQUE

Mais le désert chante encore

dans les plus beaux déserts du monde, en Australie, aux États-Unis ou en Russie, confie Alhousseini Ag Abdoulahi, dit Abdallah. Ça nous correspond et je crois que ça donnerait chaque fois une nuance différente à notre musique, avec toujours le même esprit. »

En retraite au cœur d’un paysage qui a inspiré de nombreux classiques du *stoner rock* américain – illustré notamment par le groupe Queens of the Stone Age, qui préfère d’ailleurs la dénomination « desert rock » –, la tribu touarègue a laissé ses guitares se charger de tension électrique. En ouverture de ce sixième album (4), le splendide *Toumast Tincha* trouve un bel équilibre entre les blues : celui de l’Amérique et celui du Sahara, l’*assouf* (« nostalgie »), nourri de musiques traditionnelles touarègues et de vibrations hypnotisantes. Ponctué de collaborations avec des musiciens américains – Saul Williams, Matt Sweeney, le guitariste de Johnny Cash et de Cat Power, etc. –, ce disque se révèle l’une de leurs plus belles étapes.

Abdallah est l’un des chefs de file de la caravane Tinariwen. Il est né en 1968 dans cette région de Kidal devenue l’épicentre des affrontements. Malgré son statut de star internationale, il y réside toujours. Il n’a jamais envisagé l’asile politique pour sa famille. Tant que son peuple n’est pas « *reconnu et considéré légitime dans l’Azawad* (5), *le succès avec Tinariwen ne compte pas* ». Fusil-mitrailleur en bandoulière, il a participé à la rébellion touarègue du début des années 1990 : « *J’ai compris plus tard que j’étais plus utile à mon peuple en*

passant des messages dans la musique, dit-il. Notre combat est toujours le même. Cela fait très longtemps que Tinariwen chante les problèmes qui nous ont menés à cette situation très grave dans le nord du Mali. »

Ançar Dine, ce groupuscule armé, ultrareligieux, qui a participé à l’insurrection de 2012, fut fondé par l’un des chefs de la rébellion touarègue des années 1990, M. Iyad Ag Ghali. L’image de l’« homme bleu », le cliché du sage nomade coiffé de son chèche a pu alors se trouver estompée... Mais, sur le morceau *Koud Edhaz Emin*, la poésie de Tinariwen, dont l’un des membres, Intidaw, a été brièvement prisonnier d’Ançar Dine, interpelle les siens : « *Vous n’apprenez rien, vous ne transmettez rien en couvant la haine / Mes frères, pourquoi cette mésestante dans ce désert aride jonché d’arbres morts ?* »

DAVID COMMEILLAS.

(1) Rokia Traoré, *Beautiful Africa*, Nonesuch Records, New York, 2013, 17,85 euros ; Sidi Touré, *Alafia*, Thrill Jockey, Chicago, 2013, 15,41 euros ; Cheick Tidiane Seck, *Guerrier*, Universal Jazz, Santa Monica, 2013, 19 euros.

(2) Bassekou Kouyaté et Ngoni Ba, *Jama Ko*, Out Here Records, Munich, 2013, 19,09 euros.

(3) Vieux Farka Touré, *Mon pays*, Six Degrees (San Francisco) - Universal, 2013, 13,99 euros.

(4) Tinariwen, *Emnaar*, Anti-Pias, Los Angeles - Londres, 2014, 19,99 euros.

(5) Azawad est le nom donné aux trois régions du nord du Mali, dont des groupes séparatistes touaregs réclament l’indépendance.



DU MONDE

London Circus

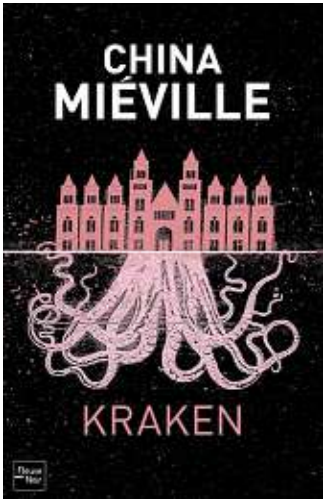
Kraken
de China Miéville

Traduit de l'anglais par Nathalie Mège,
Fleuve noir, Paris, 2013, 558 pages, 20,90 euros.

AUTEUR du splendide *Perdido Street Station* (1), qui l’a rendu célèbre, China Miéville, britannique, la quarantaine, déteste la fantasy, et en particulier celle de John Ronald Reuel Tolkien, auteur du *Seigneur des anneaux*. Il préfère donc dire qu’il écrit de la science-fiction. C’est entendu ; mais Miéville écrit quand même de la fantasy. Sauf que, chez lui, dragons et donjons brillent par leur absence. Issu de la London School of Economics, auteur d’une thèse sur le marxisme et le droit international, membre du British Socialist Workers Party, il ne se caractérise pas par la nostalgie des temps anciens et d’une pureté à retrouver. Son univers à lui, c’est celui de notre modernité, dans une version déglinguée : la fantasy de l’avenir. Qui, bonheur, ne flirte jamais avec la désolante littérature à messages, mais n’en est pas moins une expérience surnoisement libératrice.

Le kraken du Musée d’histoire naturelle de Londres avait beau baigner dans le formol, il s’est volatilis . Billy Harrow, spécialiste des céphalopodes, en est assez secou . Il n’est pas le seul. Tout Londres va se mettre à la recherche du calmar géant ; ou, du moins, le Londres secret qui double la ville officielle, celui des tordus divers qui trafiquent dans la nuit : sorciers agités, sectes saisissantes, criminels inventifs et flics.

C’est épatant. On batifole dans une zone libre de tout sens interdit, irradiée par une imagination qui tourne à plein régime, et qui de surcroît est contagieuse. Billy ne comprend rien ; nous non plus. Il participe ; nous aussi. Retour à l’émerveillement de l’enfance. Le kraken a des adorateurs qui le vénèrent comme leur dieu ; les vestiges du passé sont protégés par des anges de la mémoire trop souvent en bocal ; la confrérie des nazichaotes – portés sur le nazisme et le mascara – théorise le « *baroque décadent* » ; un affreux n’existe plus que tatou  sur le dos d’un punk, mais



contr le toujours efficacement son territoire ; le grand chef de l’occulte, soigneusement r duit à l’état d’encre dans une coupelle, communique avec parcimonie, car les recharges sont rares. Et tous ces allum s font la course pour  tre les premiers à organiser la fin du monde. Il y a du western dans l’air.

Et de la blague. Une fliquette qui ressemble à Amy Winehouse a un l ger vertige et soupire : « *Qu’est-ce que je ne donnerais pas pour un bon cambriolage...* » Une amie de Billy a les nerfs attaqu s par les go ts musicaux de l’iPod magique qui la prot ge : « *Si tu es branch  folk f ministe, je pr f re risquer le coup toute seule.* » Mi ville organise ici la rencontre de *Doctor Who* (2) et d’un Howard Phillips Lovecraft enfin d tendu, pour une fantasy d ploy e en aventure de l’imagination ; ce qui n’emp che pas ses acteurs d’en interroger la signification. D’apr s Wati, meneur de la gr ve lanc e par les robots... m nagers et apparent s, « *la sorcellerie est un univers petit-bourgeois* ». D’ailleurs, « *des croyances folles comme celles-l , ce sont forc ment des m taphores, hein ?* ». Mais peut- tre bien que la lib ration des puissances de l’imaginaire est une sorcellerie en elle-m me, qui active les beaux d sirs de transgression des  vidences et autres fatalit s « raisonnables ».

EVELYNE PIEILLER.

- (1) Toute son  uvre romanesque est publi e chez Fleuve noir. Notamment *Perdido Street Station* (2003), *Le Concl  de fer* (2008), *The City & the City* (2009).
- (2) S rie t l vis e de science-fiction diffus e depuis novembre 1963 par la British Broadcasting Corporation (BBC).

DROIT INTERNATIONAL

D finir l’ennemi

ILS sont nombreux, à droite comme à gauche (en France, de Raymond Aron à Etienne Balibar), à avoir d bat  ou dialog  avec Carl Schmitt (1888-1985), pourtant nanti d’une r putation quelque peu sulfureuse. Ce juriste catholique participe à la r daction de la Constitution de la r publique de Weimar, qu’il consid re comme « *belle, presque parfaite* » ; mais, tenant d’un Etat fort, il critique son impuissance et celle des d mocraties bourgeoises en g n ral. En 1933, il adh re au Parti nazi (NSDAP). Concepteur de la th orie des « grands espaces », voisine de celle de l’« espace vital » que les nazis firent leur, Schmitt refusera apr s guerre, au contraire de Martin Heidegger, d’ tre « d nazifi  », ce qui le privera de poste universitaire, mais non d’influence...

La philosophe C line Jouin, avec *Le Retour de la guerre juste* (1), essai issu de sa th se, analyse minutieusement l’un de ses concepts les plus discut s, celui de « guerre juste », « *parfois assimil  à la guerre totale, parfois distingu  de la guerre sainte* ». Elle s’attache à montrer que ce concept fait  cho à notre actualit  en ce qu’il « *permet de d signer un “ennemi” qui n’est pas seulement l’ennemi de tel ou tel, mais qui est l’ennemi de l’humanit  enti re (le non-d mocrate, l’Etat voyou, le terrorisme international, etc.), dont il met en danger l’aspiration à la paix, et avec qui, par cons quent, il est exclu de n gocier* ». Les tenants de ces politiques d’extermination suscitent en r action, comme l’a analys  au d but du XIX  si cle Carl von Clausewitz à propos des campagnes napol oniennes en Espagne, la guerre populaire, nationale. Mais le « partisan » a ensuite perdu ce caract re, avec la « *venue de “cosmopirates et cosmopartisans” d localis s, qui m neront leur combat hors de tout territoire national* » (2), ce que Schmitt annonce d s 1963 (3).

C’est encore l’actualit  que Schmitt interroge quand il  crit que « *la reconnaissance, par des puissances ext rieures, des “rebelles” comme de v ritables “combattants”, prot g s par le droit international, et l’ l vation de la guerre civile au m me rang de dignit  que la guerre ext rieure n’ont jamais  t  compl tes jusqu’à aujourd’hui* ». Alors que les conflits asym triques se multiplient, l’absence de d finition op rante pour distinguer un acte de guerre d’un acte terroriste (qui peut  tre  tatique) r v le l’inad quation du droit international.

Dans *Regards crois s sur la guerre et la paix* (4), actes du colloque « Ir nologie et pol mologie » tenu en 2011 à G n ve, ce sont ces questionnements que l’on retrouve. Le politiste Gabriel Galice, membre de l’Institut international de recherches pour la paix à G n ve (Gipri), souligne ainsi que « *la p rennit  de l’OTAN [Organisation du trait  de l’Atlantique nord] et l’extension de son champ d’action sont une illustration de la r currence militaire, et le peu de place accord e aux approches des pays  mergents t moigne du retard des id es sur les faits* ». Fran ois-Bernard Huyghe, directeur de recherche à l’Institut de relations internationales et strat giques (IRIS),  nonce quant à lui : « *Vos ennuis commencent le jour o  vous avez remport  la victoire militaire, qui n’est pas une victoire politique.* »

M mes  chos de la probl matique schmittienne chez le journaliste am ricain Ben Cramer, qui voit dans les oppositions à la reconnaissance de la gu rilla une « *volont  nette de nier le caract re l gal de l’adversaire* », ou chez le sociologue Alain Joxe affirmant que « *la guerre totale (clausewitzienne) sort du politique et interdit la n gociation ; il s’agit de ce que l’on appelle aujourd’hui une guerre polici re, et non pas une guerre militaire* ». Pour Joxe, « *la question du politique demeure essentielle pour qualifier les causes, les buts et les fins des conflits arm s* ».

Cependant, le d sordre contemporain demande, au-del  du constat, une rupture avec des conceptions fig es du droit international ; c’est le sens de la r flexion de Jouin : « *L’expression de “guerre civile mondiale” n’est pas une cat gorie juridique, elle d signe plut t un chantier et la n cessit  pour le droit international contemporain d’avoir pris  à nouveau sur les guerres r elles.* »

NILS ANDERSSON.

- (1) C line Jouin, *Le Retour de la guerre juste. Droit international,  pist mologie et id ologie chez Carl Schmitt*, Vrin - Editions de l’Ecole des hautes  tudes en sciences sociales, Paris, 2013, 382 pages, 29 euros.
- (2) *Ibidem*.
- (3) Carl Schmitt, *La Notion de politique. Th orie du partisan*, Flammarion, Paris, 2009.
- (4) Gabriel Galice (sous la dir. de), *Regards crois s sur la guerre et la paix*, L’Harmattan - Cahier du Gipri, Paris, 2013, 170 pages, 18 euros.

�CONOMIE	ID�ES
LE CAPITALISME AU C�UR DE L’�TAT. Comptabilit� priv�e et action publique. – Corine Eyraud <i>Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2013, 300 pages, 24 euros.</i> En 1947, l’Etat fran�ais impose aux entreprises le plan comptable g�n�ral, afin d’am�liorer leur connaissance �conomique du processus de production... mais aussi la sienne, dans un contexte de planification. Avec la loi organique relative aux lois de finances (LOLF, 2001), la comptabilit� publique s’adapte aux r�f�rentiels �labor�s pour l’information financi�re des actionnaires sous l’influence des cabinets anglo-saxons. La sociologue Corine Eyraud analyse ce renversement et les controverses qu’il a suscit�es. La convergence des comptabilit�s publiques et priv�es permettrait aussi de penser le « nouveau management public » (dont elle est une des dimensions) comme le pendant de la financiarisation de l’�conomie. Deux manifestations des tendances du capitalisme actuel : la comptabilisation des actifs à leur valeur de march� vis�, d’abord, à renseigner les investisseurs sur ce que rapporterait le d�membrement de l’entreprise ; et la nouvelle comptabilit� des administrations justifie les cessions immobili�res, les externalisations et l’« <i>ouverture de nouveaux march�s (certifications des comptes, conseils...) venant ponctionner les ressources publiques</i> ». S�BASTIEN ROLLAND	LA GAUCHE RADICALE ET SES TABOUS. – Aur�lien Bernier <i>Seuil, Paris, 2014, 171 pages, 17 euros.</i> L’incapacit� de la « <i>gauche radicale</i> » fran�aise à tirer parti de la d�confiture des dogmes lib�raux s’expliquerait par son « <i>abandon de toute solution nationale</i> », son espoir « <i>aussi g�n�reux qu’improbable</i> » d’une Europe d�mocratique, son universalisme largement incantatoire. Selon Aur�lien Bernier, le d�clin du Parti communiste fran�ais (PCF) aurait provoqu� un basculement id�ologique à l’int�rieur de la gauche radicale au profit de courants trotskistes, altermondialistes, �cologistes, hostiles à la fois au protectionnisme et à la mise en cause de la construction europ�enne et de la monnaie unique. Au risque d’« <i>abandonner au Front national [FN] la perspective de rupture avec le syst�me eurolib�ral</i> ». Un calendrier d�taill� rappelle comment, entre janvier 1997 et juin 1999, le PCF a tr�s largement revu sa position sur les questions europ�ennes. Exprim�e avec force et clart�, l’analyse, parfois un peu trop lin�aire, explique mal le parcours �lectoral en dents de scie du FN depuis trente ans. Et elle sous-estime le fait que son d�collage en 1983-1984 fut davantage provoqu� par une radicalisation anticommuniste de l’�lectorat de droite que par le souci de d�fendre une souverainet� nationale menac�e. SERGE HALIMI
SOCI�T�	LES SAISONS INDISCIPLIN�ES. – Henri Roorda. <i>Edition �tablie par Gilles Losseroy, Allia, Paris, 2013, 447 pages, 20 euros.</i> Professeur de math�matiques atypique, p�dagogue dans la mouvance de Francisco Ferrer, Henri Roorda (1870-1925) publia plusieurs essais et fut �galement chroniqueur dans la presse suisse. Dans les articles publi�s dans cette anthologie et s’�chelonnant de 1917 à sa mort, Roorda traite de tout : de la patrie, de l’art, du travail, des hommes politiques, des cacahu�tes, du syst�me pileux... Avec le souci du mot juste, et en s’interrogeant sur la d�gradation subie par le vocabulaire dans ce nouveau monde de l’apr�s-guerre : « <i>Croyez-moi : entre deux mots, il faut choisir le moindre.</i> » T�moignant d’un esprit libre et libertaire à l’humour inhabituel, les chroniques de Roorda ont travers� le temps avec une nonchalance amus�e non exempte d’enseignements. Elles livrent aussi, au hasard de d�monstrations parfois burlesques, parfois sarcastiques, des formules qui raviront tous les amoureux du verbe : « <i>Sachons go�ter le bonheur de partir, m�me quand nous sommes s�rs de ne jamais arriver.</i> » ANNE MATHIEU
LE MONDE JUSQU’À HIER. Ce que nous apprennent les soci�t�s traditionnelles. – Jared Diamond <i>Gallimard, Paris, 2013, 568 pages, 24 euros.</i> Professeur de g�ographie à l’universit� de Californie à Los Angeles, Jared Diamond, dont les ouvrages suscitent souvent la controverse (<i>Effondrement</i>, Gallimard, 2006), examine ici l’organisation d’une trentaine de soci�t�s dites « traditionnelles » d’Afrique, d’Am�rique et d’Oc�anie, et en particulier leurs pratiques de r�solution des conflits ou de gestion des risques. Il analyse notamment l’�ducation des enfants, o� aucun temps n’est sp�cifiquement r�serv� à l’enseignement, et qui ne r�l�ve pas forc�ment des seuls parents : jeu, prise de risques, formation et vie sociale ne font qu’un. Le propos revendiqu� de Diamond est de susciter chez son lecteur des questions sur les soci�t�s industrielles, voire de lui offrir des sources d’inspiration pour organiser sa vie, m�me si la comparaison entre des organisations sociales aussi radicalement diff�rentes a des limites. JULES CR�TOIS	G�OGRAPHIE & ANARCHIE. Reclus, Kropotkine, Metchnikoff. – Philippe Pelletier <i>Editions du Monde libertaire, Paris, 2013, 632 pages, 24 euros.</i> Philippe Pelletier – lui-m�me g�ographe – poursuit ici son �tude du lien qui se constitue entre la science g�ographique naissante, à la fin du XIX� si�cle, et l’anarchie. Ce lien se noue essentiellement autour de questions politiques – d�sein et dessin des Etats, f�d�ralisme, r�flexion sur les « nations » – et d’un rapport à la « nature » que l’on qualifierait volontiers aujourd’hui d’�cologique. Une partie du livre est consacr�e au traitement par la g�ographie reclusienne de th�mes qui restent politiquement actifs : colonialisme, peuple juif, relations Orient-Occident. Pelletier revient sur quelques interpr�tations erron�es et d�ploie ce faisant la profonde actualit� de ces �crits, qui reprennent, dans un cadre de pens�e diff�rent de ceux utilis�s par la g�ographie d’aujourd’hui, lib�rale ou marxiste, les enjeux d’un collectif humain confront� à des conflits g�opolitiques et à la question environnementale mondialis�e. L’ouvrage �claire ainsi d’autres possibles g�ographiques, port�s par ce qui d�finirait selon lui une g�ographie critique. ISABELLE LEFORT

BANDE DESSIN E

Chim res libanaises

UNE ode acide à sa Beyrouth natale ; un ballet de pigeons, de m les et de drapeaux ; des r ves de bateaux aquaphobes, un nuage d miurge et mouvant... Dans ce recueil d’histoires parues dans des journaux internationaux –, la premi re est issue du hors-s rie en bande dessin e du *Monde diplomatique* (1) –, le Libanais Mazen Kerbaj se livre à une r jouissante exploration graphique et narrative (2). Encre noire, trames color es, taches grises et peinture forment une mati re riche et prot iforme ; scansion po tiques ou ritournelles am res, les structures narratives trahissent  l gamment les talents de musicien de l’auteur : comme autant de chansons, les pi ces de l’album malm nent les cadres du genre.

Mais, et c’est là le g nie singulier de Kerbaj, jamais l’aspect exp rimental n’entache la lisibilit  de l’ uvre, toujours accessible. Intime et politique, elle exhale une forme de po sie acerbe et d sabus e. « *Aujourd’hui, je peux tout faire de mon nuage*,  crit l’artiste. *Je peux m me devenir*



mon nuage. C’est trop amusant. Mais je ne ris pas beaucoup.  a n’a plus le m me go t que celui du nuage de quand j’ tais petit. »

GUILLAUME BAROU.

- (1) « *Le Monde diplomatique* » en bande dessin e, hors-s rie, en co dition avec Homecooking Books, 2010, <http://boutique.monde-diplomatique.fr>
- (2) Mazen Kerbaj, *Lettre à la m re*, L’Apocalypse, Paris, 2013, 144 pages, 29 euros.



GÉOPOLITIQUE
DICTIONNAIRE PRATIQUE DU DROIT HUMAINITAIRE. – Françoise Bouchet-Saulnier <i>La Découverte - Médecins sans frontières, Paris, 2013, 864 pages, 59,90 euros.</i> Serait-ce un signe des temps ? Cette édition actualisée du <i>Dictionnaire pratique du droit humanitaire</i> s’est enrichie de plus de trois cents pages en six ans. Directrice juridique de Médecins sans frontières, Françoise Bouchet-Saulnier dissèque un secteur bouleversé par de nouveaux types de conflits, d’armes et de combattants. L’enjeu est en particulier de permettre aux associations d’agir en pleine conscience de leurs droits (celui, par exemple, d’accéder aux populations victimes) et de leurs obligations (comme celle de ne pas prendre parti). En outre, selon que les événements sont qualifiés de « conflit » ou de « troubles à l’ordre public », leur marge de manœuvre varie. Les entrées fournissent des synthèses sur les organismes internationaux, les traités, les droits des populations évacuées ou déplacées, la protection des témoins de crimes de guerre, le statut juridique des combattants et des mercenaires, l’opposition entre représailles (autorisées sous conditions) et vengeance (interdite), etc. ANNE-CÉCILE ROBERT
HISTOIRE
LA VILLE DE L’ÉTERNEL PRINTEMPS. Comment Dalat a permis l’Indochine française. – Eric Jennings <i>Payot, Paris, 2013, 447 pages, 25 euros.</i> Consacrer une monographie à une ville de l’ex-Indochine française peut paraître une idée de « spécialiste ». Mais Dalat n’était pas une ville comme les autres. Elle fut le fruit d’un calcul hygiéniste, considéré comme salvateur pour la colonie : les Blancs, sous les tropiques, étaient par trop sujets aux fièvres et autres affections, et le retour périodique en métropole était une solution coûteuse. C’est sur instruction du gouverneur général Paul Doumer que le Dr Alexandre Yersin, aujourd’hui encore honoré au Vietnam, effectua des voyages de prospection, avant de fixer son choix sur un plateau, bien au nord de Saïgon. S’ensuivit la construction d’une ville « européenne ». Puis Dalat devint l’enjeu d’un litige entre une France restée colonialiste, qui voulait en faire la nouvelle capitale de l’Indochine, et un Viet minh nationaliste qui s’évertua à faire échouer la manœuvre, et qui y réussit parfaitement. ALAIN RUSCIO LA RÉVOLUTION FUT UNE BELLE AVENTURE. Des rues de Berlin en révolte aux mouvements radicaux américains (1918-1934). – Paul Mattick <i>L’Echappée, Montreuil, 2013, 190 pages, 17 euros.</i> Auteur de <i>Marx et Keynes. Les limites de l’économie mixte</i> (Gallimard, 2010), Paul Mattick (1904-1981) a participé à deux mouvements révolutionnaires majeurs : le soulèvement spartakiste et l’agitation révolutionnaire en Allemagne au début des années 1920, puis le syndicalisme révolutionnaire des Industrial Workers of the World (IWW) et le mouvement des chômeurs américains consécutif à la crise de 1929. Lui qui n’hésita jamais à mettre la main au pistolet, ni à se plonger dans les profondeurs de la théorie marxiste, nous restitue au ras des réalités quotidiennes l’extraordinaire richesse de ces moments. Des expropriateurs d’Allemagne aux assemblées de chômeurs pratiquant l’action directe, Mattick, l’un des principaux théoriciens du communisme de conseils – prônant l’organisation des conseils ouvriers en pouvoir insurrectionnel –, était comme un poisson dans l’eau au sein de ces mouvements qui partageaient le refus d’abandonner leur direction à un parti, le rejet de la légalité bourgeoise et l’association fructueuse avec des intellectuels et des artistes. Notes abondantes, glossaire, chronologie, belle iconographie. SERGE QUADRUPPANI
SCIENCES
SCIENCE INFUSE. Dictionnaire politique des sciences. – Nicolas Witkowski <i>Don Quichotte, Paris, 2013, 526 pages, 20 euros.</i> Sous la forme d’un dictionnaire, le physicien Nicolas Witkowski entreprend de donner au citoyen des clés simples permettant d’aborder les questions scientifiques d’actualité, afin d’éclairer les sous-entendus idéologiques qui s’y jouent et de contrebalancer le seul pouvoir des experts, politiques et industriels. Avec près de quatre cents entrées, des plus prévisibles (« ADN » ou « environnement ») aux plus inattendues (« Beatles » ou « beauté »), l’auteur met en lumière « <i>ce qu’il y a de politique dans la science et de scientifique dans la politique</i> », avec humour, ironie, voire colère. Quelques regrets : la brièveté du développement de certaines entrées (relativisme, différences homme-animal) et le parti pris dans certaines des informations délivrées. Au sujet du cancer, par exemple, Witkowski pointe du doigt des dysfonctionnements dans le financement de la recherche ainsi que les effets délétères des approches thérapeutiques, mais mentionne à peine les stratégies préventives... CAMILLE AULAS

CINÉMA

Tout sur Eric Rohmer... ou presque

PENDANT plus de cinquante ans, Eric Rohmer (1920-2010), cinéaste patient et rapide, a filmé des aventures, des expériences, des paris, des moralités qui, dans leurs variations, dressent un tableau (ethnologique ? documentaire ? balzacien ?) de la France bourgeoise du XX^e siècle. La pédagogie tient une grande place dans son travail, le jeu aussi. Le libertinage de ses personnages ne va pas sans une morale puritaine. Ils vivent selon des principes, des règles, se définissent des parcours et s’y piègent.

La nouvelle édition DVD s’annonce comme une « intégrale » Rohmer et double en Blu-ray vingt-deux de ses vingt-trois longs-métrages (1). Un complément indispensable devrait être apporté par les films tournés pour la Télévision scolaire entre 1963 et 1970, mais les meilleurs ne figurent pas ici, ayant été édités en 2012 dans un coffret sorti en dépit du bon sens et déjà introuvable (2). Cette édition innove d’abord par les suppléments : témoignages, entretiens avec des collaborateurs, films réalisés par des proches (3) composent une « fabrique » de la « compagnie Eric Rohmer », pour paraphraser le titre d’un des documents les plus révélateurs, *La Fabrique du « Conte d’été »*, de Jean-André Fieschi et Françoise Etchegaray.

Les témoins affirment sa ténacité tranquille, son sérieux et sa légèreté, sa passion pour le « *moderne* » (le producteur Barbet Schroeder), son goût pour des éclairages « *logiques* » (l’opératrice Diane Baratier), son sens de l’économie, qu’il déduit de son esthétique et qui s’impose dans les productions de studio et les formats dits « amateurs », dans les innovations techniques (*L’Anglaise et le Duc*, 2001) aussi bien que dans le choix d’équipes ultraréduites (parfois Rohmer seul).

En dehors du plaisir nécessaire de redécouvrir des films comme *Ma nuit chez Maud* (1969), *La Marquise d’O...* (1976) ou *Les Nuits de la pleine lune* (1984), cette édition présente de nombreux courts et moyens métrages, comme le méconnu et passionnant *Jeux de société* (1989). Et surtout ses tout premiers et tout derniers films. *Bérénice* (1954) et *La Sonate à Kreutzer* (1956) mettent à nu ce qu’il y a de terreur dans les minutieux calculs amoureux que les « contes » ultérieurs traitent avec une volontaire absence de gravité : fétichisme, jalousie obsessionnelle, pulsion de meurtre...

POLITIQUE

Lumières rouges

D E Rosa Luxemburg (1871-1919), qui joua un rôle central dans la création du Parti communiste allemand, la mémoire militante semble avoir retenu l’image d’une femme ardente et intransigeante, adepte du « spontanéisme révolutionnaire », partie en guerre contre les appareils politiques. Autour de ses textes d’intervention, régulièrement réédités – *Réforme sociale ou révolution ?*, *Grève de masse, parti et syndicats*, *La Révolution russe* – sont le plus souvent évoqués ses combats à l’intérieur du socialisme allemand, son opposition aux thèses réformistes d’Eduard Bernstein, son refus de la guerre, sa critique des tendances autoritaires du bolchevisme.

Mais la vie et l’œuvre de celle qui fut assassinée par les corps francs après l’échec du soulèvement spartakiste ne se résument pas à ces quelques traits, à ces quelques titres : en vingt-cinq ans d’engagement politique, Luxemburg a suivi une trajectoire plus complexe que ce à quoi la réduit sa légende (1), et produit une masse d’écrits considérable. Se faire une idée plus exacte d’elle et de ses combats, c’est ce que devrait permettre la publication en cours de ses *Œuvres complètes*.

Le premier tome (2) reprenait l’*Introduction à l’économie politique*, ouvrage posthume issu des cours qu’elle a dispensés, à partir d’octobre 1907, à l’École centrale du Parti social-démocrate d’Allemagne (SPD). Desservi par une préface manquant de cohérence et déséquilibré par l’absence de plusieurs chapitres dont les manuscrits n’ont jamais été retrouvés, le texte n’en constitue pas moins un ensemble roboratif et digne d’intérêt.

Luxemburg traduit et synthétise quelques-unes des grandes thèses formulées par Karl Marx. Bonne vulgarisatrice, elle sait aussi polémiquer, sur des sujets exigeants d’histoire ou d’anthropologie, avec les sommités universitaires de son temps. Economiste elle-même, elle ne se contente pas de réciter Marx, mais propose une analyse des tendances « contemporaines » du capitalisme, qui annonce son grand livre *L’Accumulation du capital* (1913). Un deuxième volume (3), réunissant notamment ses textes relatifs à la formation au sein du SPD, était venu prolonger ce premier opus et compléter le portrait de Luxemburg en pédagogie.

A l’autre bout du parcours, on découvre l’érotisme serein de la série *Le Modèle* : six courts-métrages tournés « en atelier » entre 1998 et 2009 autour du rapport entre créateur et créature.

Devant une biographie, on ne pouvait s’empêcher de craindre une petite trahison d’un auteur qui – portant deux noms, refusant longtemps d’être photographié – souhaitait avoir une vie distincte de son identité de créateur. Respectueux de cette volonté, Antoine de Baecque – auteur d’un *François Truffaut* (Gallimard) et d’un *Godard* (Pluriel) – et Noël Herpe – excellent connaisseur de Rohmer – constatent d’ailleurs que « *la vie familiale de Maurice Schérer* [son vrai nom] *n’a à peu près aucun intérêt pour le biographe* (4) ». Le genre écarte l’analyse mais tolère le jugement : s’attardant sur la fortune critique des films, ils rappellent par un bref sottisier l’incompréhension méprisante qui avait accueilli *Les Amours d’Astrée et de Céladon* (2007), mais ne se privent pas de disséquer les « *maldresses de mise en scène* » du *Signe du Lion* (1959), film essentiel pour son auteur comme pour la Nouvelle Vague. Le livre est donc une impeccable chronique des activités du critique (dont l’importance dans les préparatifs de cette Nouvelle Vague ne peut être surestimée) et du cinéaste, s’appuyant en alternance sur ses archives personnelles et sur d’innombrables anecdotes, souvent amusantes, moins souvent décisives, dues à des témoins complaisants. Peut-être est-ce la limite de toute biographie : des rapports entre l’artiste (le conteur) et le désir (les femmes), ce sont les films qui ont tout dit.

BERNARD EISENSCHITZ.

(1) *Eric Rohmer. L’intégrale*, Potemkine Films - Agnès B. DVD, 2013, 199,90 euros.

(2) *Le Laboratoire d’Eric Rohmer, un cinéaste à la Télévision scolaire*, Scérén - CNDP-CRDP, quatre DVD. Trois de ces films restent disponibles en supplément DVD de la revue *Cinéma 09* (Léo Scheer, Paris, 2005).

(3) En premier lieu, le déjà connu *Eric Rohmer, preuves à l’appui*, d’André S. Labarthe.

(4) Antoine de Baecque et Noël Herpe, *Eric Rohmer. Biographie*, Stock, Paris, 2014, 600 pages, 29 euros. Sort en même temps un recueil de nouvelles et de sujets de films de Rohmer, *Fripounnes de porcelaine*, Stock-IMEC, Paris, 2014, 304 pages, 20 euros.

Dernier paru, le troisième tome (4) regroupe des articles qu’elle a consacrés à la vie politique française. Si la France n’a jamais été au cœur de ses préoccupations, elle a cependant commenté à plusieurs reprises les avancées et les reculs de la cause socialiste dans l’Hexagone. Quelques événements retiennent particulièrement son attention. L’affaire Dreyfus, d’abord, qui déchire la famille socialiste. Et, dans le prolongement de l’affaire, l’entrée d’Alexandre Millerand, alors socialiste, dans un gouvernement de « défense républicaine ». Luxemburg met en garde ses camarades français : favorable à Dreyfus, elle n’en est pas moins hostile au « ministérialisme ». Contre Jean Jaurès, elle répète que la participation d’un socialiste à un gouvernement bourgeois ne saurait être qu’un marché de dupes et une impasse.

En même temps qu’elle en condamne les errements, Luxemburg observe le progrès du socialisme français vers l’unité et salue, en 1905, la réunion des principales tendances au sein de la Section française de l’Internationale ouvrière (SFIO) – sans consentir toutefois à reconnaître les mérites d’un Jaurès toujours suspect, à ses yeux, de modérantisme.

Ce qui frappe, dans ces trois volumes de textes disparates, c’est un constant souci d’éclaircissement. Préciser les faits, citer des chiffres, informer le lecteur des événements de l’étranger, dissiper les illusions qui rendent l’espace politique illisible, discuter pied à pied sur un détail pour dresser ensuite un tableau d’ensemble qui soit intelligible : voilà à quoi elle s’emploie sans cesse. Loin de la pasionaria rouge des clichés, Luxemburg apparaît ici comme une intellectuelle de haut niveau et de plein exercice, qui, dans une époque de grande confusion, cherche inlassablement à comprendre et à faire comprendre.

ANTONY BURLAUD.

(1) Cf. John Peter Netti, *Rosa Luxemburg*, Spartacus, Paris, 2013 (version abrégée d’un ouvrage plus ancien).

(2) Rosa Luxemburg, *Introduction à l’économie politique*, Agone-Smolny, Marseille-Toulouse, 2009, 476 pages, 20 euros.

(3) Rosa Luxemburg, *À l’école du socialisme*, Agone-Smolny, 2012, 268 pages, 22 euros.

(4) Rosa Luxemburg, *Le Socialisme en France (1898-1912)*, Agone-Smolny, 2013, 297 pages, 22 euros.

DANS LES REVUES
❑ DISSENT. En marge du dossier consacré à la situation des Noirs aux Etats-Unis sous la présidence de M. Barack Obama, Omar S. Dahî analyse la politique des Nations unies à l’égard des réfugiés syriens, et Max Fraser s’interroge sur la possibilité d’une grève dans le secteur américain des services. (N° 254, hiver, trimestriel, 10 dollars. – 310 Riverside Drive, #2008, New York, NY 10025, Etats-Unis.) ❑ THE FEDERALIST. Créée par le Mouvement fédéraliste européen, fondé en 1943 en Italie, cette revue retrace son histoire et espère voir la crise européenne favoriser un saut fédéral supplémentaire. (Vol. LV, annuel, 35 euros. – Via Villa Glori 8, 27100 Pavia, Italie.) ❑ CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L’IRES. « Syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne » : comme le montre l’article d’ouverture, les normes sociales se réduisent comme peau de chagrin. Analyse des réalités syndicales en Allemagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Roumanie, Suède, etc. (N° 143-144, novembre, numéro spécial, 13 euros. – 16, boulevard du Mont-d’Est, 93192 Noisy-le-Grand.) ❑ COUNTERPUNCH. Enquête sur le lobby pro-israélien, puissant au sein du Congrès américain, et qui fait actuellement campagne contre l’accord nucléaire avec l’Iran. (Vol. 21, n° 1, mensuel, 5 dollars. – PO Box 228, Petrolia, CA 9558, Etats-Unis.) ❑ KOREA ANALYSIS. Pour ce premier numéro, l’Asia Centre passe au crible les enjeux actuels concernant la Corée, en abordant des sujets originaux, comme le débat interne sur la nucléarisation du Sud ou sur les façons de voir le Nord. (N° 1, janvier, périodicité non indiquée, version électronique gratuite. – Asia Centre, 71, boulevard Raspail, 75006 Paris.) ❑ POLITIQUE AFRICAINE. En Afrique, les villes grandissent et modifient les liens sociaux. Un dossier étudie les enjeux fonciers, les rapports de propriété et les nouvelles formes de citoyenneté. A signaler également, une analyse de l’économie des populations touarègues au Niger. (N° 132, octobre 2013, trimestriel, 19 euros. – Karthala, Paris.) ❑ MONDES EN DÉVELOPPEMENT. Les populations rurales sont fragilisées en Afrique. Dans la filière coton, au Mali, la pauvreté grandit : une enquête menée sur une centaine d’exploitations révèle la mécanique de la crise en cours (sous-accumulation, migrations, etc.). (Vol. 41, n° 164, trimestriel, 40 euros – De Boeck, fond Jean-Pâques, 4, 1344 Louvain-la-Neuve, Belgique.) ❑ GÉOÉCONOMIE. Un haut fonctionnaire de la Banque de France décrit le président de la Banque centrale européenne comme le nouvel empereur du Vieux Continent. Kaboul-Paris : itinéraire d’un gramme d’héroïne. Les relations Chine-Taiwan. (N° 68, janvier-février, trimestriel, 20 euros. – 16, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris.) ❑ ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES. Des extraits inédits du séminaire animé par Pierre Bourdieu au début des années 1970 et consacré au concept de champ, suivis de plusieurs enquêtes illustrant la fécondité de ce concept : la noblesse d’Etat norvégienne, les think tanks aux Etats-Unis. (N° 200, décembre, trimestriel, 16,20 euros. – Seuil, Paris.) ❑ SAVOIR/AGIR. Dans un dossier sur les dominations, Gérard Mauger revient sur l’image changeante des classes populaires aux yeux des sociologues ; Violaine Girard analyse le rapport à la politique dans une zone périurbaine. (N° 26, décembre, trimestriel, 10 euros. – Editions du Croquant, 73340 Bellecombe-en-Bauges.) ❑ ESPRIT. La corruption, maladie de la démocratie, peut-elle être combattue par la transparence ? Egalement au sommaire : l’influence des lobbys en Europe ; comment expliquer le succès de l’animateur de télévision Cyril Hanouna ? (N° 402, février, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.) ❑ REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE. L’élection de 2012 a-t-elle été déterminée par la situation économique du pays ? L’hostilité des Français envers l’énergie nucléaire aurait reculé après l’accident de Fukushima : comment l’expliquer ? Faire campagne dans une circonscription de Français de l’étranger. (Vol. 63, n° 6, décembre, trimestriel, 24 euros. – 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.) ❑ CRITIQUE. Les attaques contre la psychanalyse, renvoyée à sa prétendue irrationalité ou inutilité, ne viennent plus uniquement des « réactionnaires ». Philosophes, critiques, psychanalystes en examinent ici le lien avec d’autres pensées critiques, de Gilles Deleuze aux théories queer. (N° 800-801, janvier-février, bimestriel, 14 euros. – 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.) ❑ POLITIQUE. Le « dictionnaire du prêt-à-penser » s’attaque ce mois-ci au modèle suédois, brandi par les médias belges pour défendre le bien-fondé de l’austérité et la nécessité d’augmenter le taux d’emploi des personnes âgées. Egalement : le retour du thème des inégalités sociales dans les discours publics. (N° 83, janvier-février, bimestriel, 9 euros. – Rue du Faucon 9, B1000 Bruxelles, Belgique.) ❑ ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. « L’état de l’économie en 2014 » vu par la rédaction et par l’Observatoire français des conjonctures économiques. Les paris sont parfois audacieux, mais l’ensemble apporte une série de données intéressantes. (N° 100, février, hors-série, 6,90 euros. – 12, rue du Cap-Vert, 21805 Quetigny.)



DANS LES REVUES

❑ **A BÂBORD !** L'économie verte est-elle un « écran de fumée du service des puissants » ? Le commerce de détail sera-t-il un nouveau terrain de lutte syndical au Canada ? Comment expliquer les tergiversations du Parti québécois face aux défis énergétiques ? (N° 53, février-mars, bimestriel, 6 dollars canadiens. — 5819, De Lorimier, Montréal, QC, H2G 2N8, Canada.)

❑ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** La réforme de la politique agricole commune (PAC) fait la part belle aux lobbys de l'agroalimentaire, transformant les paysans en ouvriers surexploités. En France, le gouvernement mise tout sur l'exportation au détriment des petites exploitations. Mais la partie n'est pas terminée pour l'agriculture paysanne. (N° 292, février, mensuel, 5,50 euros — 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)

❑ **MIGRATIONS SOCIÉTÉ.** Les représentations télévisuelles et cinématographiques de l'immigration maghrébine en France, avec notamment un article sur *Château d'Espérance*, premier feuillet hexagonal sur l'immigration, diffusé en 1976 ; une réflexion sur l'image des femmes arabes dans la série *Aïcha* de Yamina Benguigui. (Vol. 26, n° 151, janvier-février, bimestriel, 18 euros. — 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.)

❑ **L'OURS.** Petite histoire de la morale laïque, de Jules Ferry au ministre Vincent Peillon ; le rôle de Jean Poperen (dont l'actuel premier ministre Jean-Marc Ayrault fut très proche) dans le socialisme français. (N° 64-65, juillet-décembre, semestriel, 14 euros. — 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.)

❑ **FAKIR.** Une expérience risquée : défendre les positions libérales de M. François Hollande devant un groupe d'ouvriers en grève... Améliorer la santé publique en réduisant les inégalités : les thèses de l'épidémiologiste Richard Wilkinson. (N° 64, février-mars, bimestriel, 3 euros. — 303, rue de Paris, 80000 Amiens.)

❑ **LE MONDE LIBERTAIRE.** Ce hors-série part à la découverte des « nouveaux visages de l'autorité » et du contrôle de la société en douceur : le « participatif » — au travail et en politique —, la novlangue, la technologie en lutte contre les savoir-faire, le culte de la méritocratie, le numérique, le salariat féminin... (N° 53, janvier-février, bimestriel, 5 euros. — 145, rue Amélot, 75011 Paris.)

❑ **LE RAVI.** Les villes qui peuvent basculer lors des prochaines élections municipales, l'influence du Front national, l'abstention, la « prime à la casserole », etc. A un mois du scrutin, ce tour d'horizon assez complet des enjeux en Provence, s'il fait souvent sourire, n'invite pas à l'optimisme... (N° 115, février, mensuel, 2,80 euros. — 11, boulevard National, 13001 Marseille.)

❑ **ARTICLE 11.** Confrontées à une pure logique de gestion des flux, des assistantes sociales résistent. Une nouvelle inédite de Sergio Bianchi sur les « années de plomb » en Italie. Un entretien sur le grinçant rockeur Jeffrey Lee Pierce. (N° 15, février-avril, bimestriel, 3 euros. — 2, rue Auguste-Poullain, 93200 Saint-Denis.)

❑ **SPORT ET PLEIN AIR.** Le boycott de l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid avait aussi un volet sportif, rappelle la revue. Laquelle constate une forme d'« amnésie » de la part de certaines instances du sport, « qui chantent, un peu tardivement, les louanges de [Nelson Mandela] ». (N° 577, février, mensuel, 3 euros. — 14-16, rue Scandicci, 93508 Pantin Cedex.)

❑ **CQFD.** « Rage contre la machine », un dossier sur la technologie autour d'un entretien avec François Jarrige. Le journal égratigne au passage le philosophe Bernard Stiegler, qui se donnerait « des allures de technoprophète fantasmant une utopie 2.0 ». (N° 119, février, mensuel, 2,50 euros. — BP 70054, 13192 Marseille Cedex 20.)

❑ **WIRED.** Les géants des technologies de l'information, la National Security Agency (NSA) et Monsanto tentent de redorer leur blason. Les premiers sont transparents, la seconde est dans son bon droit et la dernière ne fabrique pas que des fruits et légumes génétiquement modifiés. (Février, mensuel, abonnement annuel : 70 dollars. — 520 Third Street, suite 305, San Francisco, CA 94107-1815, Etats-Unis.)

❑ **NATIONAL GEOGRAPHIC.** Grâce à des scanners ultraperformants, des archéologues enregistrent chaque millimètre carré des monuments historiques, afin d'en conserver une copie virtuelle ; le Grand Nord canadien à l'épreuve de l'extraction minière ; comment vivent les travailleurs immigrés dans les monarchies du Golfe. (N° 173, février, mensuel, 5,20 euros. — 13, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers.)

❑ **LA DÉCROISSANCE.** La gauche entre révérence envers le progrès technologique et tentation réactionnaire. Les folies du tourisme de masse. Débat autour de l'autoproduction : jardins, ateliers et services collectifs. (Février, mensuel, 2,50 euros. — 52, rue Crillon, BP 36003, 64411 Lyon Cedex 06.)

❑ **GRUPPEN.** Rousseau serait le chaînon manquant reliant Spinoza à Marx. Une entrevue avec Patrick Tort à propos du darwinisme. Un extrait d'un recueil, *Esthétique de Marx*, de Pierre-Ulysse Baranque. (N° 8, hiver, semestriel, 16 euros. — 25, rue Saint-Jean-d'Août, 40000 Mont-de-Marsan.)

❑ **CAHIERS JEAN VILAR.** Quel avenir pour le Festival d'Avignon ? Un entretien croisé entre le comédien Eric Ruf, de la Comédie-Française, et Olivier Py, nouveau responsable du festival ; un retour sur le « rêve avignonnais de Jean Vilar »... (N° 116, janvier, trois numéros par an, 10 euros. — 8, rue de Mons, 84000 Avignon.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

CULTURE

Tous producteurs

Plus besoin de passer par des banques ou des institutions : le financement participatif permet aux particuliers de contribuer à la réalisation d'un projet. Dans le domaine culturel, l'artiste est ainsi libéré des diktats de l'industrie ou des subventions. Serait-ce le paradis ?

PAR JACQUES DENIS *

VENNOISERIES et diapositives : bienvenue aux petits déjeuners d'Ulule, session d'information hebdomadaire pour les nouveaux convertis au financement participatif version Web 2.0. Au menu, un exposé sur le *crowdfunding* — littéralement, le « financement par la foule ». Cette solution alternative au prêt bancaire ou au mécénat des proches séduit de plus en plus ceux qui ont une idée, mais pas d'euros. Ce matin, ils sont sept. L'une souhaite installer un lieu voué à la culture tzigane en région parisienne ; l'autre cherche à créer un événement artistique ludique ; son voisin aimerait produire un clip vidéo... De tous âges, de toutes catégories sociales, ils sont réunis autour de cette table pour se donner enfin les moyens de faire aboutir leur projet.

La présentation commence par les « six principes de base pour porteurs de projet heureux ». Suit une démonstration, rythmée de chiffres qui font clic et de mots-clés qui font sens. Mais l'essentiel se résume à un principe : l'importance de la notoriété du demandeur sur la Toile. Car celui qui dispose d'une vaste « communauté » peut espérer toucher ses amis, puis les amis de ses amis, et ainsi de suite...

Un demi-siècle après le film de John Cassavetes *Shadows*, financé grâce au soutien des New-Yorkais en réponse à l'appel qu'il avait lancé sur une radio, Internet a démultiplié les possibilités. Avec Facebook et Twitter, la foule des « amis » est plus diffuse, plus proche, et cela en temps réel. Les Etats-Unis — terre de la statue de la Liberté, qui fut elle-même terminée grâce à une souscription sur un modèle participatif — ont été précurseurs. L'Europe suit désormais la tendance. Le *crowdfunding* s'adresse à tous les porteurs de projet et créateurs d'entreprise, selon des modalités variables. C'est sans doute dans le domaine culturel qu'il a pris le plus d'importance. Il a d'abord séduit l'univers du cinéma, et pénètre maintenant le monde de la musique.

Avec plus de 10 millions d'euros collectés, plus de deux cent cinquante mille contributeurs et trois mille projets financés en tout juste trois ans, Ulule — dont la devise est, sans surprise, « Créatif, innovant, solidaire » — se présente comme le premier site européen du genre, dans un environnement désormais très concurrentiel (1). Les catégories qui comptent le plus de projets sont « films et vidéos » (artistiques ou pas) et « musique » — juste devant les projets « solidarité ». KissKissBankBank, l'autre plate-forme de référence, créée en mars 2010, déclarait en novembre 2013 avoir collecté 9 341 651 euros pour plus de cinq mille projets, « grâce à cent quatre vingt-cinq mille neuf cent trois KissBankers ».

Ces deux start-up pionnières ont fait des émules. Le financement participatif ne représentait que 40 millions d'euros en 2012 en France ; il devrait atteindre 80 millions pour 2013, et grimper à 150, voire 200 d'ici à 2015. L'évolution du cadre législatif, qui date d'avant Internet, devrait contribuer à l'essor du phénomène.

Le 30 septembre dernier, la ministre chargée de l'innovation et de l'économie numérique, M^{me} Fleur Pellerin, réunissait tous les acteurs de ce secteur pour leur annoncer la mise en place d'un régime « à la fois souple et protecteur ». Ces premières assises visaient à distinguer les différentes formes de prestation, afin de proposer un encadrement bancaire et statutaire conforme à chacune. « Il n'y a pas un type de crowdfunding, mais trois grandes familles : avec des contreparties en nature (ce que fait Ulule), par prise de participation (des plates-formes telles qu'Anaxago et Wiseed) et sous forme de prêts, qu'ils soient rémunérés (Prêt d'Union) ou non rémunérés (Babyloan) », résume-t-on chez Ulule.

Dans le domaine culturel, certaines plates-formes misent sur la coproduction, en proposant au



XUE SONG. — « Cooperation = 8 », 2008

KIVA FUNG HIN ART GALLERY

contributeur de devenir un investisseur potentiellement rétribué à hauteur de son prêt. D'autres parient sur le soutien à la création : en fonction de l'aide qu'il apporte, l'internaute bénéficie d'une contrepartie. Pour 5 euros, son nom sera mentionné au dos du disque ; pour 50, il recevra ledit disque et une place pour le concert de lancement, etc.

C'est ce modèle collaboratif qui a aujourd'hui le vent en poupe. Ainsi, la société My Major Company, qui dès 2007 faisait appel à des internautes pour coproduire un artiste contre la promesse d'espèces sonnantes, l'a également adopté, tout en continuant à proposer un retour financier dans certains cas. Au départ, cette société s'est rendue célèbre grâce à quelques réussites commerciales : *Toi + moi*, l'album du chanteur Gregoire, quasi inconnu, financé par trois cent quarante-sept « fans-producteurs » à hauteur de 70 000 euros, s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires. Mais elle a aussi connu des échecs et suscité une vive polémique sur Facebook à propos de l'opacité d'un business qui s'avérait assez proche de celui des bonnes vieilles maisons de disques : où va donc l'argent, et qu'est-ce qui garantit un « retour sur investissement » (2) ? Pour Ulule et KissKissBankBank, la situation est plus claire : si le projet ne parvient pas à collecter la somme demandée dans le temps imparti, l'ensemble est une opération blanche et les financeurs sont remboursés. Dans le cas contraire, ces plates-formes perçoivent entre 7 et 8 % des fonds.

A l'heure où la filière musicale est en complète mutation et où la production tend à ne plus être au cœur du métier, on trouve sur les pages d'accueil d'Ulule et de KissKissBankBank, qui affichent les projets financés, un certain nombre de groupes non signés, mais aussi quelques artistes mieux identifiés, des labels indépendants et même des titres de la presse spécialisée dans le secteur — le webzine *Gonzaï* est ainsi passé sur papier. « Cette tendance devrait s'accélérer. Des festivals et des labels viennent nous voir, se renseignent. D'autres, plus gros, ne vont pas tarder. Pour l'instant, ils nous regardent de loin, de haut », observe M. Matthieu Maire du Poset, l'un des quatre piliers d'Ulule. Les artistes, en revanche, « ont saisi cette opportunité », affirme-t-il. « Ils ne comptent plus depuis longtemps sur la diffusion radio et sur la distribution des grosses enseignes. »

CERTAINS ont depuis longtemps compris que l'avenir passait par des modèles faisant appel à leur communauté de fans. En 2007, l'album de Radiohead *In Rainbows*, avant d'être vendu sous forme de disque, fut proposé en téléchargement pour une somme laissée à la discrétion de chacun, et qui pouvait même être nulle. Un succès sur tous les fronts, publicitaire comme financier. L'efficacité du buzz était démontrée.

M. Franck Descollonges, du label Heavenly Sweetness, a déjà eu recours par deux fois — avec succès — à KissKissBankBank : pour payer les frais de déplacement (7 500 euros) liés à l'enregistrement du nouvel album d'Anthony Joseph, découvert voici huit ans sur MySpace, et pour s'offrir de nombreux invités sur le nouveau disque du rappeur Guts (12 000 euros). « Pour les artistes, l'intérêt est non seulement d'obtenir des fonds, mais aussi d'impliquer leurs fans. Cela enrichit encore la relation directe au public. Par contre, il faut que le contrat de confiance soit respecté. Que l'artiste s'implique, donne en retour ce qu'il a promis, maintienne les fans informés. On sort d'une relation purement financière,

comme c'est le cas avec un prêt ou dans une coproduction, pour entrer dans une relation plus humaine d'entraide. »

Le trompettiste Alban Darche et le graphiste Silvain Joblin ont ainsi fait aboutir l'OrphiCube, un projet « musique et artwork ». Le groupe de metal Klone a pu mettre sur pied une tournée en Europe, les Blérots de Ravel développer leurs produits dérivés, le Delano Orchestra se payer son troisième album. Les légendaires rockers australiens Apartments se sont même offert un concert aux Bouffes du Nord, à Paris, en septembre 2012, après vingt ans d'absence. A priori, tout est possible. Même d'avoir accès à des catalogues oubliés : une campagne sur Kickstarter, numéro un américain du *crowdfunding*, a permis de restaurer des bandes de musique rom de l'ex-Yougoslavie des années 1960 et 1970.

« Une telle campagne vient en complément du reste. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour faire aboutir son projet. » M. Maire du Poset se montre prudent. Pourtant, des exemples outre-Atlantique tendent à indiquer l'inverse : grâce à quelque vingt-cinq mille donateurs,

Amanda Palmer est parvenue en mai 2012 à récolter 1 192 793 dollars sur Kickstarter ; soit près de douze fois sa requête initiale, qui était déjà de 100 000 dollars. Cette adepte des licences Creative Commons — qui permettent d'assouplir les termes de la propriété intellectuelle — a même donné une conférence TED (Technology, Entertainment and Design) intitulée « L'art de demander » !

« Les artistes sont obligés de quémander. C'est quand même un signe de misère », tempère le cornettiste Médéric Collignon. En effet, l'artiste doit payer (les 8 % versés à la plate-forme), mais il doit aussi donner de sa personne pour parvenir à ses fins — en l'occurrence, obtenir 8 400 euros afin de boucler le budget d'un documentaire biographique qui peinait à aboutir depuis cinq ans. Objectif atteint, et même dépassé de 13 %. S'il se félicite de cet outil qui lui permet de maintenir sa position d'indépendant, Collignon ne se voit pas pour autant jouer la même carte pour son prochain album. « Ça a permis de remotiver la boîte de production et de débloquer le CNC [Centre national de la cinématographie], mais c'est une gestion très lourde au jour le jour. »

POUR obtenir le soutien de sa « communauté », il faut entretenir ses réseaux sociaux. Un métier pour lequel tous ne sont pas aussi doués que Collignon. Alors qu'ils cherchent à financer le livre et le DVD qui accompagneront leur disque, les rockeurs touaregs de Terakaft en font l'amer constat. Après deux semaines de campagne, ils n'ont pas atteint 10 % du montant de 15 000 euros qu'ils se sont fixé. Autant dire que l'affaire semble mal engagée, surtout quand on sait que les premiers jours sont décisifs dans cette mécanique fondée sur l'effet boule de neige.

Pour espérer un résultat satisfaisant, l'artiste doit sortir de son périmètre et entrer dans la sphère des entrepreneurs : il s'agit de lancer son projet, puis de le faire vivre, et enfin d'assurer le... service après-vente. Tel est le point de vue, quelque peu désenchanté, que publiait sur un blog du *New York Times* la musicienne Alina Simone : « J'ai voulu être une artiste, mais je n'ai pas voulu devoir vendre des fringues à mon effigie (3). » Au-delà du fait que le musicien change de métier, elle souligne la faille : les plus doués en marketing viral ne sont pas forcément ceux qui font la meilleure musique, mais ce sont eux qui auront le plus de chances d'être vus et entendus.

Il faudra donc, dans ce modèle émergent comme dans la bonne vieille industrie, en passer par un médiateur aux compétences tout autres qu'artistiques. Pas de problème, les grandes plates-formes ont déjà la solution : la mise en commun de plusieurs savoir-faire autour d'un projet. Un internaute apporte son fichier dans la mode, un autre ses compétences de gestionnaire, un autre ses talents de vidéaste... Cela ressemble à ce que l'on nomme l'apport en industrie, mais dans une version très artisanale. Nom de code : le *crowdsourcing*.

(1) Vingt-sept entités sont regroupées sous la bannière de Financement participatif France, association loi de 1901 ayant pour objectif de représenter les acteurs de ce mode de financement auprès des autorités de réglementation.

(2) Cf. Sébastien Tortu, « My Major Company, le revers peu reluisant de la médaille », *Le Point*, Paris, 9 janvier 2013.

(3) Alina Simone, « The end of quiet music », 25 septembre 2013, <http://opinionator.blogs.nytimes.com>

Une histoire du spam

PAR FINN BRUNTON *

AU moment de rédiger cet article, j’ai eu une pensée compatissante pour le traducteur qui le réécri-rait en français. « Spam » renvoie à un assemblage hétéroclite de néologismes et de pur charabia qui emprunte à la fois à l’informatique, à l’ingénierie de la protection, au droit pénal, au crime (amateur ou organisé) et à la poésie d’une Toile polyglotte gavée de jargon anglo-saxon. S’y côtoient pêle-mêle des notions absconses comme « empoisonnement bayésien » (l’art de contourner ou de corrompre les filtres antispam), « botnets » (réseaux de « machines zombies ») ou « linkbaits » (des liens sournoisement conçus pour stimuler le désir de l’internaute de cliquer dessus). Souvent, ce langage hautement savant évoque davantage des onomatopées de bande dessinée qu’un redoutable fléau planétaire : « sping » (contraction de « spam » et de « ping », qui désigne une requête envoyée d’un ordinateur vers un autre), « splog » (contraction de « spam » et de « blog »), « lulz » (trait humoristique cruel)... Tenter de décrire l’industrie du spam revient au fond à importer l’argot des brigands et des coquillards dans la technosphère du XXI^e siècle, à connecter la cour des miracles au très haut débit. Imaginez François Villon avec une souris à la main, et vous commencerez à avoir une idée de ce qui vous guette.

Ce problème de langage commence avec le mot « spam » lui-même, vocable fourre-tout que même les spécialistes peinent à définir avec exactitude. Il s’applique à l’immense majorité – plus de 85 % – des courriels échangés chaque jour dans le monde, qui atterrissent pour la plupart à la poubelle sans même être vus par leurs destinataires. Il recouvre des milliards de tweets, de publications Facebook, de SMS, de blogs, de commentaires, de sites, de contributions sur Wikipédia et autres formes d’expression en ligne. Pour avoir alimenté ce flux colossal, des individus ont été emprisonnés, des entreprises condamnées à la fermeture, des sites rayés des moteurs de recherche, des pays mis (brièvement) au ban de la Toile. Le spam a remodelé en profondeur Internet, ses systèmes et ses services, mais aussi le comportement de ses usagers.

Dans les temps anciens, avant même l’invention d’Internet ou du Minitel, des étudiants américains se retrouvaient dans des caves pour manipuler des terminaux reliés à d’autres ordinateurs dans le pays. Ils agissaient la nuit, car, dans la journée, les machines étaient accaparées par de coûteux projets de laboratoire. Fans de science-fiction et d’humour absurde, ils passaient des heures à concevoir des programmes, à créer des jeux ou à s’échanger des messages truffés de références aux sketches de la troupe britannique des Monty Python. L’une de leurs scènes favorites, diffusée par

la British Broadcasting Corporation (BBC) en 1970, tirait son effet comique d’une interjection reprise en boucle et sur tous les tons par la serveuse et la clientèle viking d’un salon de thé : « *Spam !* »

Le gag fait boule de neige. Les étudiants s’en emparent comme d’un nom de code destiné à saboter tout dialogue. On reprogramme son ordinateur de façon à ce que, au moment opportun d’un échange en réseau, le mot « spam » apparaisse sur l’écran de son interlocuteur et s’y multiplie à l’infini, au point d’envahir la plate-forme de discussion et d’évincer les éventuels participants. Une blague idiote mais sans conséquences, un peu comme de souffler dans une vuvuzela au milieu d’une conversation. C’est ce charivari informatique qui a donné naissance au verbe « spammer ».

Le mot se répand au cours des années 1980 pour désigner plus largement tout message inutile, verbeux, insignifiant ou abusif. C’est seulement en 1994 qu’il revêt une signification nouvelle, lorsque deux avocats de l’Arizona utilisent le système de discussion Usenet – ancêtre d’Internet – pour proposer leurs services à quelques milliers d’usagers éparpillés de par le monde. Il s’agit de vendre aux étrangers une astuce juridique susceptible d’améliorer leurs chances à la loterie de la carte verte (*green card*), qui donne le droit de séjour sur le territoire américain. Au sein de la communauté des usagers de Usenet, le mot « spam » devient alors synonyme de message à caractère commercial : un sens proche de celui que nous lui connaissons aujourd’hui.

La différence tient au fait que le message des deux avocats portait sur une prestation réelle (quoique à la limite de la fraude) : ses destinataires pouvaient appeler un numéro de téléphone et solliciter un rendez-vous. C’était vrai aussi pour les spams envoyés durant les premières années d’Internet. S’ils le désiraient, les internautes pouvaient bel et bien se procurer la « pilule minceur », la fausse montre de luxe ou l’appareil permettant d’« agrandir le pénis » vantés par les camelots. En ce temps-là, le spam était déjà méprisé, mais il correspondait encore à un service légitime du point de vue commercial. Le Web était alors en pleine expansion, et le secteur marchand avait tout intérêt à montrer patte blanche s’il voulait s’y tailler la part du lion. Exception faite des escrocs patentés abusant le chaland avec des messages du type « *Monsieur, nous avons 1,2 million de dollars à rapatrier du Nigeria...* » – un avatar fascinant des arnaques déjà pratiquées dans la France postrévolutionnaire du policier-détective Eugène-François Vidocq –, les spammeurs aimaient à se présenter comme de scrupuleux entrepreneurs pourvus d’une adresse postale, d’une marque homologuée et de produits irréprochables, dans la pure tradition des pionniers du commerce. Certes, leurs argumentaires de vente contenaient déjà les ingrédients qui nous



DANIEL FIRMAN. – « Sitting » (Assis), 2002

sont familiers aujourd’hui : des slogans racoleurs rédigés dans une grammaire approximative et accompagnés d’illustrations invraisemblables. Mais qui aurait pu deviner que ces procédés marqueraient un âge d’or exceptionnellement bref, et somme toute relativement décent eu égard à la déferlante que l’on observe de nos jours ?

Désormais, quand un spam vous percute dans votre boîte aux lettres électronique, sur votre compte Twitter ou dans les commentaires d’un blog, il y a de fortes chances pour que vous soyez le premier être vivant à le déchiffrer. Il est conçu et diffusé par des engins entièrement automatisés, où l’intervention humaine se limite au réglage des paramètres. Où sont donc passés les vertueux entrepreneurs qui nous fourguaient des abonnements à des sites pornographiques ?

DEUX changements majeurs sont intervenus au début des années 2000 : d’une part, l’adoption par de nombreux pays de lois antispam exposant les contrevenants à des amendes ou à des peines de prison ; d’autre part, la mise au point de systèmes de filtrage efficaces pour les messageries électroniques. Afin de se conformer à la législation, le spammeur devait incorporer diverses mentions légales à ses messages : lien permettant de se désinscrire, adresse postale pour l’envoi de plaintes, etc. Cette obligation a facilité la tâche aux systèmes de filtrage, puisqu’il leur suffisait de repérer les formules caractéristiques pour identifier le spam, l’intercepter et l’effacer. Les spammeurs respectueux de la loi se retrouvaient mis hors d’état de nuire, tandis que les autres prenaient des risques non négligeables.

Pour éviter les soucis judiciaires et contourner les filtres, il n’y avait guère qu’une solution : mobiliser des dizaines de milliers d’ordinateurs capables d’envoyer chacun des centaines de messages par minute depuis des adresses Internet dispersées sur la planète entière, afin de produire un tsunami qui submergerait toutes les digues techniques et légales. Les spammeurs opiniâtres devaient bâtir une machine à spams mondiale. Et c’est précisément ce qu’ils ont fait.

L’internaute commença brusquement à recevoir des messages comportant des liens étranges ou des pièces jointes sur lesquels il cliquait naïvement, sans se douter qu’il confiait ainsi le contrôle de son ordinateur à un malfrat installé à des milliers de kilomètres. Pendant que la victime remplit un formulaire ou joue au solitaire, sa machine, devenue « zombie », télécharge en douce des instructions, des paramètres et des listes d’adresses, avant de se mettre à son tour à expédier des spams, à raison de plusieurs dizaines par seconde, et toujours à l’insu de son utilisateur. De concert avec les autres « machines zombies » du réseau, le cheval de Troie algorithmique introduit dans l’ordinateur modifie les messages, les réécrit, les agence

différemment, de manière à trouver la brèche dans les filtres antispam.

Les robots vomisseurs de spams sont devenus si tyranniques qu’ils tiennent le monde dans leurs mains, réduisant des millions de PC à une armée de supplétifs d’un cerveau détraqué. Jamais le soleil ne se couche sur leur empire : attentifs à la rotation terrestre, ils impulsent leurs messages au rythme des alternances entre veille et sommeil des populations prises dans leur collimateur. Le projet du spammeur est assimilable à un crime organisé qui aurait cessé de répondre à toute logique commerciale. Ses engins ne visent pas à vendre une camelote, mais à récolter des numéros de carte de crédit et des mots de passe, à s’ouvrir un chemin dans les comptes bancaires de l’internaute, à paralyser les services du Web, à surcharger les serveurs, à extorquer de l’argent et à neutraliser les adversaires.

Aujourd’hui, nous sommes tous captifs de ce système. Certes, nos défenses se consolident, nos courriels artisanaux aident les systèmes de filtrage à trier le bon grain de l’ivraie, les moteurs de recherche tiennent à distance les sites et commentaires spammeurs, mais l’infection n’en continue pas moins de se propager. Nos abonnés sur Twitter sont parfois de faux contacts créés par des programmes, et nos ordinateurs délivrent les armes du pillage.

Plus fondamentalement, le spam nous invite à réfléchir à ce à quoi Internet devrait servir. Répondre à cette question impose d’imaginer ce que serait pour chacun de nous un usage légitime, raisonnable et honnête de la technologie. Le spam constitue en quelque sorte la face cachée de la Toile ; il est l’océan qui entoure la petite île où nous vivons.

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
La « passion rouge-brune » de Bernard-Henri Lévy, par **BENOÎT BRÉVILLE**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
Les entreprises ne créent pas l’emploi, par **FRÉDÉRIC LORDON**.
- PAGES 4 ET 5 :**
A l’écart des circuits officiels, des parents d’élèves défendent l’école pour tous, par **ALLAN POPELARD**. – Limites de la coéducation (**A. P.**).
- PAGE 6 :**
Le mouvement Gülen, une énigme turque, par **ALI KAZANCIGIL**.
- PAGE 7 :**
Si riche Sahara occidental, par **OLIVIER QUARANTE**.
- PAGES 8 ET 9 :**
Echec et mat pour la gauche mexicaine, par **JEAN-FRANÇOIS BOYER**. – Tourner la page de la révolution (**J.-F. B.**). – Chevron, pollueur mais pas payeur en Equateur, par **HERNANDO CALVO OSPINA**.

- PAGE 10 :**
La Bosnie enfin unie... contre les privatisations, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**. – Pour tout l’or du Pérou, par **ANNA BEDNIK**.
- PAGE 11 :**
L’affreux doute des libéraux, par **KOSTAS VERGOPOULOS**.
- PAGE 12 :**
La ruse de Calcutta, par **DEVAPRIYA ROY**.
- PAGE 13 :**
Iwaishima, l’île antinucléaire, par **RAFAËLE BRILLAUD**.
- PAGES 14 ET 15 :**
Des monuments de l’avant-garde soviétique glissent dans l’oubli, par **JENS MALLING**.
- PAGES 16 ET 17 :**
Un nouvel élan, mais pour quelle Europe ?, par **ETIENNE BALIBAR**.
- PAGES 18 ET 19 :**
Extrêmes droites mutantes en Europe, par **JEAN-YVES CAMUS**. – En Ukraine, les ultras du nationalisme, suite de l’article d’**EMMANUEL DREYFUS**.

- PAGE 20 :**
Le Front national sur un plateau, par **ERIC DUPIN**.
- PAGE 21 :**
Fondations « d’utilité publique », vraiment ?, par **MATHILDE GOANEC**.
- PAGES 22 ET 23 :**
Quand la finance se branche sur la nature, suite de l’article de **RAZMIG KEUCHEYAN**. – Noir palmarès (**R. K.**).
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « Meursault, contre-enquête », de Kamel Daoud, par **SÉBASTIEN LAPAQUE**. – « Kraken », de China Miéville, par **EVELYNE PIEILLER**. – Mais le désert chante encore, par **DAVID COMMEILLAS**. – Définir l’ennemi, par **NILS ANDERSSON**. – Chimères libanaises, par **GUILLAUME BAROU**. – Tout sur Eric Rohmer... ou presque, par **BERNARD EISENSCHITZ**. – Lumières rouges, par **ANTONY BURLAUD**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Tous producteurs, par **JACQUES DENIS**.

Le Monde diplomatique du mois de février 2014 a été tiré à 187 839 exemplaires. A ce numéro est joint un encart, destiné aux abonnés : « La Croix ».